

UNIVERSITE SAAD DAHLEB DE BLIDA  
INSTITUTES D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



**MASTER 02**

**OPTION : HABITAT ET ARCHITECTURE**

**ATELIER : PROJET INTEGRE**

**LECTURE DE LA FORMATION/ TRANSFORMATION DE LA VILLE  
DE CHERCHELL**

**REQUALIFICATION DE L'ARTICULATION NOYAU HISTORIQUE -  
PERIPHERIE EST**

## **Projet de centre culturel et hôtel**

**Encadré par :**

Mr. Bougdal Kamal

Assisté par :

Mr :Ait Cherkit Salah

Mm : Bouattou

**Présenté par :**

Mr : Khodja Sallah Eddine

Mr : Driouèche Zakaria

Année universitaire : 2016/2017

# Chapitre :

# Cas d'étude

### III-1. Introduction :

Ce chapitre est la repense a la thématique et la recherche théorique du document

Il est composé de 3 phases; d'abord La lecture de la formation et transformation de la ville de cherchell de l'humanisation du territoire jusqu'à présent passant par une lecture synchronique et une lecture du PPMVSA et des instruments d'urbanisme ensuite l'élaboration d'un nouveau schéma de structure (intervention a l'échelle urbaine) et enfin l'élaboration d'un projet architectural

### III-2. PRESENTATION DE L'AIRE D'ETUDE

#### 2-1. Introduction

Cherchell est le témoin vivant de deux mille ans d'histoire. En effet, elle a été témoin de plusieurs civilisations de différentes époque laissant à chaque passage des traces concrets qui subsistent jusqu'à nos jours et constituent aussi un patrimoine historique universel de valeur inestimable et de grande importance économique et touristique

#### 2.3 Situation Nationale :

La commune de CHERCHELL est limitée administrativement à l'Est par la Wilaya d'Alger, à Au Sud-est par la Wilaya de Blida, à Au Sud par la Wilaya d'Ain-defla, et à l'Ouest par la Wilaya de Chlef.



Fig 19. Situation de la ville de Cherchell

Source : Encarta 2007

#### 2.4 Situation régionale :

La commune de CHERCHELL a une surface de 130

Km2 est limitée au Nord par la Mer Méditerranée, à l'Ouest par la commune de Sidi-Ghiles, au Sud par la commune de Menacer et à L'Est par la commune de Tipaza.

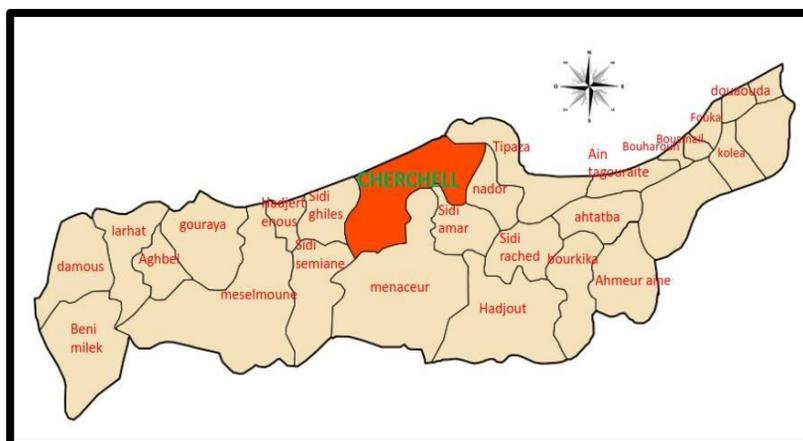


Fig 20. Carte territoriale de l'aire d'étude

Source : carte administratif de la wilaya de Tipaza traitée par auteurs

### 2.5 Accessibilité

La ville de CHERCHELL est traversée d'Est en Ouest par un axe routier d'importance régionale, la route nationale N° 11 (R.N11), qui relie Alger à Mostaganem, qui est aussi une voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la Wilaya, Les autres voies de communication sont le C W 109, assurant la liaison de Cherchell à la Région Chenoua à l'Est d'une part, et le CW106, reliant Cherchell a la plaine de Mitidja (Blida) d'autre part.

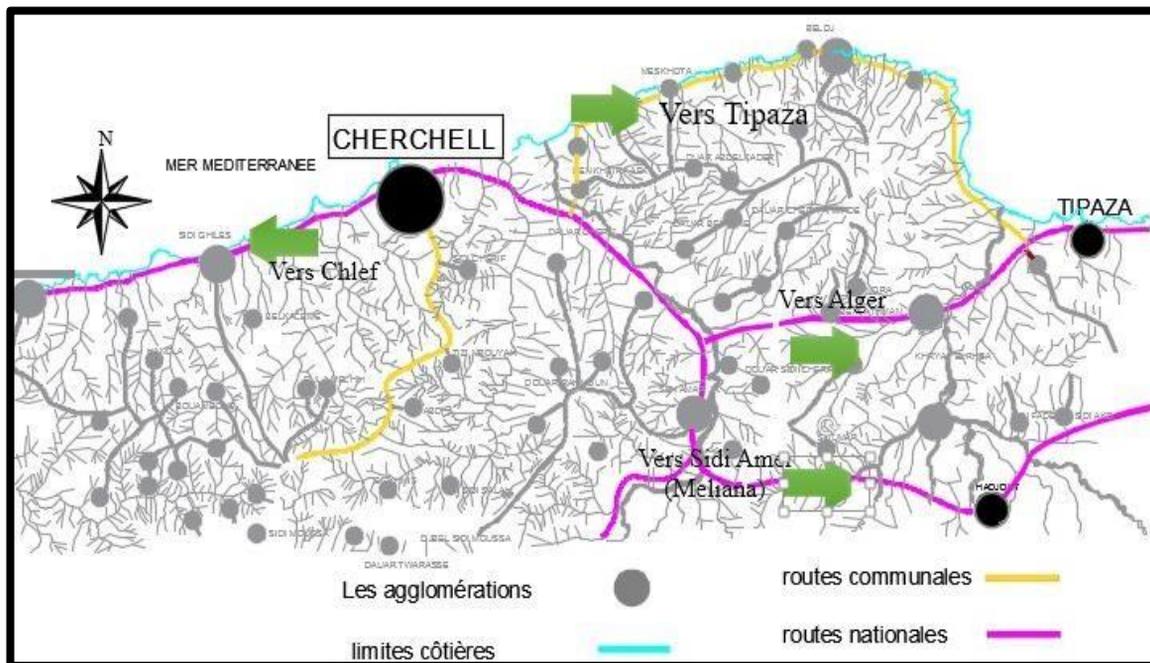


Fig 21. L'accessibilité de l'air d'étude

Source : Auteurs

### 2.6 Géomorphologie de la ville :

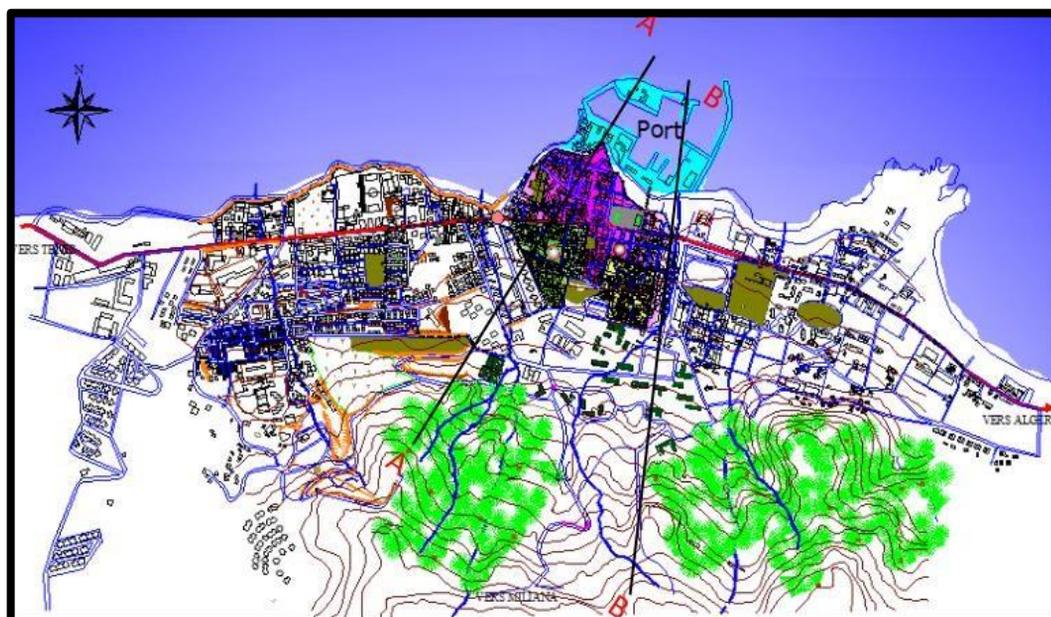


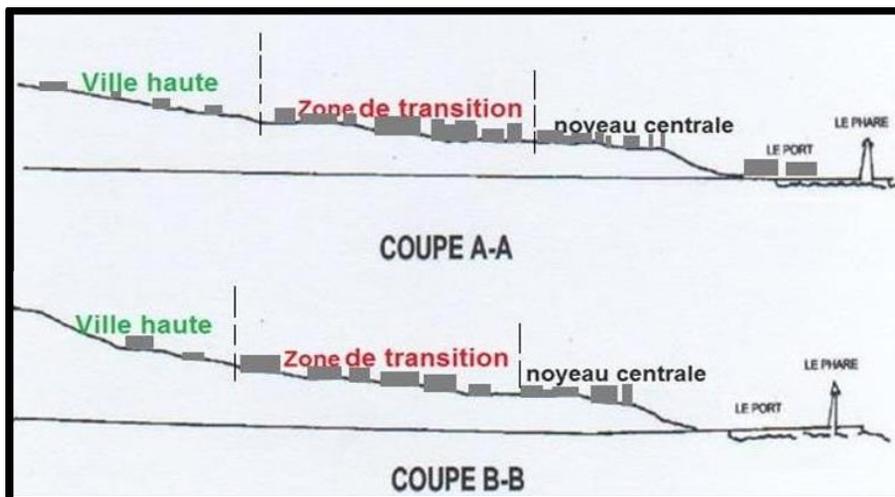
Fig 22. La géomorphologie de l'air d'étude

Source : PDAU de Cherchell traité par les auteurs

**Relief :**

Cherchell se trouve dans un site très accidenté. Elle est limitée par la mer au Nord et par un massif montagneux au Sud. Ce dernier couvre la majeure partie de sa superficie, (85% ayant des pentes supérieures à 20%).

La ville de Cherchell est implantée sur la partie basse du territoire, qui est la moins accidentée du site. Elle se partage en 3 zones; la ville basse dans la zone inférieure à 10%, la ville de transition dont la pente varie entre 10% et 15%, et la ville haute dont la pente varie entre 15% et 20%.



**Fig 23. Coupes transversales de la ville**  
Source : Auteurs

**Etude hydrographique :**

Le territoire de Cherchell est traversé par un grand nombre de cours d'eau, qui déversent tous du sud au nord prenant naissance des chaînes montagneuses djebel Bou Maad et djebel chenoua. Les principaux oueds sont d'Ouest en Est sont ; oued messelmoune, oued el hammam, oued rassoul, oued el kantara, oued aizer, oued el bellah et oued hachem. Le centre historique de la ville est compris entre deux petits oueds qui sont devenus par la suite des rues importantes dans la structure urbaine de la ville.



**Fig 24. carte de l'hydrographie**  
Source : commune de Cherchell (carte d'état majors) traitée par les auteurs

### III-3. LECTURE DE LA FORMATION/TRANSFORMATION DE CHERCHELL:

#### 3.1. LECTURE TERRITORIAL :

Nous partons d'une constatation de la colonisation de la nature par l'homme, de voir comment le contexte naturel influe sur l'organisation spatiale d'un pays, d'une région, d'une ville ou sur une partie de la ville

Pour cette raison, la lecture de l'organisme territorial dans l'approche Muratorrienne, est primordiale, du fait que celle-ci permet de comprendre au moins deux aspects :

\_ L'impact des données physiques, historiques du site sur la logique d'implantation des établissements humains.

\_ Le processus de développement et de transformation des établissements et prévoir leur devenir dans leurs systèmes territoriaux.

Le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration ;

La règle générale est le fait qu'une aire se traversant par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement, avec un climat humide et un territoire riche en cours d'eaux, un site moins exposé se présente comme un atout défensif, ceci nous mène à présenter les quatre phases de formation et de transformation du territoire<sup>2</sup> :

#### - La Première Phase (C1 Formation des parcours de crêtes principales) :

C'est la formation des établissements, qui a été dictée par un système de chemins de « Crête », car ce dernier par sa caractéristique, constitue une liaison dans la plus antique structure territoriale. Ce parcours de crête, constitua un chemin naturel offrant plusieurs avantages sécuritaires et de contrôles.

#### - La Deuxième Phase (C2 Formation des parcours de crêtes secondaires) :

La dérivation du parcours de crête en un autre de mi-hauteur, fut effectuée à fin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur tel que (Hammam Righa). Cette phase du parcours de crête secondaires est mise au profit des établissements de hauts promontoires.

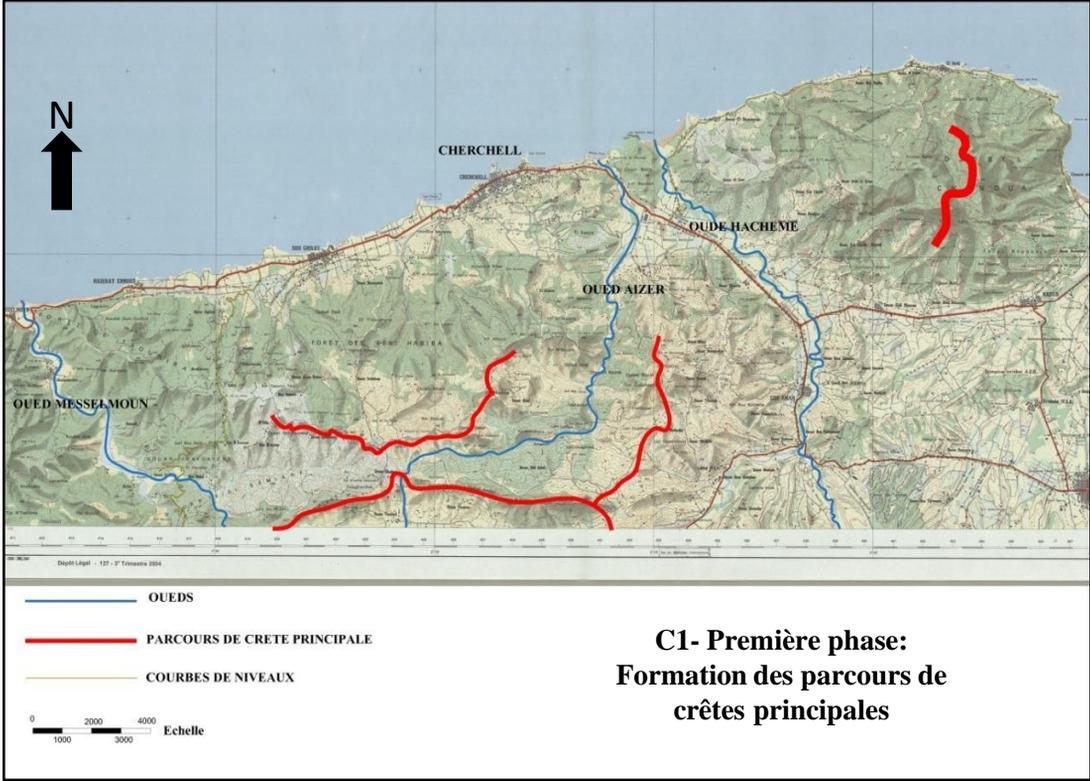
#### - La Troisième Phase (C3 Formation des parcours de contre crête local) :

C'est l'apparition d'une troisième génération de parcours qui relie les établissements des hauts promontoires, ce sont les parcours de contre crête local. Ces établissements finissent par être des lieux du marché au niveau des bas promontoires (noyaux proto-urbain)

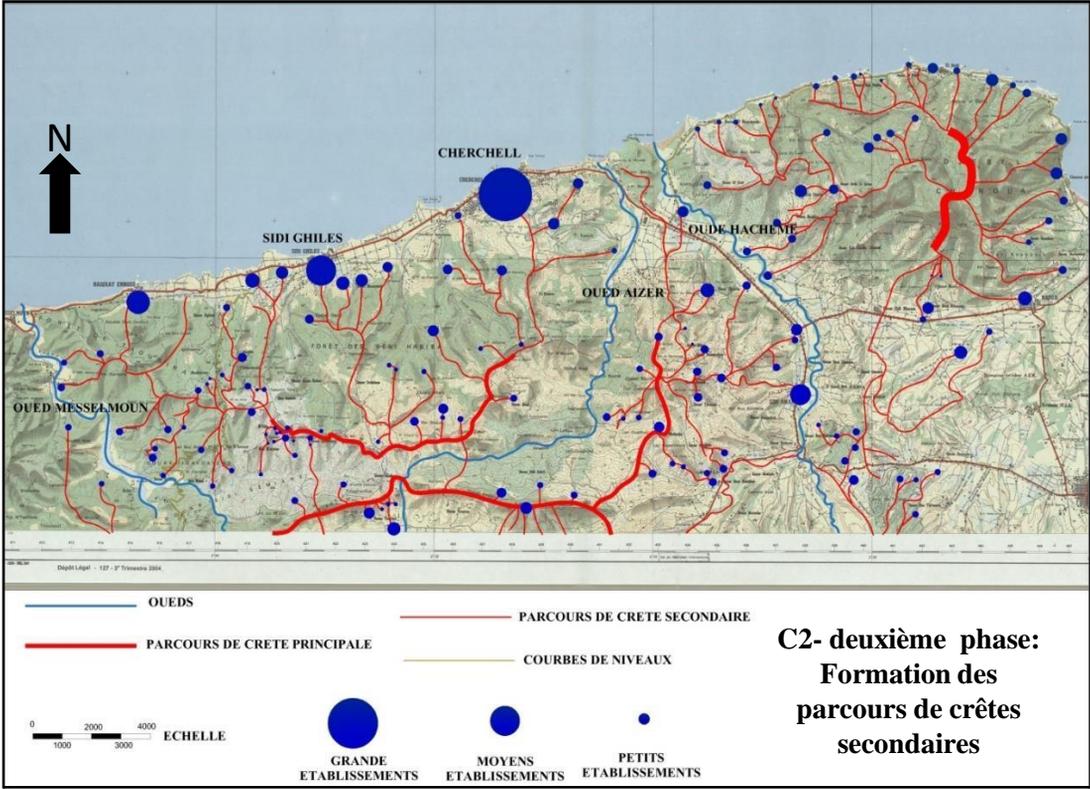
#### - La Quatrième Phase (C4 Formation des parcours de contre crête continue « côtière »):

Consiste en un second cycle territorial, dit de consolidation. Le parcours de contre crête antique relie les différents noyaux urbains. Ce la consistait à ériger des parcours de fonds de vallées principaux liées aux établissements du proto-urbain.

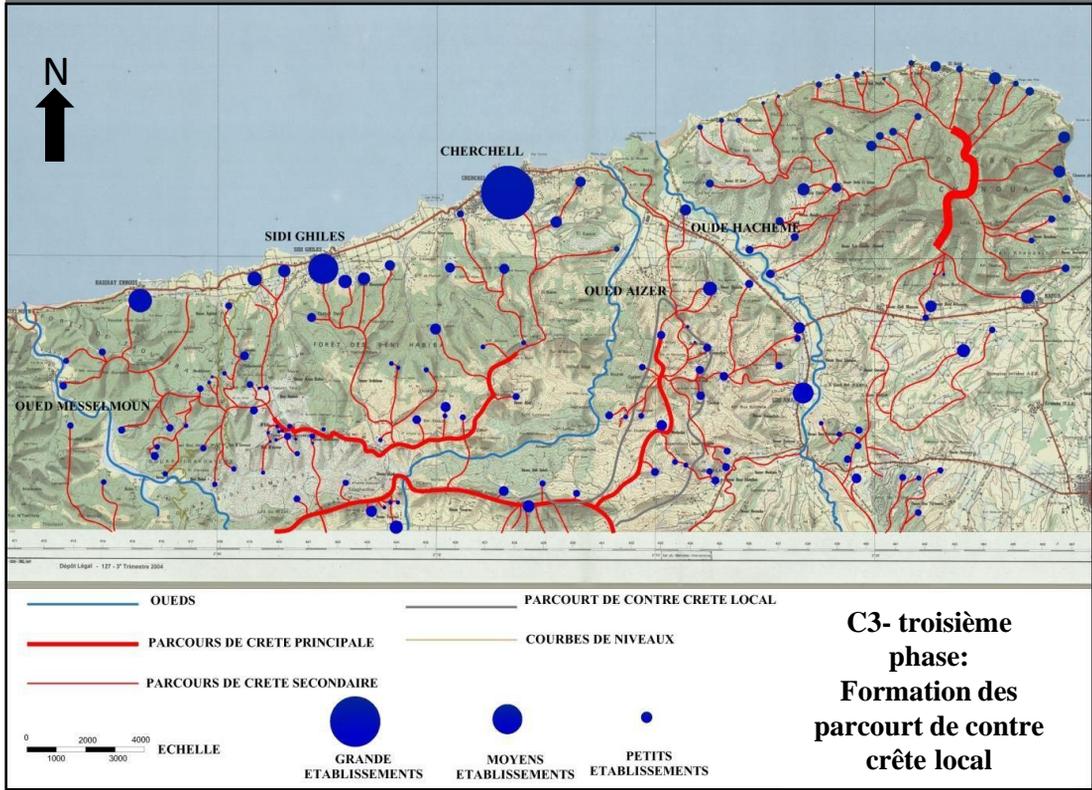
<sup>2</sup>:Sylvain .MALFROY et CANIGGIA. Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*. Repro-Zentrale der ETH-Z. Zurich. 1986



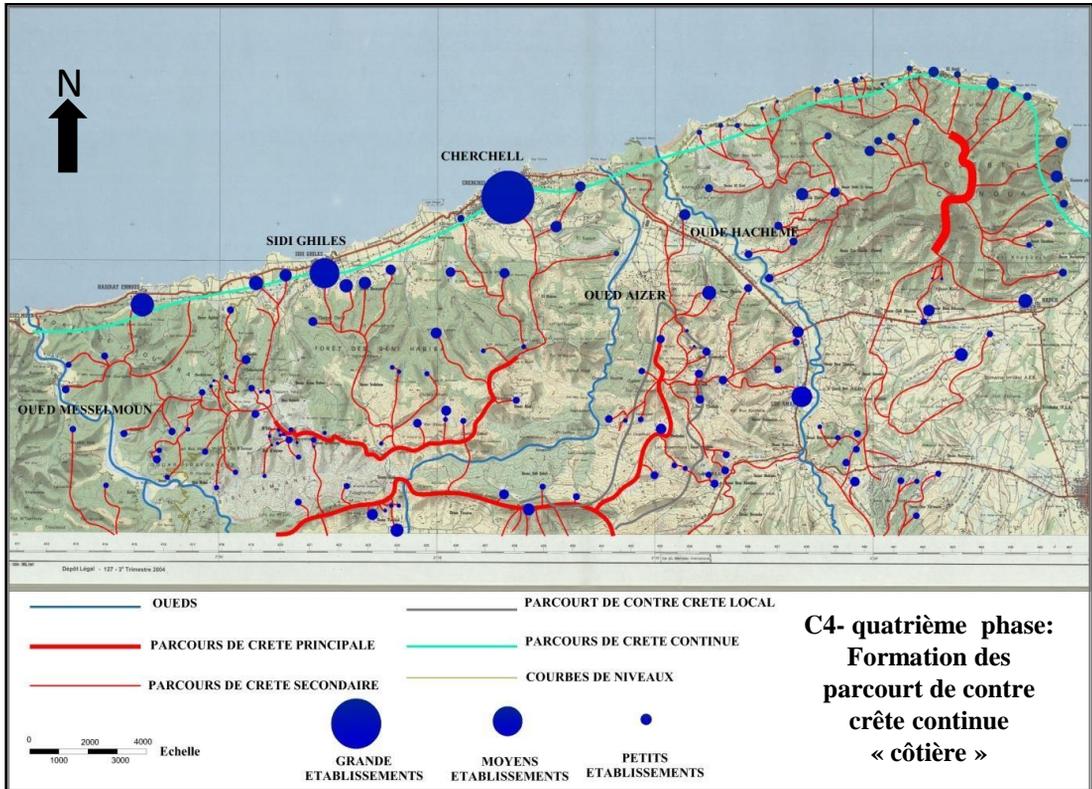
Source : Commune de Cherchell carte d'état-major modifié par les auteurs



Source : Commune de Cherchell carte d'état-major modifié par les auteurs



Source : Commune de Cherchell carte d'état-major modifié par les auteurs



Source : Commune de Cherchell carte d'état-major modifié par les auteurs

### - Synthèse de la Lecture :

Cette étude nous a permis de conclure que la ville de **Cherchell** fut structurée à partir de deux parcours importants :

- Un parcours Est-Ouest (littoral) , reliant Tipaza à Ténès. C'est un parcours préromain qui reliait les différents comptoirs phéniciens, renforcé durant les époques ultérieures.
- Nord-SUD (transversal) , reliant **Cherchell** à Miliana. Il s'agit d'un parcours de crête secondaire reliant le parcours de crête matrice à l'axe littoral primaire Est-Ouest. Ce parcours assure la liaison de la ville aux villes internes aux agglomérations avoisinantes.

## 3.2 LECTURE DIACHRONIQUE DE CHERCHELL

### 3.2.1. Introduction :

Comme toutes les villes du bassin méditerranéen, Cherchell a vu de manifester sur son site plusieurs civilisations. Chacune apportant sa contribution dans la stratification de l'espace urbain. Cette stratification représente la superposition des interventions de chaque civilisation lointaine ou proche.

Cette lecture permet de ressortir le processus de formation de la ville et sa transformation dans le temps, le contrôle de son expansion et les interventions sur le tissu urbain et le cadre bâti, le lien qu'elles entretiennent les unes avec les autres et leur organisation dans une structure d'ensemble.

### 3.2.2. Période Phénicienne :

Les fouilles effectuées sur le pilot du phare, ont révélé l'existence d'un habitat ancien datable au moins du Ve siècle AV-JC, qui atteste l'origine de l'agglomération et le comptoir punique.

- L'Histoire de Cherchell remonte à la période phénicienne vers le Ve siècle av. J-C.

L'îlot Joinville qui correspond à cette jetée naturelle dans la mer, constitue un point stratégique dans le processus d'implantation des phéniciens car il joue un rôle primordial dans la défense et la protection.

- Pour les phéniciens, il s'agissait d'un comptoir dont le rôle commercial a connu une large prospérité. Cependant des vestiges épargnés par le temps, n'offrent que très peu de connaissances sur le passé de ce site.

- D'après **Philippe Leveau**, *la ville ne possédait pas seulement le comptoir ou l'îlot du phare mais aussi une ville édifiée sous l'actuel centre urbain qui s'étendait autant que la ville du 19ème siècle*<sup>1</sup>. En effet les découvertes archéologiques des années 1950-1960, notamment à l'occasion de l'aménagement de l'îlot du phare ont montré une succession de niveaux s'échelonnant entre le Ve siècle et le 1er siècle av.

J-C.

#### 1 er Age : Le comptoir phénicien (5ème siècle AV.JC) :

- Les avantages du site de Cherchell furent vite appréciés par les phéniciens.
- Leurs ports établis en arrière d'un îlot très proche de la terre.

#### 2ème Age : Le nucléo primitif :

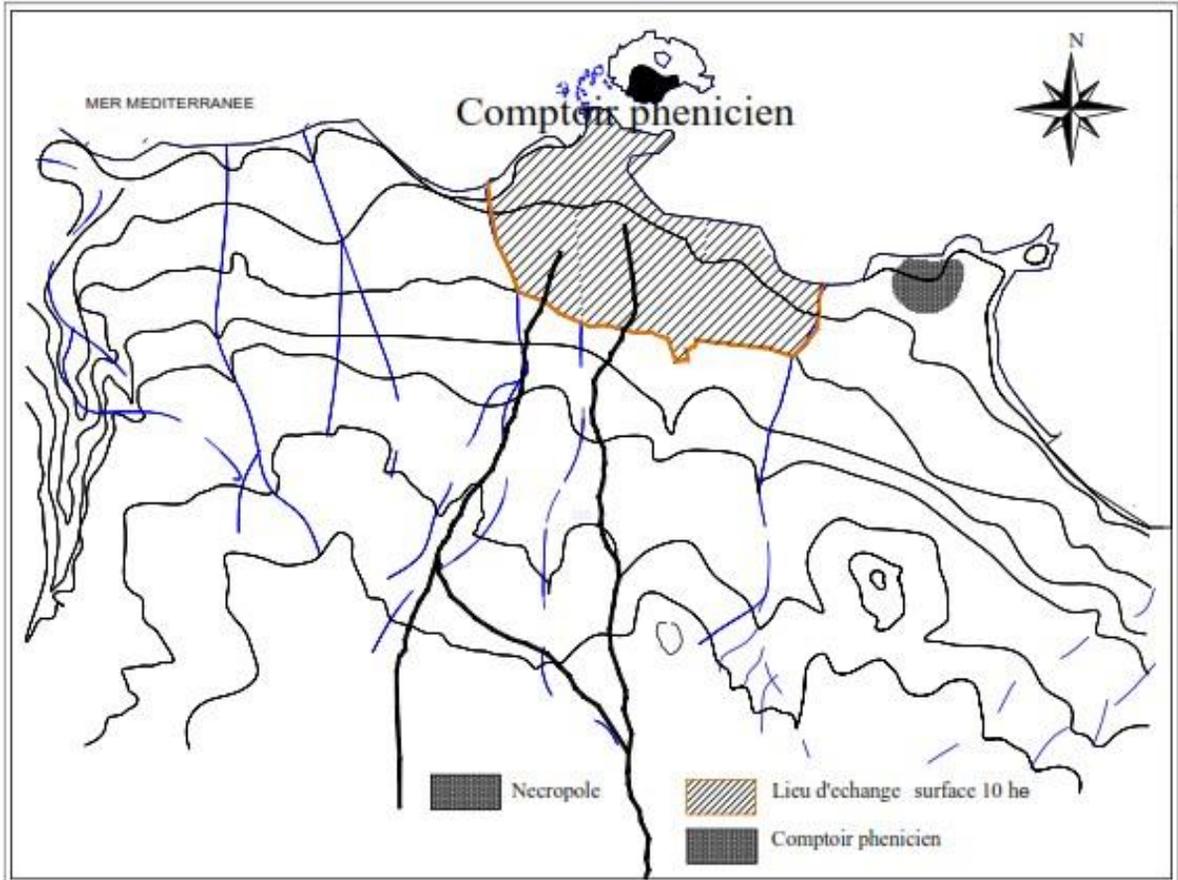
- Ce noyau urbain est de l'ordre d'un module soit près de 10 Actus
- L'organisation polaire suivant deux grand axes orthogonaux Nord-Sud et Est- Ouest reliant ce noyau au territoire.
- Un Faubourg planifié sur un autre parcours matrice diagonal.

<sup>1</sup> Philippe Leveau, *Cesarea de Maurétanie*, collection école Française de Rome, 1984.

**3<sup>ème</sup> Age: La Capitale IOL:**

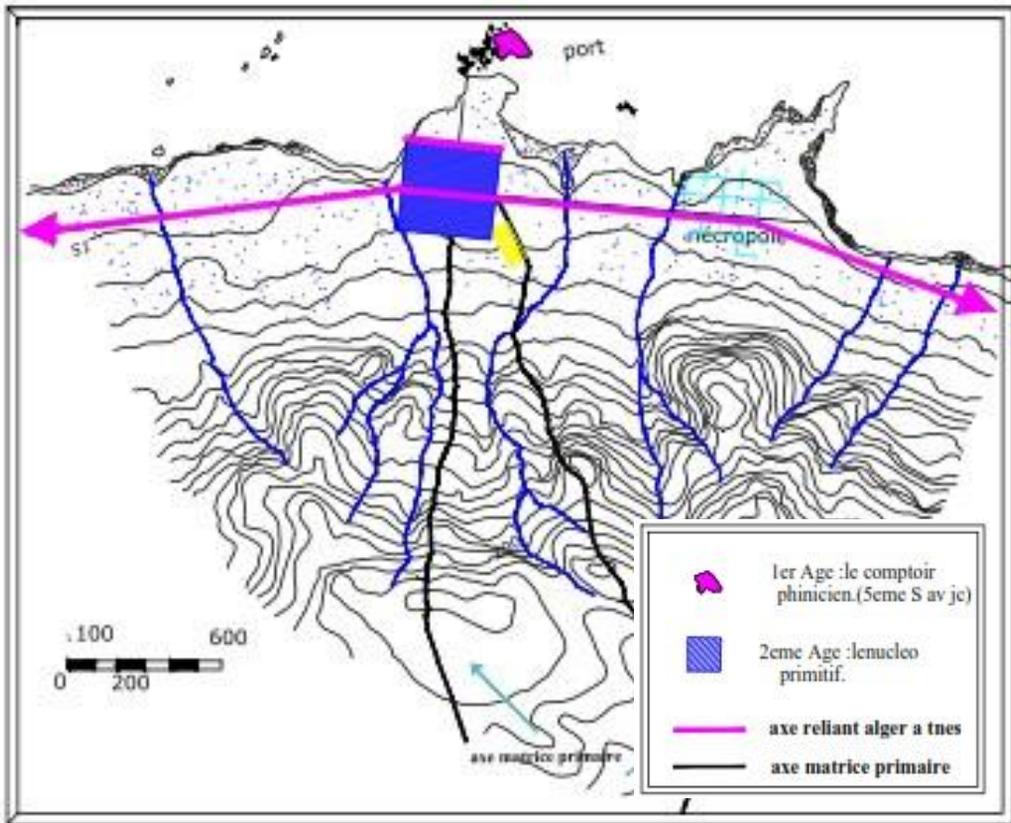
-IOL capitale d'un royaume Maure.

-Durant cette période IOL n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable, mais une intéressante vocation commerciale.



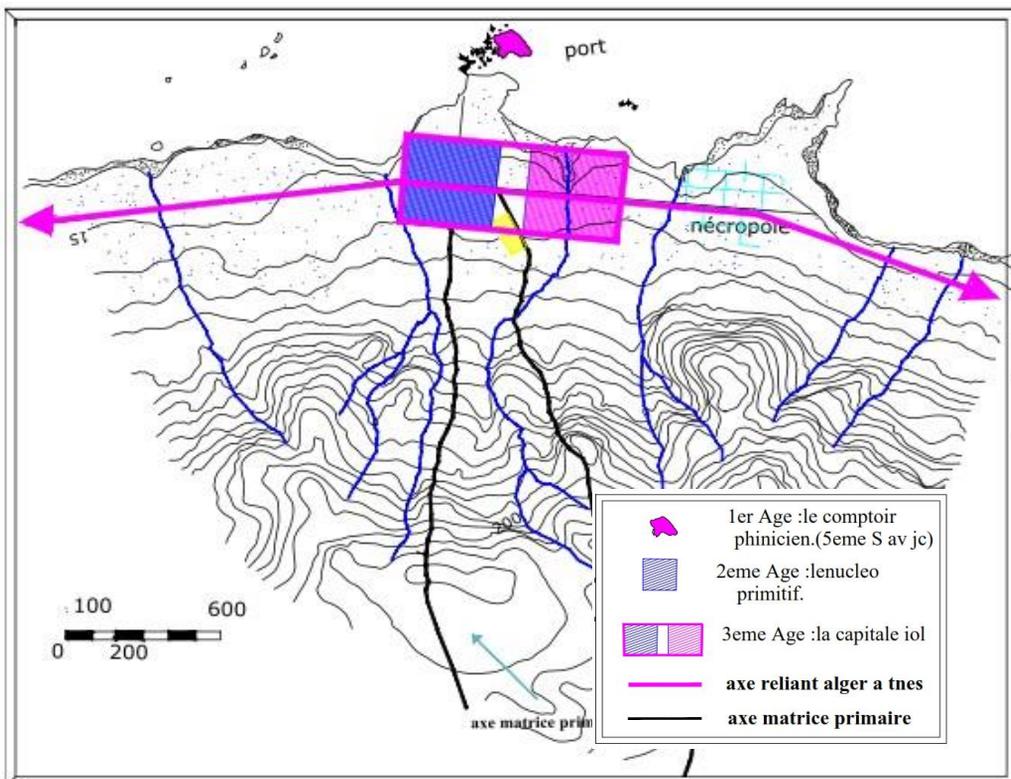
**Fig 29. Cherchell pendant la période phénicienne 1<sup>er</sup> Age**

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe leveau



**Fig 30. Cherchell pendant la période phénicienne 2<sup>eme</sup> Age**

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs



**Fig 31. Cherchell pendant la période phénicienne 3<sup>eme</sup> Age**

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs

### 3.2.3. Période ROMAINE :

Par son assiette, " Césarée appartient à une catégorie largement représentée dans les pays méditerranéens, celle des villes situées entre la montagne et la mer" <sup>2</sup>

C'est dans la plaine côtière, autour du port que se développait dans ce cas l'agglomération. Mais la sécurité imposait que les hauteurs dominant la plaine et contreforts ne puissent être occupées par l'ennemi. C'est la fortification qui donnait sa forme générale à la ville.

Le choix de l'emplacement de cette ville par les romains a été dicté par deux critères précis :

1- un site plat mais légèrement en pente pour assurer un bon drainage  
2- un site regorgeant de ressources hydrographiques et naturelles pour la construction. Après ils établissent un plan de ville type selon la procédure suivante :

- limiter un espace rectangulaire en créant un fossé de protection à palissade tout autour.

- tracer deux rues principales du nord au sud (le cardo) qui est

"l'axe du Monde", et d'est en ouest (documanus) qui représente la course du soleil, se croisant à angle droit d'où l'emplacement du forum à équidistance des portes qui sont l'aboutissement des deux axes.

Structurer le site en échiquier et déterminer les axes et les îlots, le tout entouré d'une muraille flanquée de tours et de portes déterminant l'espace urbain, son éventuelle extension est l'espace de campagne et de casernement



**Fig 32. les thermes de l'est**  
Source : papeterie V Kimmel

#### **La colonie : au 1er siècle APR.JC :**

-La colonie connu l'édification d'un rempart englobant 370 ha, et la refondation d'une ceinture agraire et la construction des routes

-Une juxtaposition de deux villes.

#### **La ville Jubéene : du 1er au 3ème siècle de J.C :**

-La restructuration de la ville "CESAREE" commença par le tracé de nouveaux axes générateurs cardo-documanus.

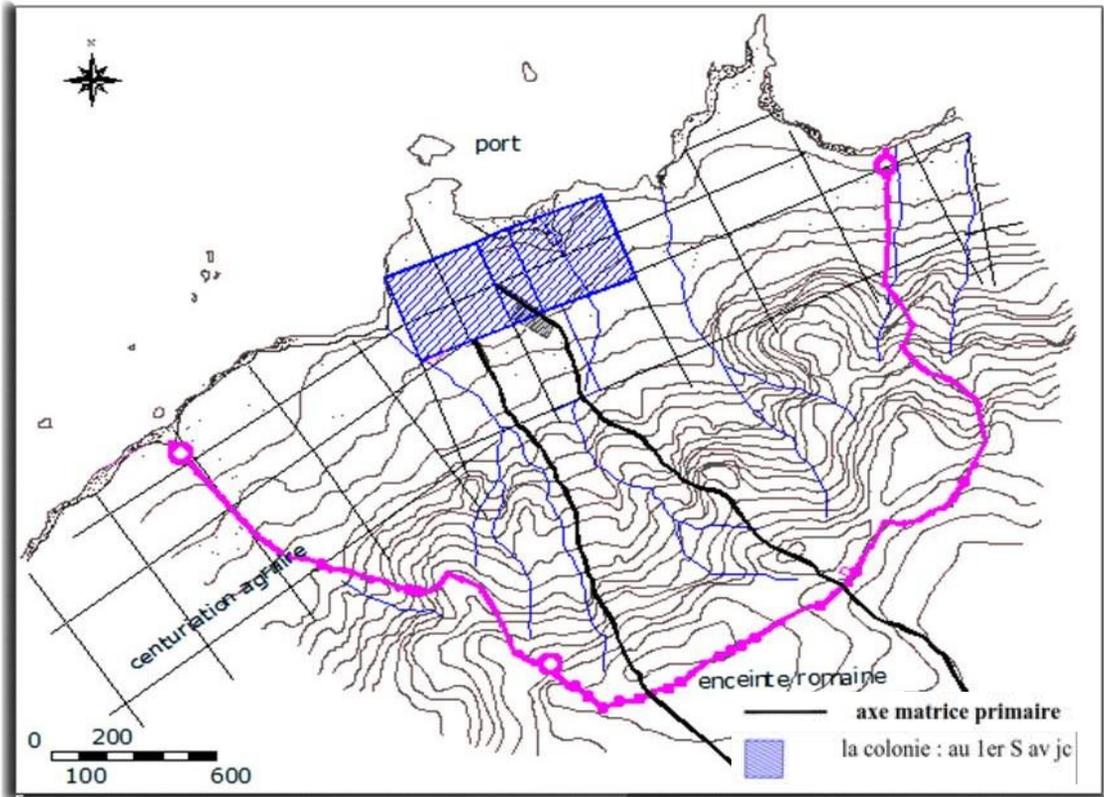
-Restructuration dans l'ancien noyau.

#### **La ville Sévérienne : du 3ème au 6ème siècle de J.C :**

-Césarée connu sa plus grande expansion, son mouvement d'urbanisation atteignit toute la partie Nord.

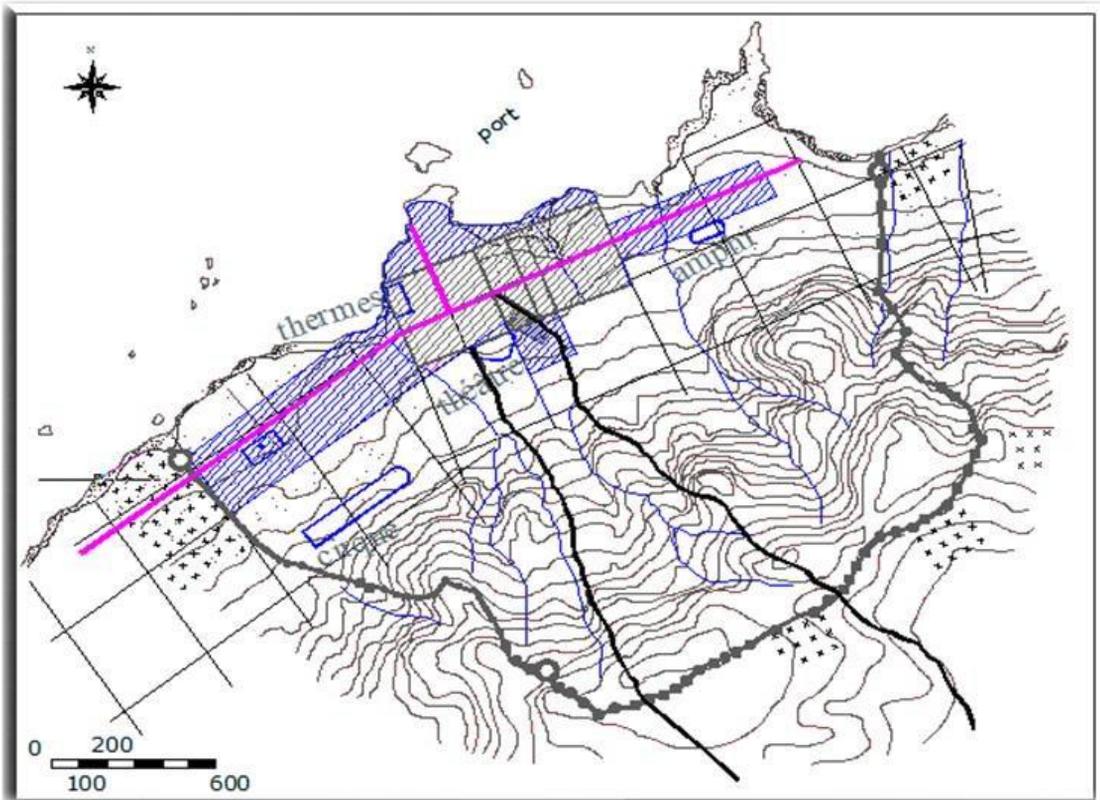
-Un urbanisme géométrique se dotant de plusieurs monuments publics.

<sup>2</sup> Philippe Leveau, *Cesarea de Maurétanie*, collection école Française de Rome, 1984.



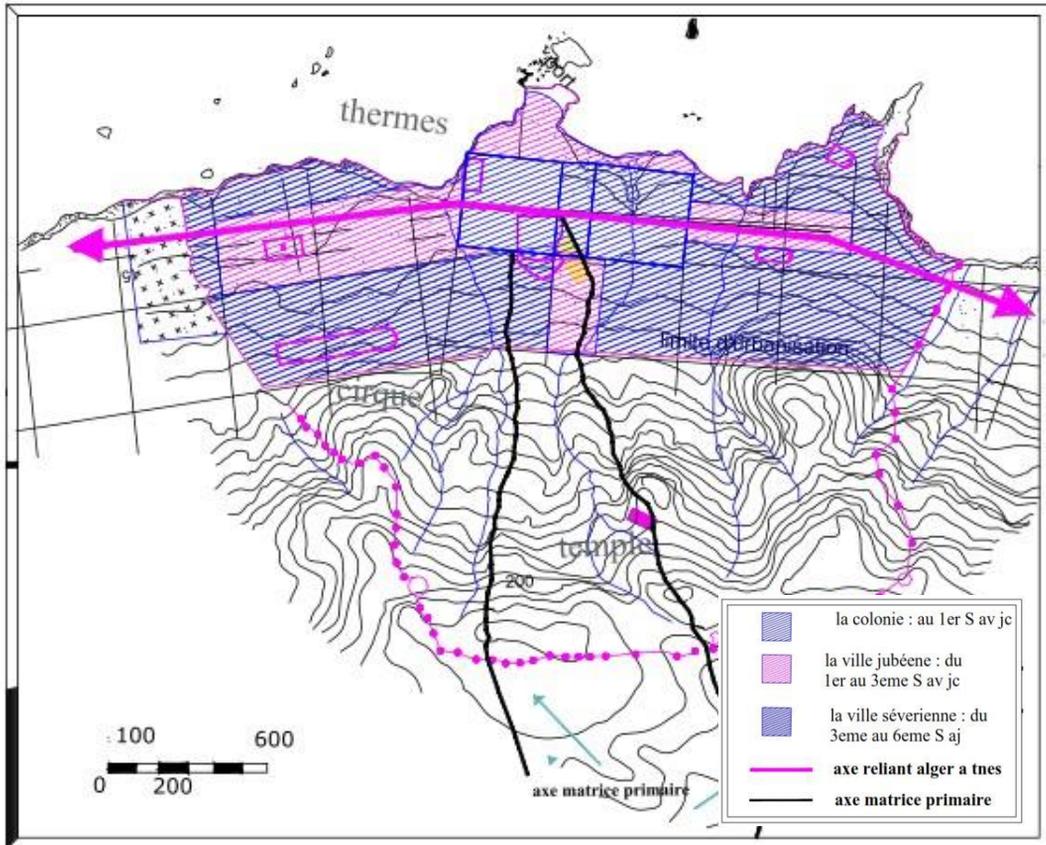
**Fig 33. La colonie**

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs



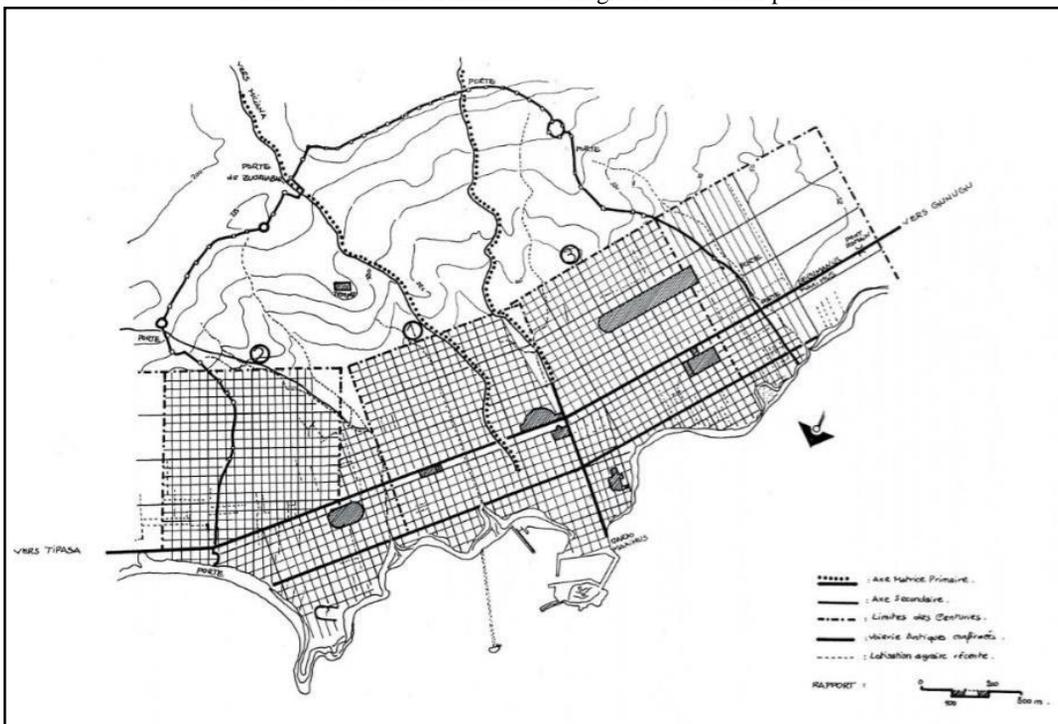
**Fig 34. La ville Jubéene**

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs



**Fig 35. La ville Sévérienne**

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs



**Fig 36. Reconnaissance de la lotisation antique par les directions et le dimensionnement des monuments**  
 Source : Y Chennaoui mémoire de magister 1993

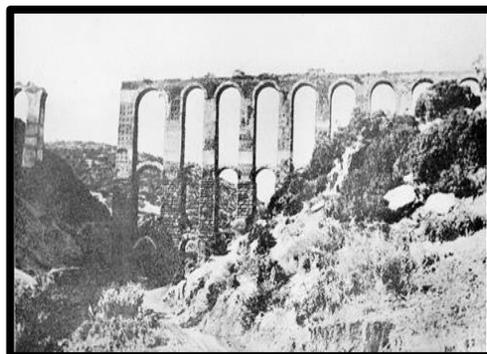
**les éléments historiques de la période romaine :**

**L'aqueduc:**

L'aqueduc oriental long d'une 28 de Km construit durant le règne du roi Juba II au 1<sup>er</sup> Siècle après J.C existe à ce jour. Il est doté de plusieurs ouvrages de ponts parmi les plus importants.



**Fig 37. l'aqueduc**  
Source : groupe CNERU 2004



**Fig 38. l'aqueduc**  
Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993

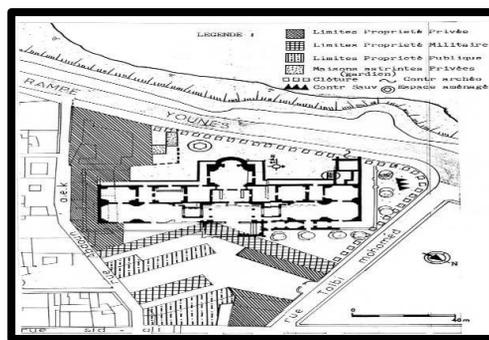
**Les thermes de l'Ouest :**

Ces monuments gigantesques de la ville Romaine, comprenaient trois salles distinctes

- Une salle froide FRIGIDARIUM
- Une salle tiède TEPIDARIUM
- Une salle chaude CALDARIUM



**Fig 39. thermes de l'ouest**  
Source : groupe CNERU 2004



**Fig 40. plan des thermes de l'ouest**  
Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993

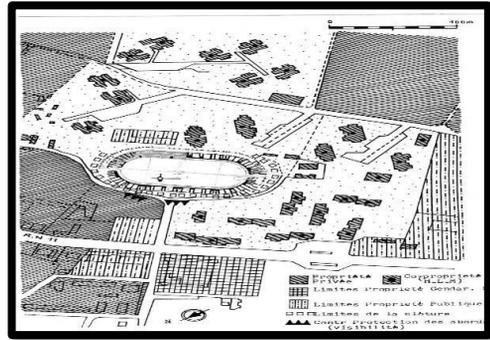
**L'amphithéâtre :**

Situé à l'entrée Est de la ville en bordure de la Route Nationale N°11, cet ensemble présente une forme ovale très particulière.

L'amphithéâtre de Césarée Présente une particularité unique dans le monde romain ;au lieu d'être elliptique ,l'arène se compose d'un espace central rectangulaire prolongé sur les petits côtés de deux espaces semi-circulaires, il se trouve dans la partie orientale de la ville à 800 m du forum et à 550m du rempart de l'Est



**Fig 41. l'amphithéâtre**  
Source : CNERU



**Fig 42. plan l'amphithéâtre**  
Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993

### Le forum :

La localisation du forum construit durant la période sévérienne au 2<sup>ème</sup> Siècle après J.C a longtemps posé des problèmes.

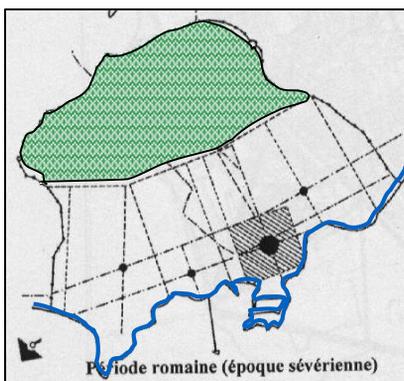
Les fouilles réalisées en 1977 ont permis de dégager un ensemble qui parait avoir appartenu au centre monumental de la ville antique à savoir l'angle d'une place dallée d'une surface de 100m<sup>2</sup> qui serait une petite partie du forum, la basilique judiciaire d'une longueur de 3 m et tout au nord une église.



**Fig 43. le forum**  
Source : CNERU 2008

### 3.2.4. Période Vandale et Byzantine : 10<sup>ème</sup> siècle (V au VIII<sup>ème</sup> siècle)

Durant cette période, Césarée n'a connu que des destructions dues aux batailles entre les Byzantins et les autochtones, mais resta la capitale de la province avec son nouveau nom Cherchell. Un grand tremblement de terre secoua la ville qui fut rasée et abandonnée jusqu'à la venue des Andalous.



**Tremblement de terre**  
Au 10<sup>ème</sup> siècle, la ville fut entièrement rasée

La ville a connu une période de stagnation et de dégradation

### 3.2.5. Période Andalous-Ottomane et Ottomane: Du 13<sup>ème</sup> siècle à 1830.

L'arrivée des andalous chassés d'Espagne au 15<sup>ème</sup> siècle ainsi que les influences maritimes favorisent une renaissance de la ville dont le statut faillit devenir celui de capitale à l'arrivée des ottomanes.

En édifiant la ville sur les fondations de la ville romaine, les récupérant les assiettes des antiques en réutilisant les matériaux de construction.

La lecture du plan cadastral de 1840 nous permet de constater qu'il y'a eu une superposition de deux structures antiques.

La naissance d'un nouvel agrégat issu de cette superposition, l'une régulière et planifiée (romaine) et l'autre organique et spontanée (andalou-ottomane) a permis de générer une morphologie urbaine tout à fait nouvelle mais non indépendante de la précédente.

On distingue 3 phases essentielles de formation à cette période

**Le bourg moyenâgeux (13<sup>ème</sup> Siècle)**

**La ville Andalouse : à partir de 1496**

**La ville andalous-ottomane : du 17<sup>e</sup> au 19<sup>ème</sup> Siècle**

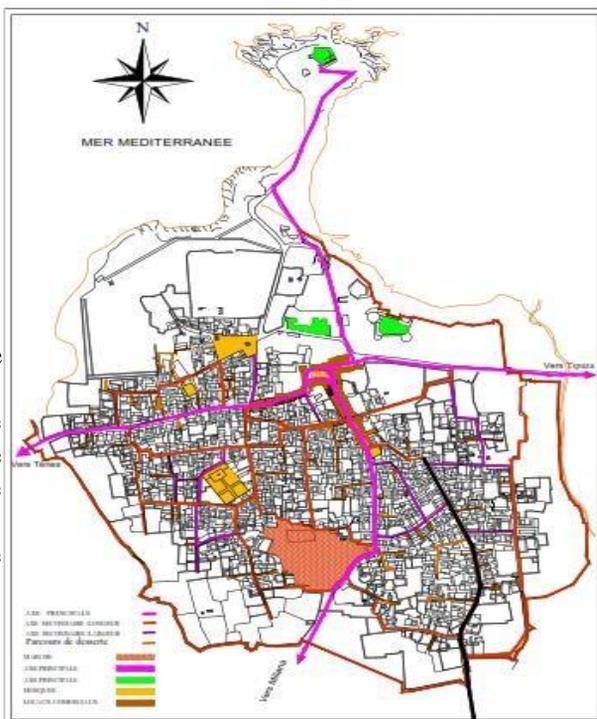


Fig 45. Cherchell pendant la période Andalous

Source : Césaréa de Mauritanie Philippe leveau

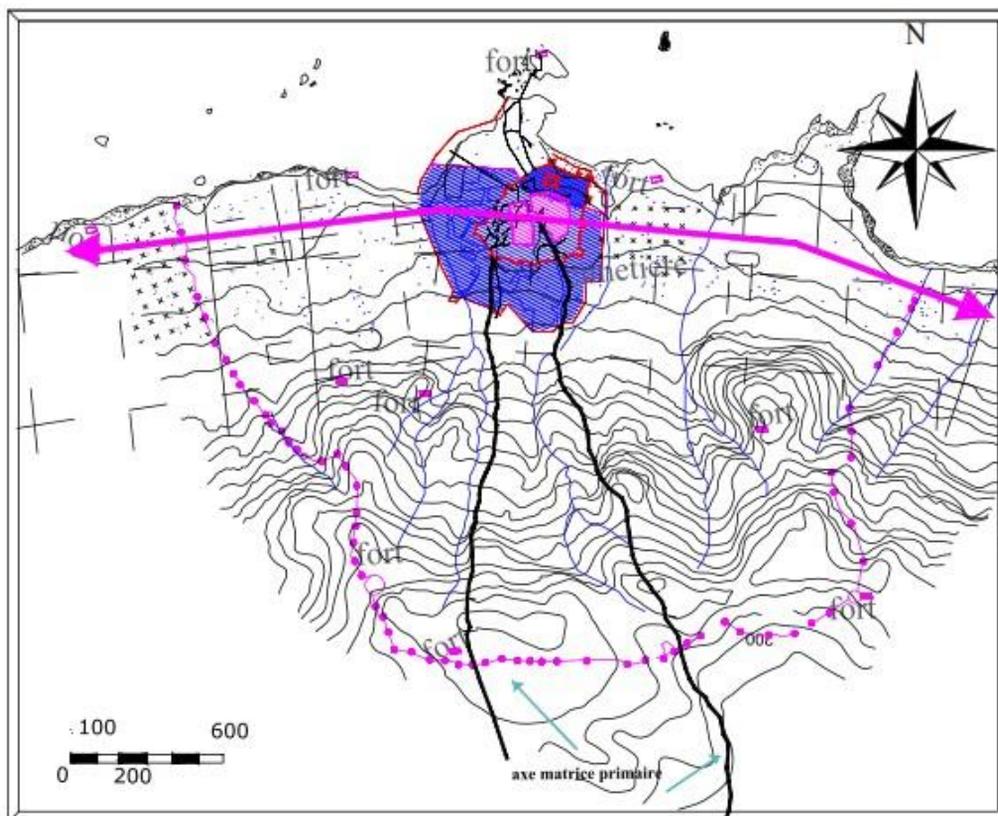


Fig 46. les 3 phases de formations

Source : Y chennaoui mémoire de magister 1993 traiter par auteurs

**Les éléments historiques de la période ottomane :**

**Mosquée des 100 Colonnes :**

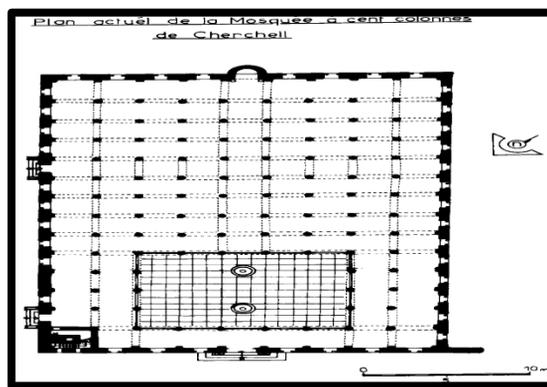
Cette mosquée a été construite sur l'emplacement probable d'un temple romain. Sa grande forêt de piliers cylindriques, décorant la salle des prières, lui octroient son nom.

Située en plein centre-ville, celle-ci demeure remarquable par sa taille et son architecture. Elle a une superficie de 1734 m<sup>2</sup> et possède une cour intérieure décorée d'une vasque en son centre.

Les colonnes en pierre granitique supportent les treize (13) toitures qui recouvrent les nefs de la mosquée.

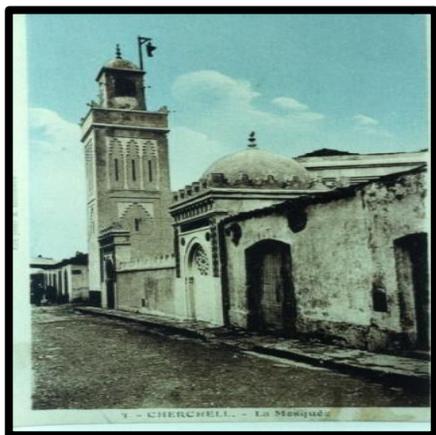


**Fig 47. mosquée des 100 colonnes**  
Source : CNERU 2008

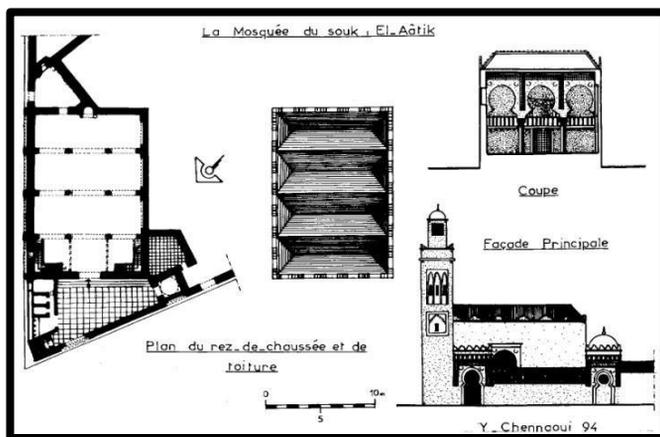


**Fig 48. plan de la mosquée des 100 colonnes**  
Source : PPSMVSA

**Mosquée du Souk :**



**Fig 49. mosquée du souk**  
Source : musée de Cherchell



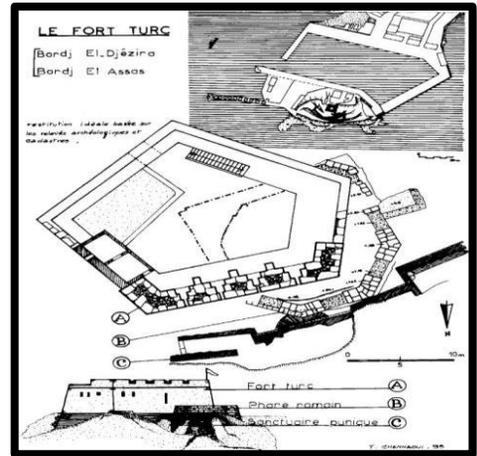
**Fig 50. mosquée du souk**  
Source : PPSMVSA

**Fort Ottomane :**

On y trouve les restes d'un habitat punique, les restes d'un habitat romain dont on dit qu'il fut une copie miniature du phare d'Alexandrie ; et enfin les restes du fort de Barberousse Bordj El Djazira



**Fig 51. fort Ottomane**  
Source : CNERU 2008



**Fig 52. fort Ottomane**  
Source : ppmvsa

**3.2.6. Période coloniale : De 1840 à 1962 :**

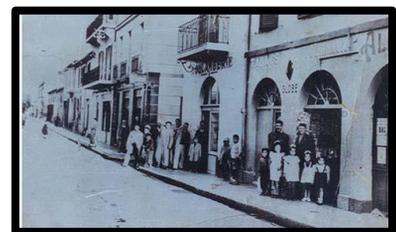
Le génie militaire français intervient sur le site de Cherchell en établissant des règles qui lui sont propres. En effet le principal objectif est de renforcer le système défensif de la ville par la régularisation du plan de la ville médiévale. Parmi les différentes interventions qui ont été effectuées, nous pouvons noter :

- l'élargissement des voies ainsi que leur alignement selon un plan de régularisation du tissu urbain.

- création de deux voies carrossables de 8 m de large allant de la porte d'Alger à celle de l'ouest et de la place du Fort Royal à la porte de Miliana (rue de Césaréa et la rue du théâtre).
- création d'une place carrée à l'emplacement du Marché arabe et établissement de services publics tels que mairie, justice et plus tard gendarmerie, musée, hôtel de ville et église tels que l'indiquent les plans cadastraux de 1870.



**Fig 53. place des martyres avant 1960**  
Source: PFE ARPA 2007-2008



**Fig 54. le boulevard avant 1960**  
Source: PFE ARPA 2007-2008

### A-1<sup>ère</sup> intervention coloniale : Un plan de régularisation

- La régularisation du plan afin de renforcer le système défensif selon les règles militaires. La ville coloniale ayant le statut d'une ville caserne, entourée d'une enceinte de plus de 2500m et moins importante que la ville antique dont elle n'occupe que la partie centrale.
- Extension des espaces internes.
- Construction des équipements publics.
- Installation de l'Académie militaire
- Transformation des fonctions et des édifices majeurs.

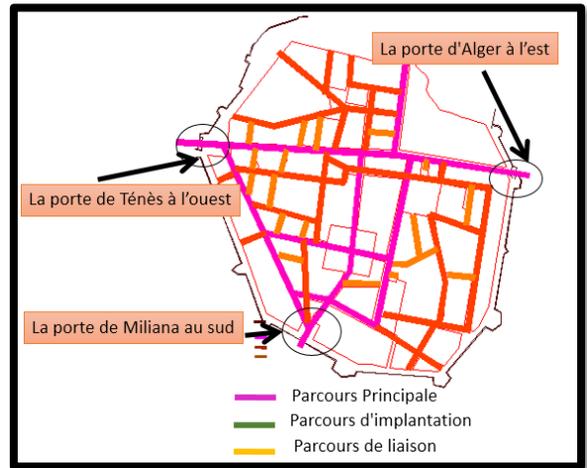


Fig 55. régularisation de voirie : Linéaire  
Source: auteurs

### B-2<sup>ème</sup> intervention coloniale :

L'évolution intramuros

En a assisté à une double croissance :

- Linéaire suivant l'axe structurant (Decumanus) est vers l'ouest
- Polaire au sud dépassant l'enceinte en gardant sa forme.
- Le noyau primaire reste le point d'articulation le plus fort.
- Réaménagement du port.
- Création des espaces publics
- Reprises de l'alignement antique.
- Création du quartier européen.
- Finalisation des travaux de restitution et de régularisation.
- Installation des nouveaux édifices tel que l'église, le marché, lycée etc...

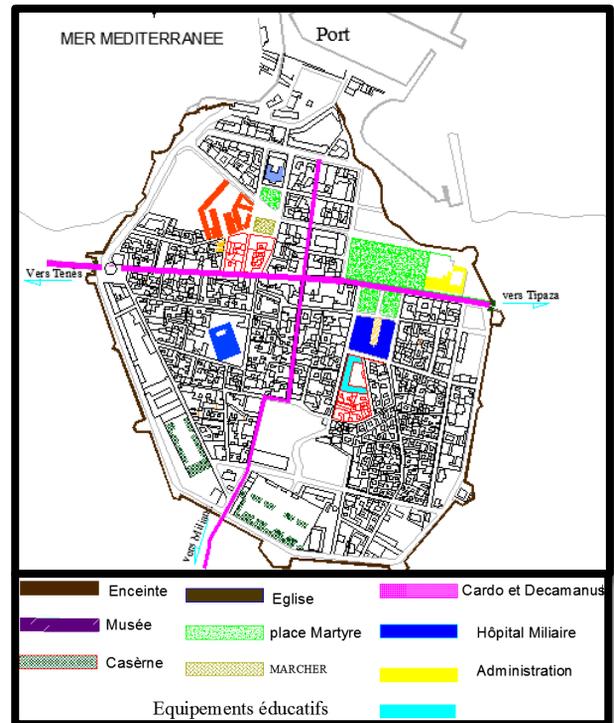


Fig 56. évolution intramuros  
Source: auteurs

**C-3ème intervention coloniale :**

L'extension extra muros

- Extension de la zone militaire.
- Apparition des zones agricoles avec l'extension.

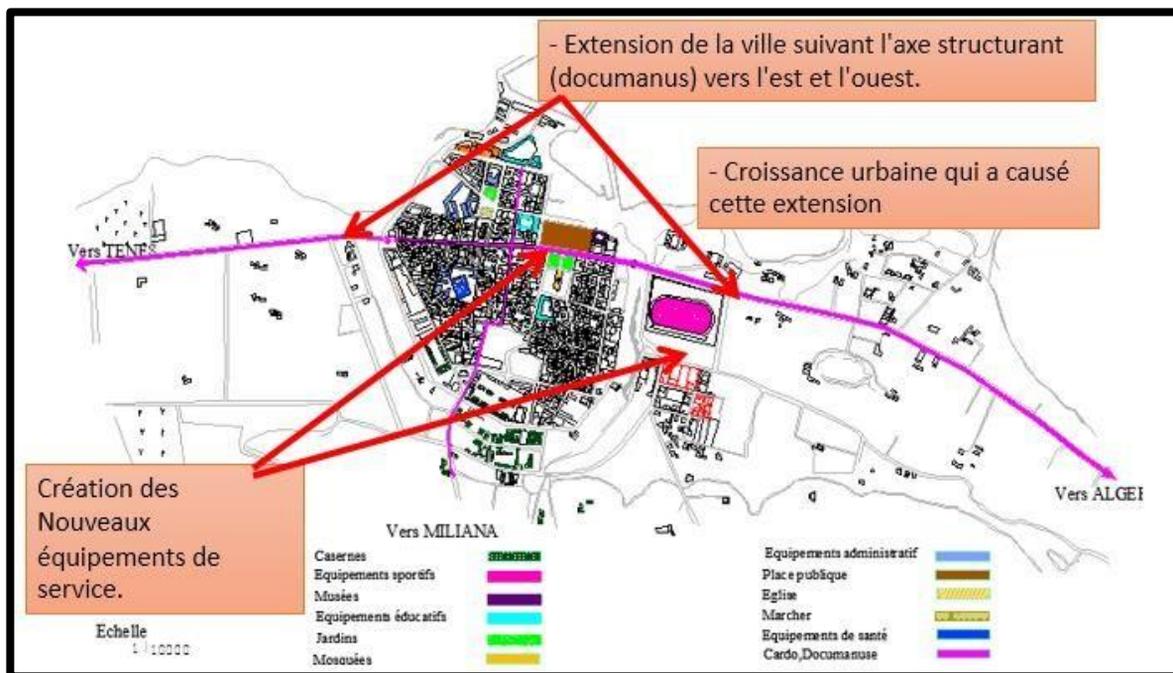


Fig 57. L'extension extra muros  
Source: auteurs

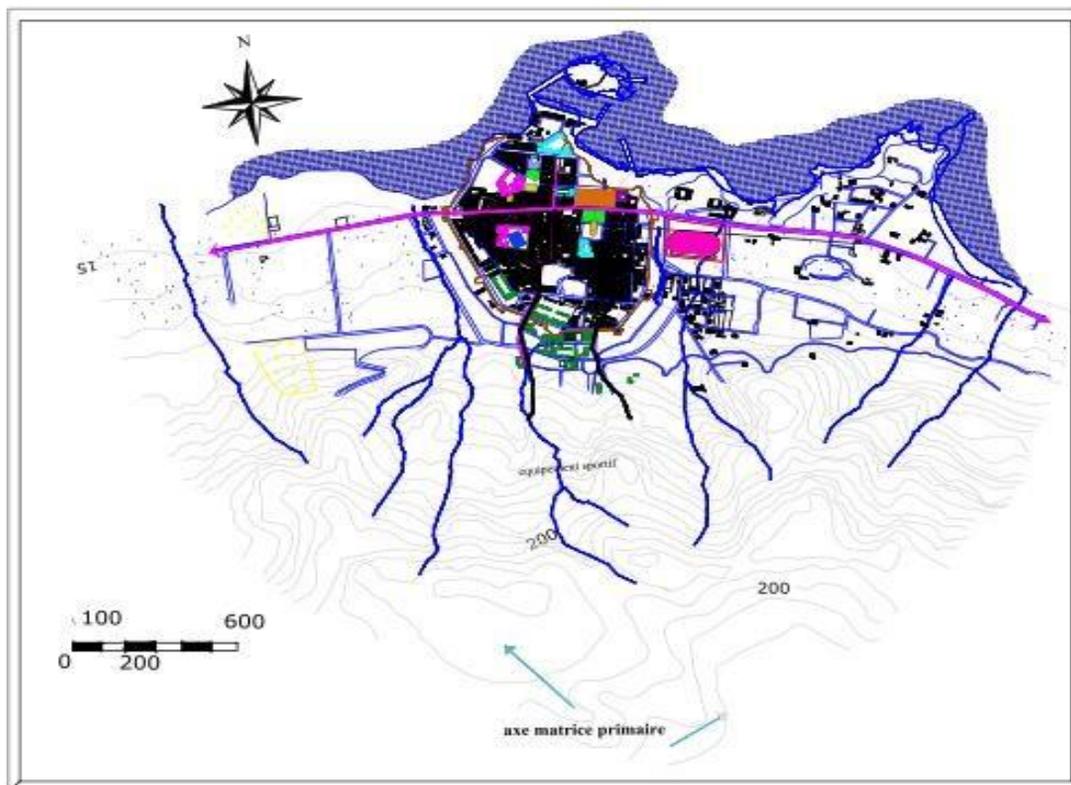


Fig 58. Cherchell entre 1840 et 1960  
Source: auteurs

**Les éléments historiques de la période coloniale :**



**Fig 59. musée**  
Source: auteurs



**Fig 60. l'église reconvertie en mosquée**  
Source: auteurs

**Le musée**

Il occupe le côté Est de la place des martyre. Construit en 1908, le musée de Cherchell est un édifice d'architecture très simple ; Il a été conçu sur le modèle d'une maison romaine.

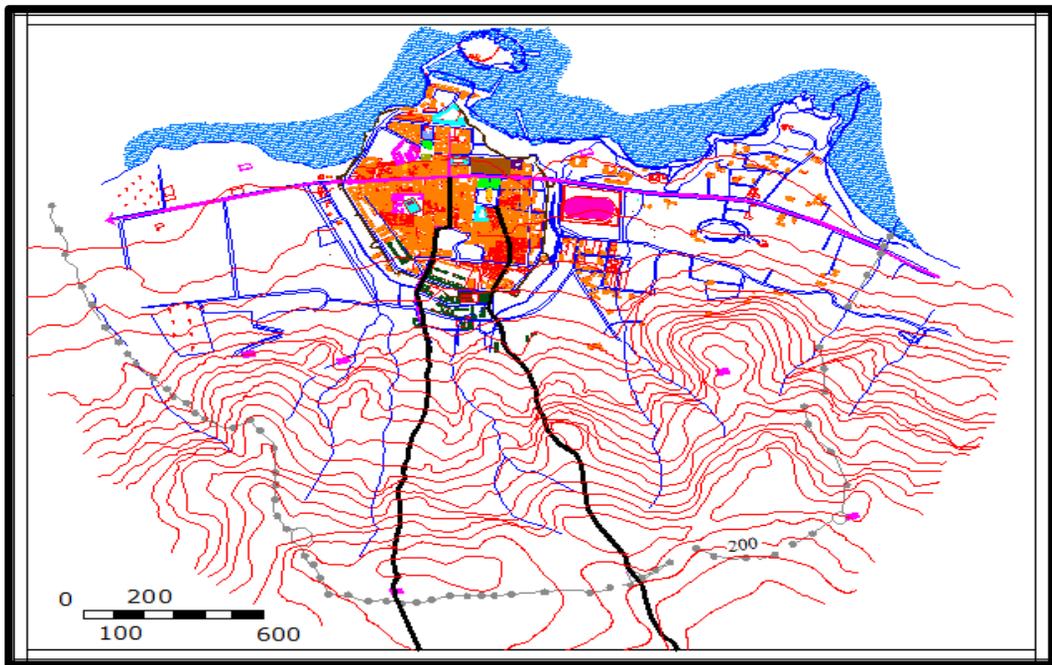
En effet ,ses quatre galeries encadrent une cour centrale carrée .

**L'église**

Construite par les français au 19ème siècle, on y retrouve l'art gréco –romain dans sa façade (le soubassement, le corps et le couronnement).

**3.2-7. Période post coloniale :**

**A-Première période 1962 – 1965**



**Fig 61. Cherchell entre 1962 et 1965**  
Source: auteurs

Comme d'autres villes algériennes, après l'indépendance Cherchell a connu une période de stagnation qui a engendré des conséquences sur la production du cadre bâti. Caractéristiques résumant l'état de cette période :

- Compléter le contenu des projets entamés par les colonisateurs tel que : les travaux de réaménagement, réaménagement du port et l'apparition du nouveau cadre bâti.

### B-2eme période 1965 – 1980 :

En 1980 la ville a connu un nouveau mouvement, cette période se caractérise par :

- l'apparition de l'habitat collectif.
- Création des nouveaux équipements tel que : sportif, éducatif etc...
- extension continue vers l'est et l'ouest.

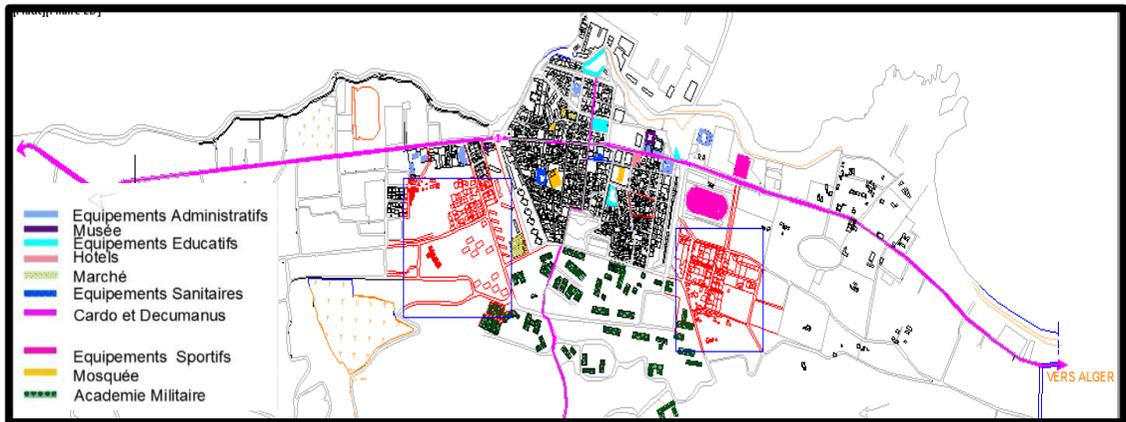


Fig 62. Cherchell en 1980

Source: PDAU de Cherchell traité par auteurs

### C- 3eme période 1980 - 2004 :

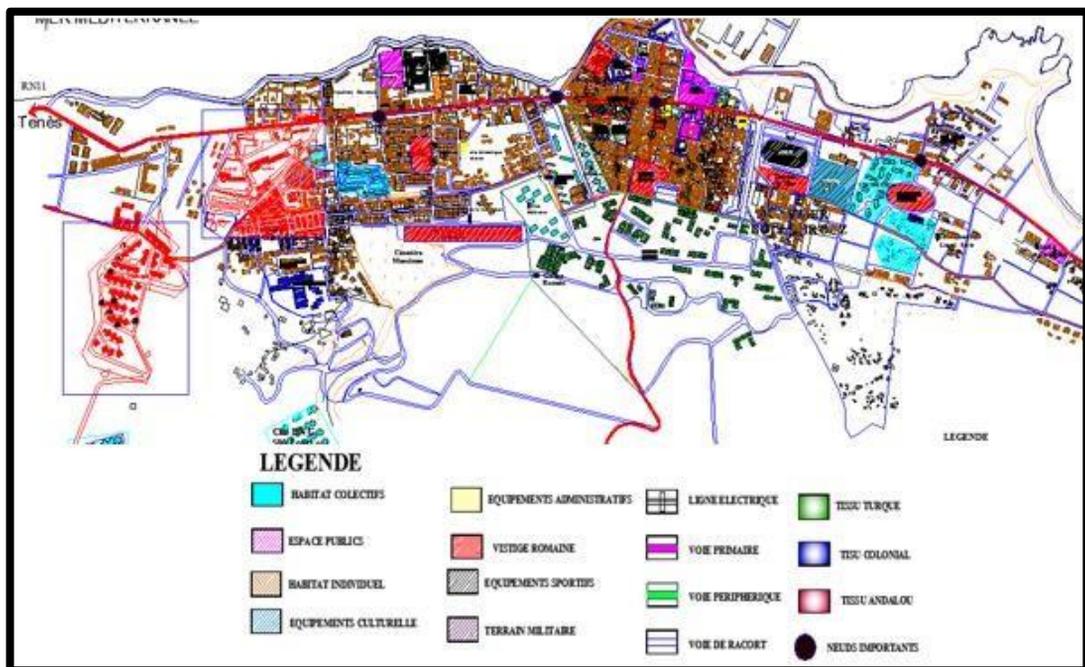


Fig 63. Cherchell en 2004

Source: PDAU de Cherchell traité par auteurs

Etat actuel se présente sous forme d'un développement remarquable ou on voit :

- Apparition du nouveau village suivant l'axe structurant la rue N11 (l'ancien Documanus)
- L'aménagement de l'espace suivant le système suivi après l'indépendance.
- Apparition des POS bien défini permis : Quartier Boulahrouz, Mahem.

#### 4-8. Conclusion :

Dans son évolution, Cherchell a connu quatre phases principales romaine, ottomane, coloniale et post coloniale

Se caractérisent par leurs aspects morphologiques et typologiques qui ont souvent tendance à se superposer et par leur spécificité structurelle et fonctionnelle.

La ville de Cherchell a commencé son évolution depuis son noyau historique, à l'époque arabo-musulmane, en une croissance polaire et continue. Mais ce développement a du changer de mode et est devenu linéaire dès que le tissu urbain a rencontré les barrières naturelles qui sont : la cote au nord-ouest, et le relief montagneux au sud-est. A ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle de la caserne militaire au sud-est.

Pendant cette croissance, le tissu urbain de la ville de Cherchell se transformait, mais a gardé des éléments, dit « fort », qui a joué un rôle dans la détermination de sa forme actuelle.

Nous avons appelé ces éléments forts des « permanences » parce qu'ils ont perduré à travers l'évolution synchronique de la ville.

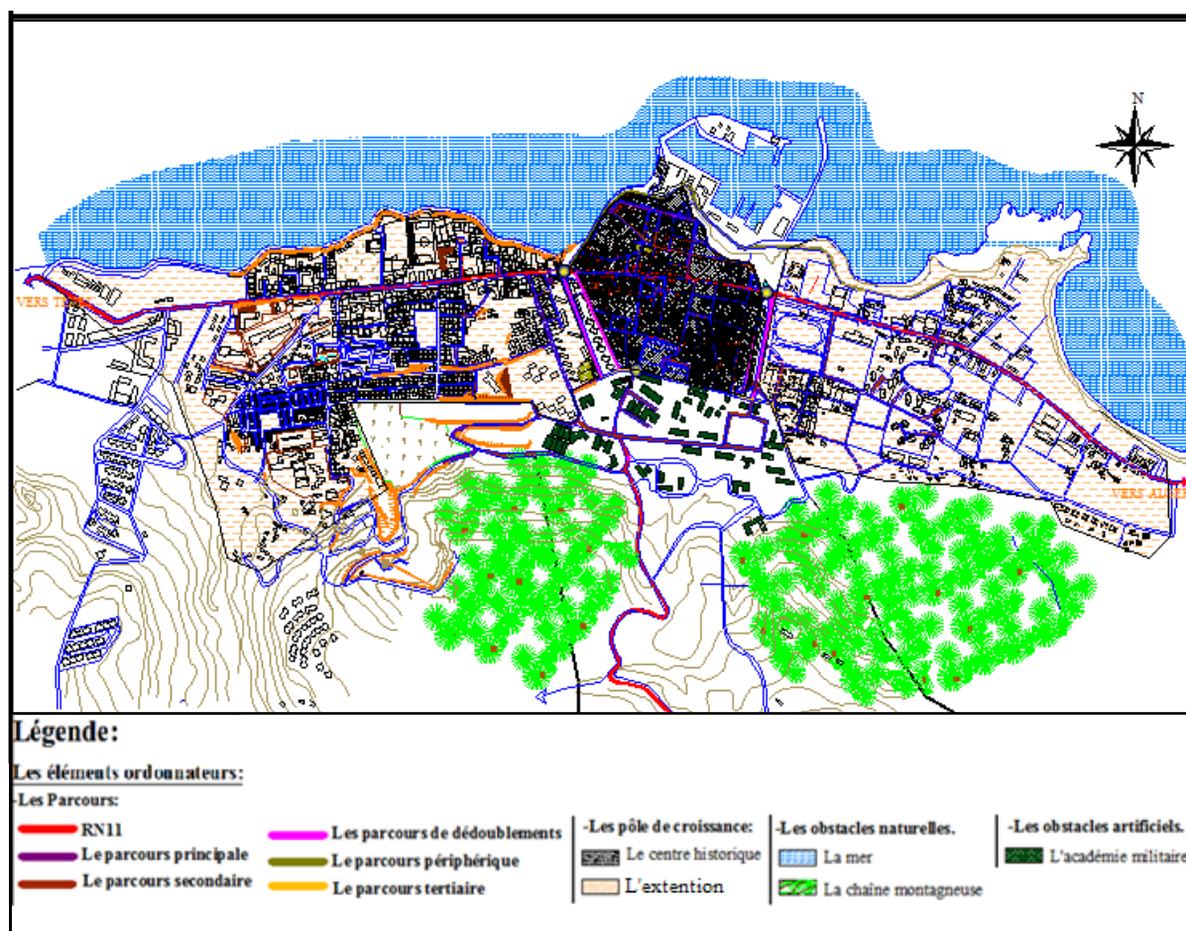


Fig 64. Carte de synthèse (permanences de Cherchell)

Source : PDAU de Cherchell traité par les auteurs

### 3.3. LECTURE SYNCHRONIQUE:

#### 3.3.1. Système viaire :

##### A- Les parcours principaux de la ville

**Parcours Est-Ouest :** très haut degré de permanence ancien DUCUMANUS, le parcours de la crête principale, et actuel RN11

C'est une voie à l'échelle du territoire, elle relie la ville de «Cherchell.» avec d'autres villes, c'est l'axe routier entre « Alger. » et «Mostaganem.» elle est d'origine phénicienne qui jouait un rôle structurant et qui continue à l'être jusqu'à nos jours...

Large de huit mètres, elle divise la ville en deux parties. Elle est caractérisée par une concentration d'activités administratives et commerciales.

**Parcours Nord-Sud :** très haut degré de permanence, héritage du parcours romain (cardo ) qui représente le parcours de crête secondaire à l'origine de l'implantation de la ville.

C'est la résultat du plan d'alignement de l'époque. Il est marqué par l'existence de monuments historiques qui sont le théâtre Romain et le forum.

Ce parcours permet la relation directe de ces monuments avec le quartier de (caesarée) et la place des martyres.

##### B- Hiérarchisation des voies

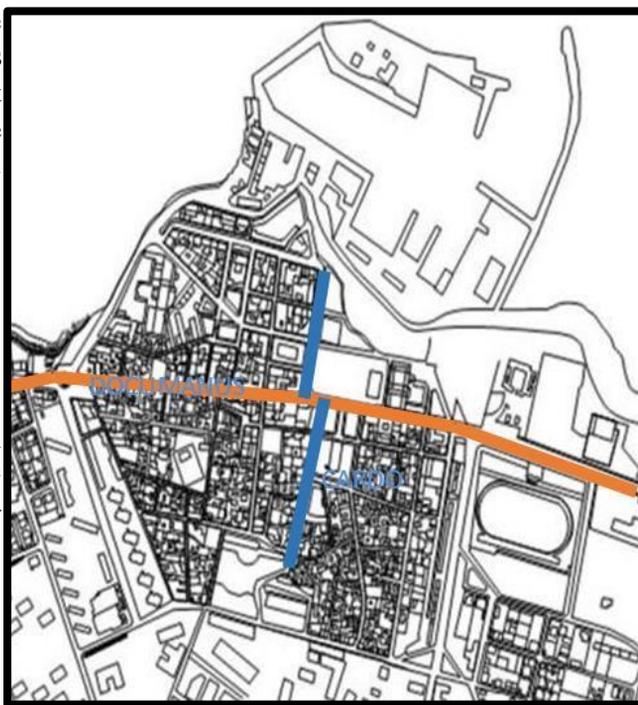
L'accessibilité diffère d'un îlot à un autre selon la spécificité de chaque tissu.

-Le tissu traditionnel (Andalou-Ottomane) est caractérisé par une hiérarchisation des voies, du parcours secondaire à l'espace semi- public qui est l'axe tertiaire jusqu'à l'espace semi privé qui est l'impasse.

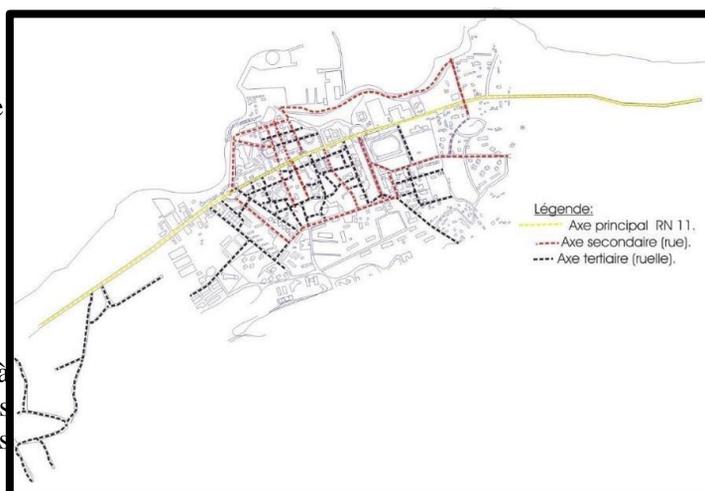
La majorité des voies de ce tissu est à caractère piétonnier vu leurs caractéristiques géométriques spécifiques (formes, dimensions, ... etc.).

-Le tissu colonial dans la partie basse de la ville, et mieux structuré avec des parcours plus large est bien défini. En

général, au niveau du centre-ville, les parcours sont bien définis, les bâtiments sont accolés les uns aux autres et alignés le long des voies. Cependant, cette hiérarchisation est tout à fait absente dans les nouvelles extensions (périphéries Est et Ouest).



**Fig 65. parcours principaux de la ville**  
Source : Auteur



**Fig 66. parcours structurants de la ville**  
Source : Auteur

5-3. Typologie de bâti

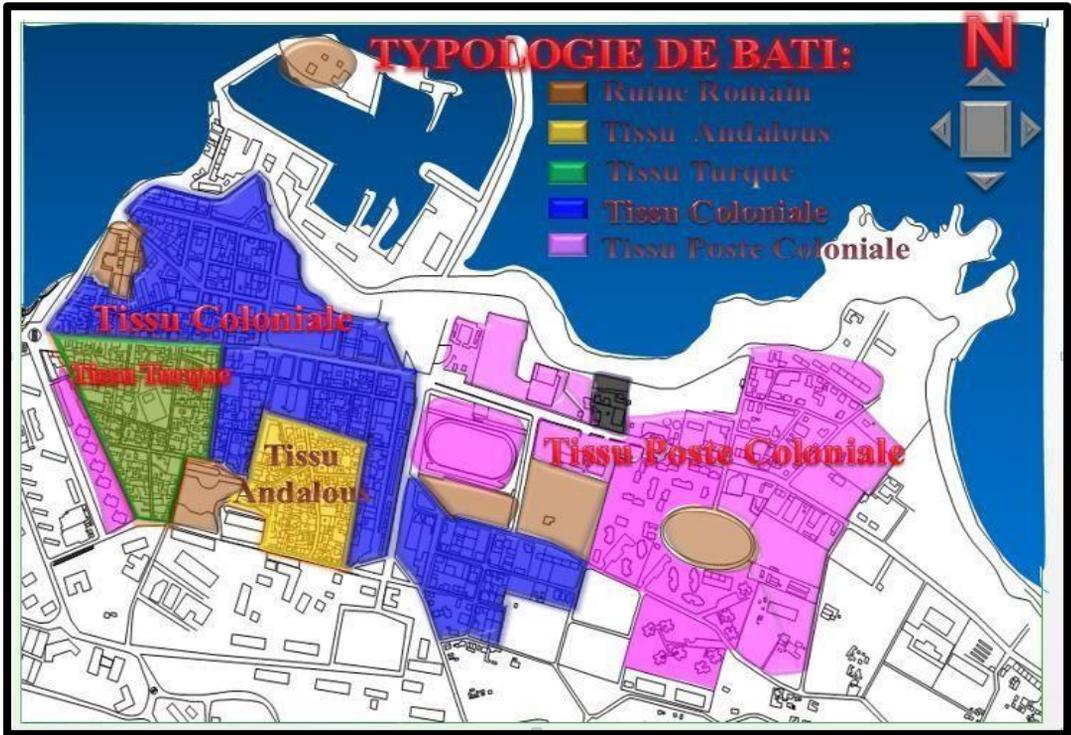
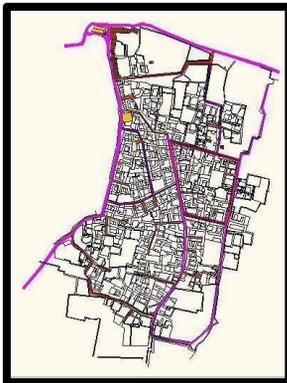


Fig 67. schéma de la typologie de bâtis

Source : Auteur

A- Typologie du tissu andalous Ain Ksiba):



1840

La ville andalouse s'est établie sur des fondations antiques, reprenant les anciennes voies.

La hiérarchie de cette organisation est dictée par la voie matrice, la rue ruelle et impasse Organisation de la période andalouse suivant un axe linéaire (cardo)

La trame parcellaire Andalouse qui se présente sous la forme d'un système d'arborisation

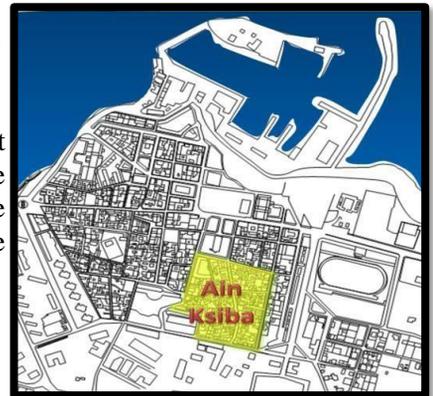
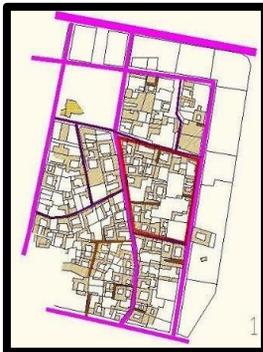
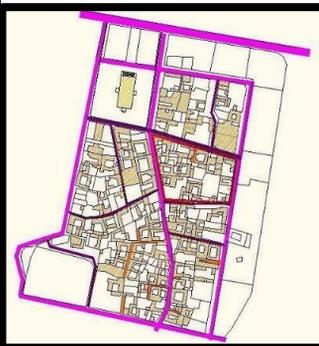


Fig 68, centre historique

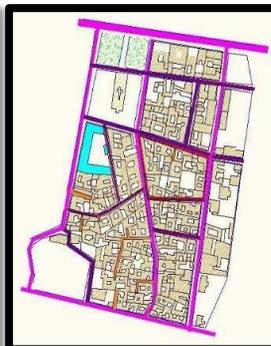
Source : Auteur



1870



1898



1950



État actuelle

Fig 69. Evolution du tissu andalou

Source : Auteurs

### Le découpage de l'îlot andalou

Le découpage de l'îlot andalou s'effectue par rapport à plusieurs médianes, ce qui va assurer une accessibilité à ces rangées intérieures

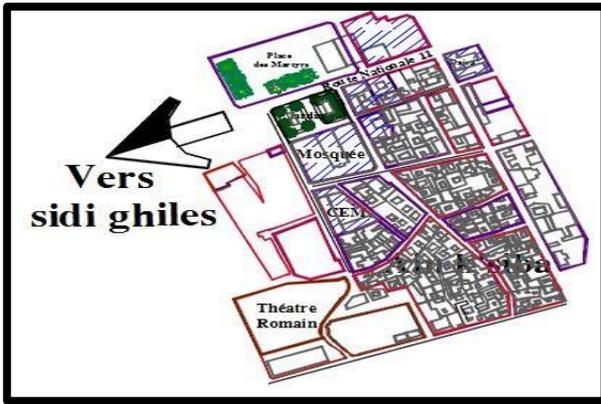


Fig 70 . la composition de l'îlot andalous  
Source : Auteurs

| CENTRE VILLE           | FORME         | ROMAINE | COLONIALE | ACTUELLE |
|------------------------|---------------|---------|-----------|----------|
| <p>VOIE PRINCIPALE</p> | <p>80 X40</p> |         |           |          |
| <p>VOIE SECONDAIRE</p> | <p>100X60</p> |         |           |          |
| <p>VOIE TERTIAIRE</p>  | <p>50X30</p>  |         |           |          |

Tab 1. Evolution de la parcelle andalouse  
source : auteurs

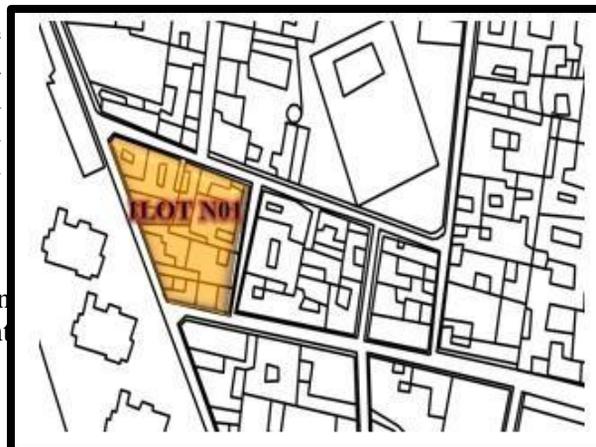
**B- typologie du tissu ottomane**

**L'intégration** et la rénovation des structures antiques dans l'architecture et l'urbanisme de la ville et le parcours matrice Est/Ouest, qui fut l'ancien DOCUMANUS de la ville impériale garde sa primauté et sa forme dans la ville et cela aux différentes époques (c'est l'actuelle rue Abdel Hack) on constate que les deux noyaux constituant la structure urbaine andalou turque au niveau de la partie haute de la ville

**Le tissu turc** qui s'organise autour de la mosquée des 100 colonnes et caractérisé également par un système introverti mais où les façades sont touchées par les alignements coloniaux  
L'ensemble du tissu présente un accollement de maisons à patio généralement un tissu planaire perforé et transpercé par les voies

**Le découpage de l'îlot turc**

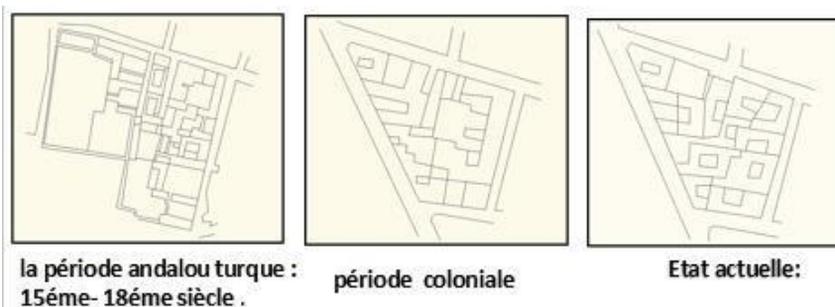
Le découpage de l'îlot turc s'effectue par rapport à plusieurs médianes, ce qui va assurer une imperméabilité et une accessibilité à ces rangées intérieures, assurée par des impasses et des passages couverts



**Fig 71. situation de l'îlot turque**  
Source : Auteur



**Fig 72. les parcelles de l'îlot turc**  
Source : Auteurs



**Fig 73. Evolution de la parcelle turque**  
Source : Auteurs

### C- Typologie du tissu coloniale :

C'est la partie basse de la ville Nord caractérisée par son plan en damier organisant son réseau de voies, les bâtiments à étages extravertis avec des façades ouvertes sur la rue par les grandes ouvertures et les balcons. Après modification du tracé andalou turque avec un réaligement des voies, les portées nouvellement construites, aucun modèle de base n'apparaît, seule la régularité d'îlot et le tracé orthogonal régissent, avec une hiérarchie des voies principales de desserte, d'implantation et d'adduction.

Durant l'époque coloniale nous avons pu constater un développement considérable de la ville dans la partie Nord au-delà de l'axe principal (rue de Césarée).

La régularisation du tissu.

La suppression de la partie nord de la ville et introduction de deux types de bâti : la maison en bande et la maison en ligne.

L'habitat colonial présente alors un type extraverti par l'utilisation de grandes ouvertures et des balcons animés



**Fig 74. façades du tissu coloniale**

Source : Auteurs

### Typologie de bâti :

#### Les étapes de modifications et des transformations du bâti traditionnel

##### La première étape :

Projets d'alignement réalisés entre 1840 et 1870

La maison traditionnelle qui s'est retrouvée avec des parties démolies ou rajoutées.

##### La deuxième étape :

La non-conformité du type arabe au mode de vie européen

##### La troisième étape :

Projet de percement du boulevard

Démolitions importantes au sein du tissu

**Type d'îlots :**

L'îlot à trois rangées :

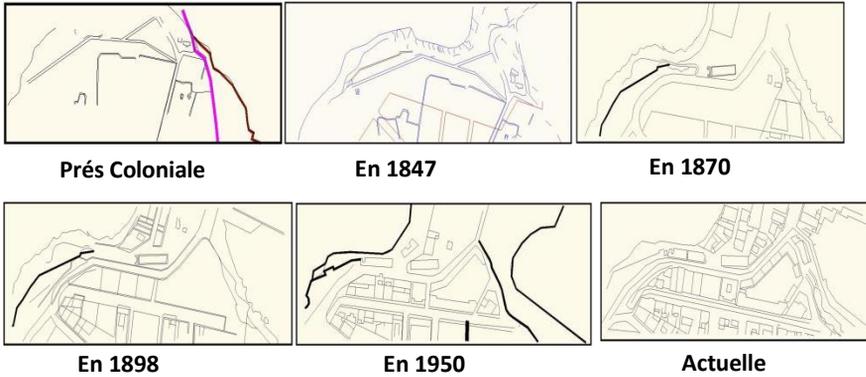
C'est un découpage en forme de T

L'îlot à deux rangés :

Une ligne médiane le long de l'îlot

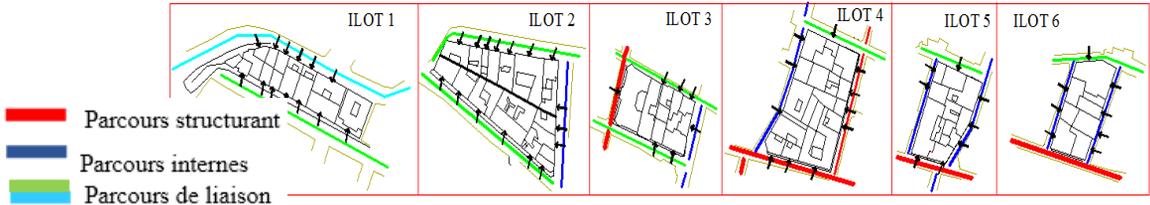
Les parcelles sont tracées perpendiculairement sur cette ligne

**Evolution de l'îlot coloniale :**



**Fig 75. Evolution de l'îlot coloniale**  
Source : Auteurs

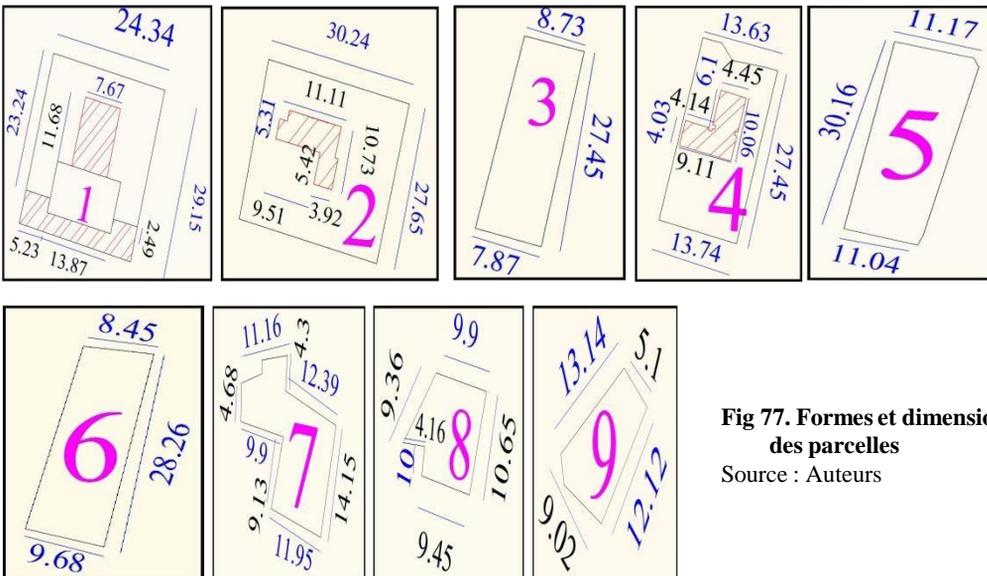
**Accessibilité :**



**Fig 76. Accessibilité des parcelles**  
Source : Auteurs

**Découpage des parcelles**

**Etudes d'exemple : parcelles de l'îlot 1**



**Fig 77. Formes et dimensions des parcelles**  
Source : Auteurs

Etudes d'exemple (suite) parcelle 2-4-5-6 :

|   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| 2 |  |  | <p>Surface foncière: 269.57m<sup>2</sup></p> | <p>Maison de rive:<br/>-triple mitoyenneté<br/>-quadr cellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                   |
|   |  |  | <p>Surface foncière: 242.42m<sup>2</sup></p> | <p>Maison d'angle:<br/>-double mitoyenneté<br/>-tricellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                      |
|   |  |  | <p>Surface foncière: 89.67m<sup>2</sup></p>  | <p>Maison de rive:<br/>-triple mitoyenneté<br/>-tricellulaire<br/>-accée sur parcours<br/>-entrée centrale</p> |
| 4 |  |  | <p>Surface foncière: 303.92m<sup>2</sup></p> | <p>Maison d'angle:<br/>-double mitoyenneté<br/>-bicellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                       |
|   |  |  | <p>Surface foncière: 329.21m<sup>2</sup></p> | <p>Maison de rive:<br/>-double mitoyenneté<br/>-quadr cellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                   |
|   |  |  | <p>Surface foncière: 108.97m<sup>2</sup></p> | <p>Maison de centre:<br/>-triple mitoyenneté<br/>-bicellulaire<br/>-accée sur impasse</p>                      |
| 5 |  |  | <p>Surface foncière: 149.65m<sup>2</sup></p> | <p>Maison d'angle:<br/>-double mitoyenneté<br/>-tricellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                      |
| 6 |  |  | <p>Surface foncière: 309.2m<sup>2</sup></p>  | <p>Maison d'angle:<br/>-double mitoyenneté<br/>-tricellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                      |
|   |  |  | <p>Surface foncière: 147.71m<sup>2</sup></p> | <p>Maison de rive:<br/>-triple mitoyenneté<br/>-cellulaire<br/>-accée sur parcours</p>                         |

Tab 2. Etude des parcelle 2-4-5-6

Source : Auteurs

#### 4. Processus typologique de l'unité bâtie :

##### Evolution de la maison par rapport à l'orientation :

D'après CANIGGIA et selon le principe de l'orientation on peut remarquer que le processus évolutif passe par certaines étapes, généralement on commence par bâtir une chambre au fond de la parcelle afin de profiter d'un bon ensoleillement (orientation sud-est) les autres chambres vianderont s'adosser, L'une après l'autre jusqu'à former un espace centrale. Cet espace a pour fonction d'assurer le confort spatial dans la pratique des différentes activités, ainsi qu'un éclairage et une aération convenable de la maison.

| Matrice et processus de formation de la maison de "CHERCHELL<br>type portant et variantes présentant une différentiation de l'air enclose en COUR et JARDIN |                                  |  |                                  |  |
|---|----------------------------------|--|----------------------------------|--|
| agregat rural   | type de maison mono-cellulaire 0 |  |                                  |  |
| agregat rural   | maison a cour agricole 1         |  |                                  |  |
|   |                                  | creation de la maison pluri-cellulaire | formation de tabernae            | densification de la cour               |
| agregat proto-urbain  | maison a cour 2                  |  |                                  |  |
|   |                                  | densification de la cour               | saturation de la ville           | densification du jardin "INSULISATION" |
| agregat urbain  | maison a etage 3                 |  |                                  |  |
|   |                                  | extention verticale                    | extention verticale              |  |
| agregat urbain  | maison a cour (etage+terrasse) 4 |  |                                  |  |
|   |                                  | formation d'une terrasse a etage       | formation d'une terrasse a etage |  |

Tab 3. Matrice et processus de formation de la maison Chercelloise  
Source : Auteurs

**Evolution de la maison par rapport à sa position dans le tissu :**

La maison d'angle:

l'îlot sera subdivisé en deux parcelles, dont

l'une d'elle sera très petite par rapport à l'autre, et qui se trouvera au niveau de l'angle, elle va constituer un corps orienté vers la rue, et un autre orienté vers le patio qui sert uniquement d'aération et éclairage illumination pour toute la maison.

La maison de rive

les îlots sont bordés par les maisons de rives ; dans ce cas la partie du rez de chaussé donnant sur la voie est utilisé, soit en tant que boutique, soit en tant qu'accès, tandis l'autre partie donnant vers l'intérieur se développent en profondeur.

**Conclusion :**

Caractéristiques de la maison cherchelloise

On peut distinguer plusieurs éléments :

Les quatre pentes de la toiture dirigée vers la cour.

La skifa est sans chicane.

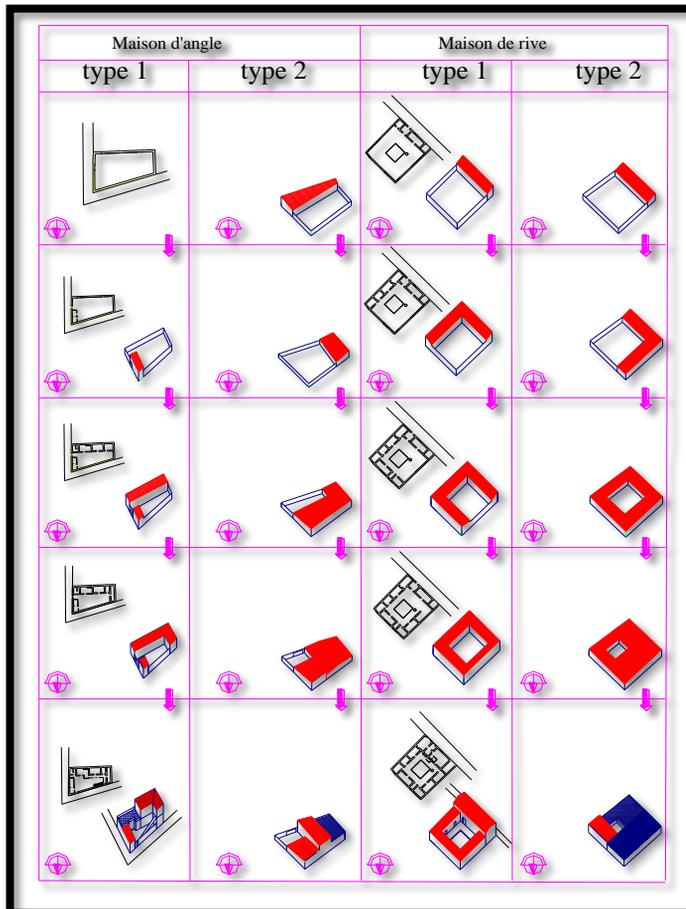
La cage d'escalier se dresse à partir de la cour. La terrasse quand elle existe prend une partie de l'étage supérieur.

Un puits occupe souvent le centre de la cour, sinon une végétation le remplace. Le jardin domestique demeure impératif dans la conception de la maison.

**5. Les éléments architectoniques :**

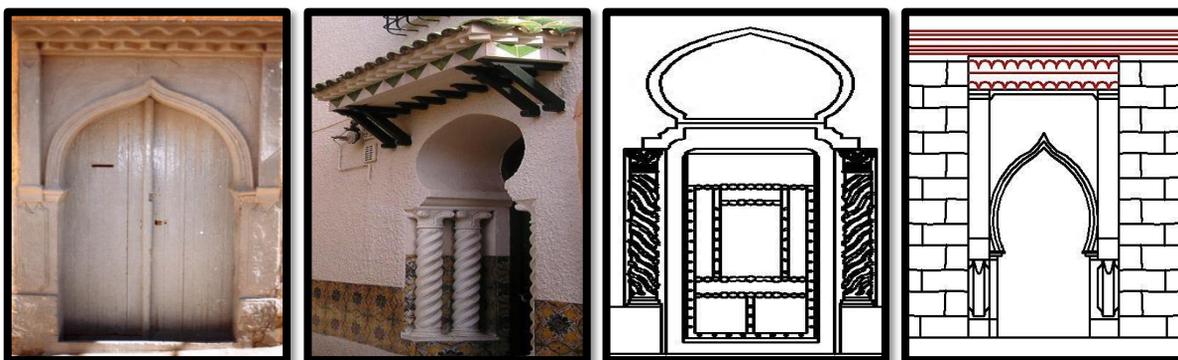
Chaque civilisation a adopté un style spécifique au niveau des façades et ce qui distingue les périodes. On peut considérer ces éléments architectoniques comme une empreinte propre à chaque civilisation.

Exemples :



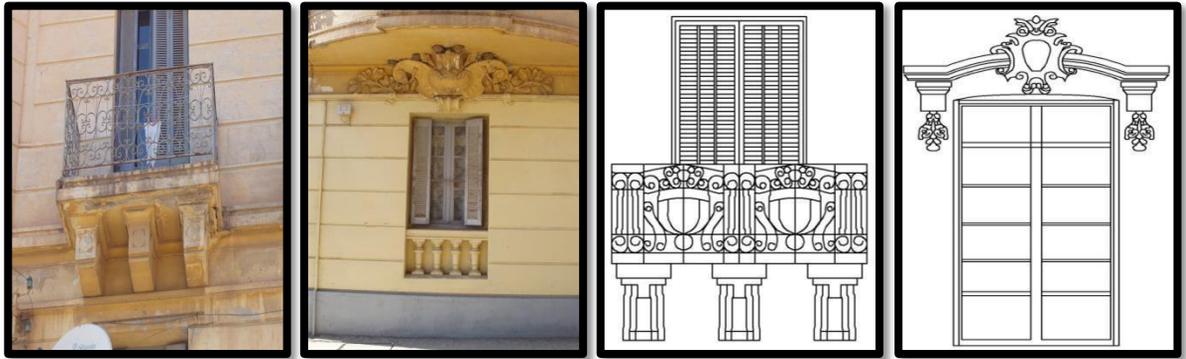
**Tab 4. Evolution de la maison par rapport à son sa position dans le tissu**

Source : Auteurs



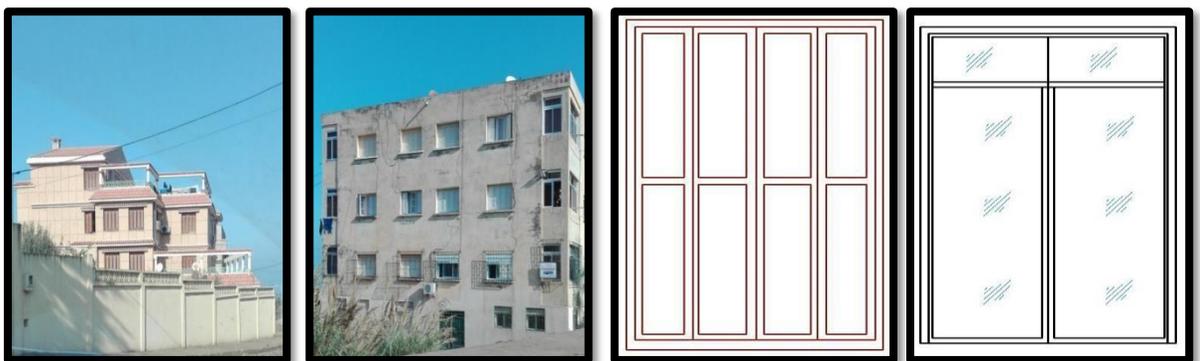
**Fig 78. Eléments architectoniques de porte de période ottomane**

Source : Auteur



**Fig 79. Eléments architectoniques période coloniale**

Source : Auteurs



**Fig 80. Eléments architectonique période contemporaine**

Source : Auteurs

### **L'aspect constructif :**

A « Cherchell. », nous assistons à la survivance des stratifications du bâti des différentes époques, cette stratification se traduit par la superposition des structures.

La morphologie constructive des maisons nous met en présence d'un travail de collaboration entre une culture constructive héritée et un savoir-faire local.

### **6 Synthèse de l'analyse :**

A travers la lecture typo morphologique de la ville de Cherchell nous remarquons une structure fondatrice de la ville ainsi qu'un patrimoine historique d'une grande valeur, qu'on est amené à préserver et faire évoluer pour qu'il participe à la continuité et donner une nouvelle image de la ville.

-Le centre ancien de la ville de Cherchell contient des éléments fondateurs qui sont les permanences typologiques /morphologiques et socioculturelles.

### Les permanences morphologiques :

Naturelle (le relief, la mer, la montagne la ligne de côte ...)

Artificiel:

Les parcours et les voies qui se forment et se transforment dans un processus évolutif et qui ont une valeur historique.

Les limites sont transformées en parcours qui délimite le noyau ancien

Les portes urbaines qui sont des éléments de repères et qui devient des carrefours

### Les permanences typologiques

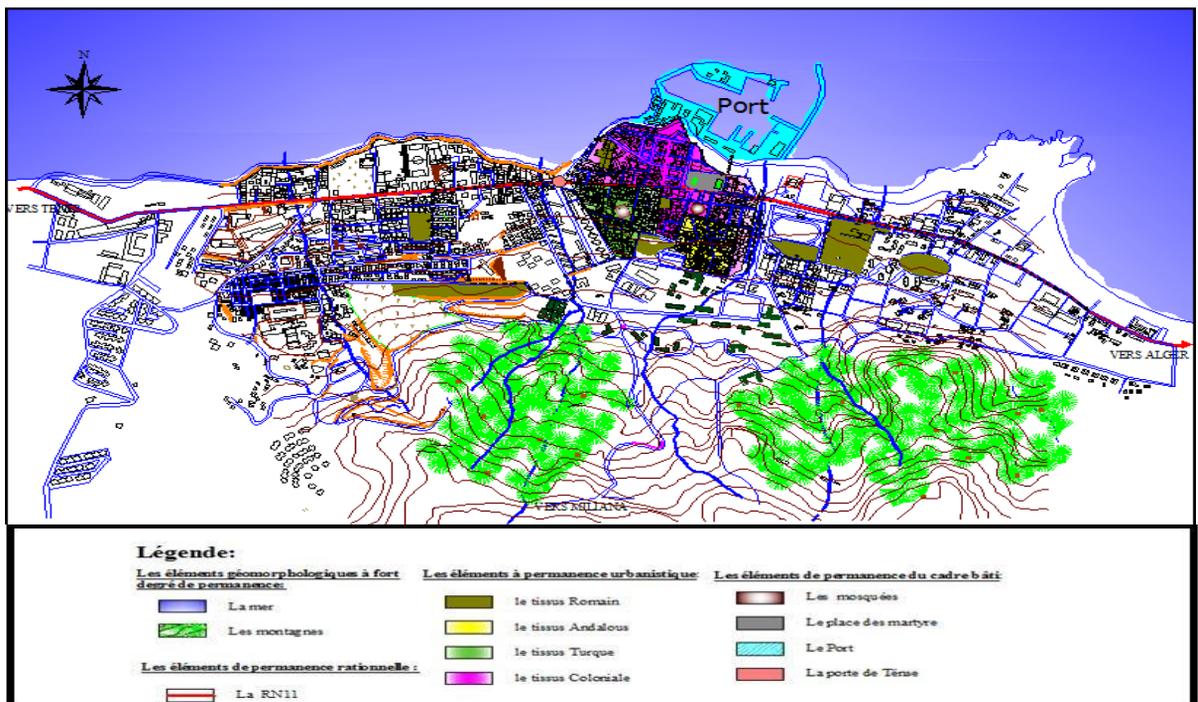
Les maisons qui ont une valeur historique et architecturale

Les mosquées qui sont des points de repère dans la ville traditionnelle

Les quartiers résidentiels comme Ain Ksiba qui sont un patrimoine historique

### Les permanences sociales et culturelles

Ce sont les marchés et les quartiers ainsi les espaces publics très importants pour la dynamique de la ville. Tous ces éléments représentent pour la ville des repères urbains.



**Fig 81. Carte des permanences**

Source : PDAU de la commune de Cherchell traité par les Auteurs

### III.4 OUTIL DE MISE EN VALEURS ARCHEOLOGIQUE

La ville de Cherchell renferme des sites archéologiques de très grande valeur ainsi qu'une collection muséale et statuaire unique au Maghreb. Elle avait besoin d'un outil pour conserver, aménager et gérer l'ensemble de ses sites archéologiques et monuments historiques, d'où vient le plan de protection et de mise en valeurs des sites archéologiques PPMVSA

#### Lecture et diagnostique du PPMVSA :

Le plan est devisé en 3 phases :

- Diagnostic et mesures d'urgences
- relevés topographiques et archéologique et avant-projet
- rédaction finale du PPMVSA.

Pour le diagnostic le groupe a pris comme référence

Les législatives concernant le patrimoine culturel

Les instruments : (le SNAT 2025, SRAT nord centre 2006, Le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques, SDAT 2025, SDAAM, le PAC, le PDAU et POS de Cherchell)

Pour identifier les biens légaux culturels et archéologiques et leur zone de protection

#### Problématiques du PPSMVSA :

Urbanisation non maîtrisée ou l'habitat individuel occupe de plus en plus de terrasses de façon irrationnelle et anarchique provoquant ainsi un mitage sans cesse croissant des terres agricoles. Cherchell connaît un phénomène très délicat qui est la prolifération des bidonvilles, le nombre y est important 1100 baraques recensées en 1998.

Spécificité du centre historique se heurtant à de multiples contraintes dont :

L'absence d'un plan de sauvegarde PPSMVSS, la saturation, dégradation du patrimoine bâti et marginalisation du noyau médiéval d'Ain Ksiba.

Forte pression du besoin de logements accentué par les séismes de 1980 et 1989.

Inexploitation des richesses et potentialités du site (portuaires, balnéaires et touristiques)

Manque d'emplois.

Insuffisances et carences en matière d'équipements touristiques.

Zone rurale éparsée isolée, déshéritée et démunie

| SECTEURS  | SURFACE (HA) | POS concerné  |         | Rapport surface POS/ Secteur |
|---|--------------|---|---------|------------------------------|
|   |              | Désignation selon PDAU  | surface |                              |
| Périmètre de protection continu                           |              |   |         |                              |
| <b>S1</b>   | <b>44.50</b> | POS N°1 :<br>- Centre historique  | 44.50   | 100%                         |
| <b>S2</b>   | <b>84.17</b> | POS N°2,3 et 5 :<br>- Banlieue Ouest<br>- Extension Ouest<br>- Sidi Yahia | 275.23  | 30.58%                       |
| <b>S3</b>   | <b>56.84</b> | POS N°4 et 4A :<br>- Banlieue Est<br>- Extension Est                      | 129.65  | 43.84%                       |
| Périmètres de protection ponctuels                        |              |   |         |                              |
| <b>S4</b>   | <b>18,86</b> | POS N°6 :<br>- Bordj El Ghoula+<br>Terrain NU                             | 20.25   | 32,88%                       |
| <b>S5</b>   | <b>12.56</b> | POS NU1 :<br>- Parc forestier de Oued El Bellah                           |         |                              |
| <b>S6</b>   | <b>13,20</b> | POS ZET Corniche de chenoua / Hamdania                                    | 182     | 7,25%                        |
| <b>SURFACE TOTALE PERIMETRE DE PROTECTION : 230,13 HA</b> |              |   |         |                              |

Tab 5. surfaces des périmètres de protection  
Source : PPMVSA

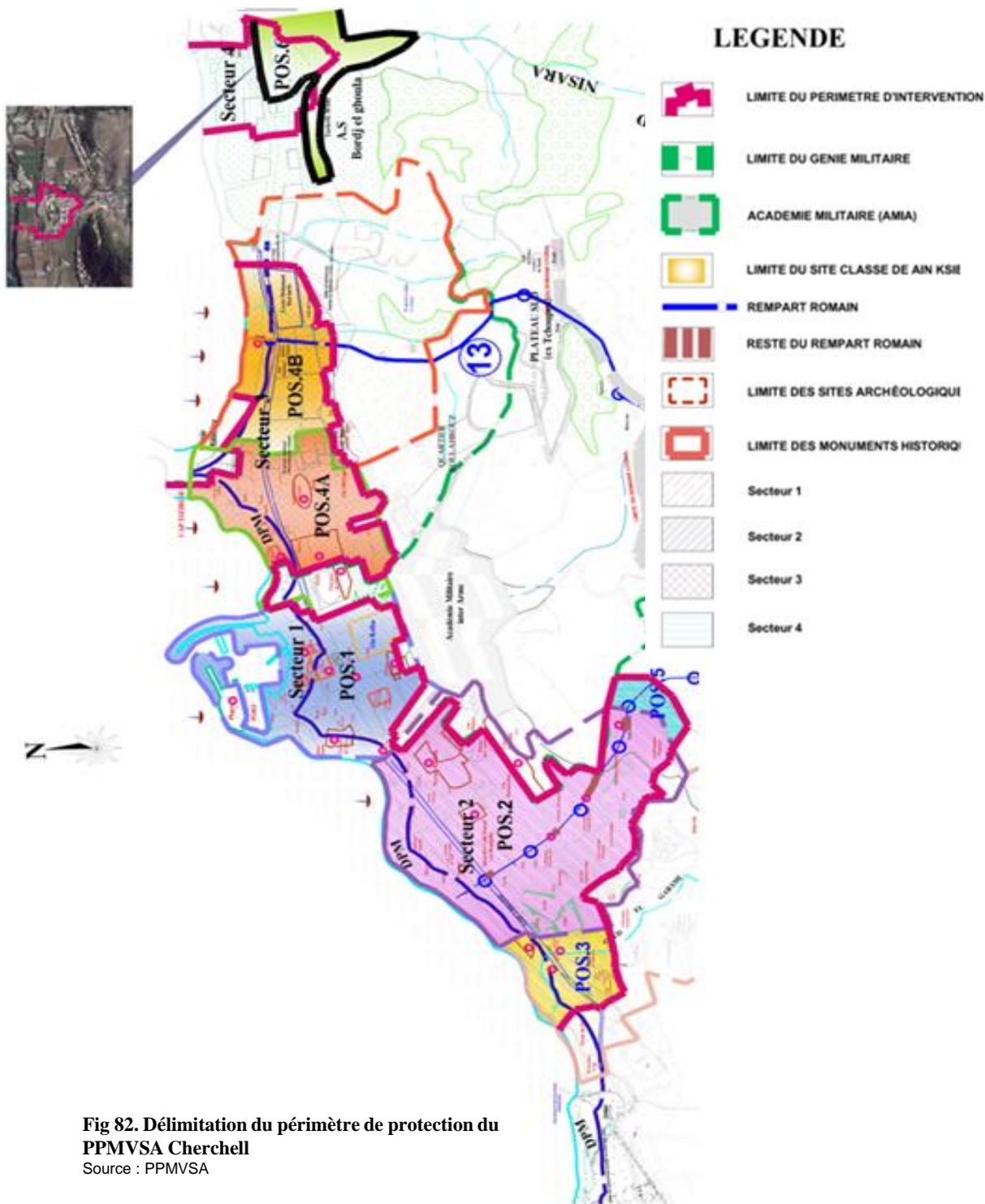
**Critique :**

Les PPMVSA se focalise surtout sur le caractère historique, touristique et culturel de la ville mais ne consiste pas l'activité portuaire qui est une ressource très importante au niveau de la ville.

Manque d'étude sur Ain ksiba

Les relations entre les sites archéologiques sont négligés

Limitation de l'air d'études basé sur la servitude (la pénétration de la zone militaire interrompant la continuité entre le noyau historique et l'extention)



### III.4 INSTRUMENTS D'URBANISME

#### A- Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :

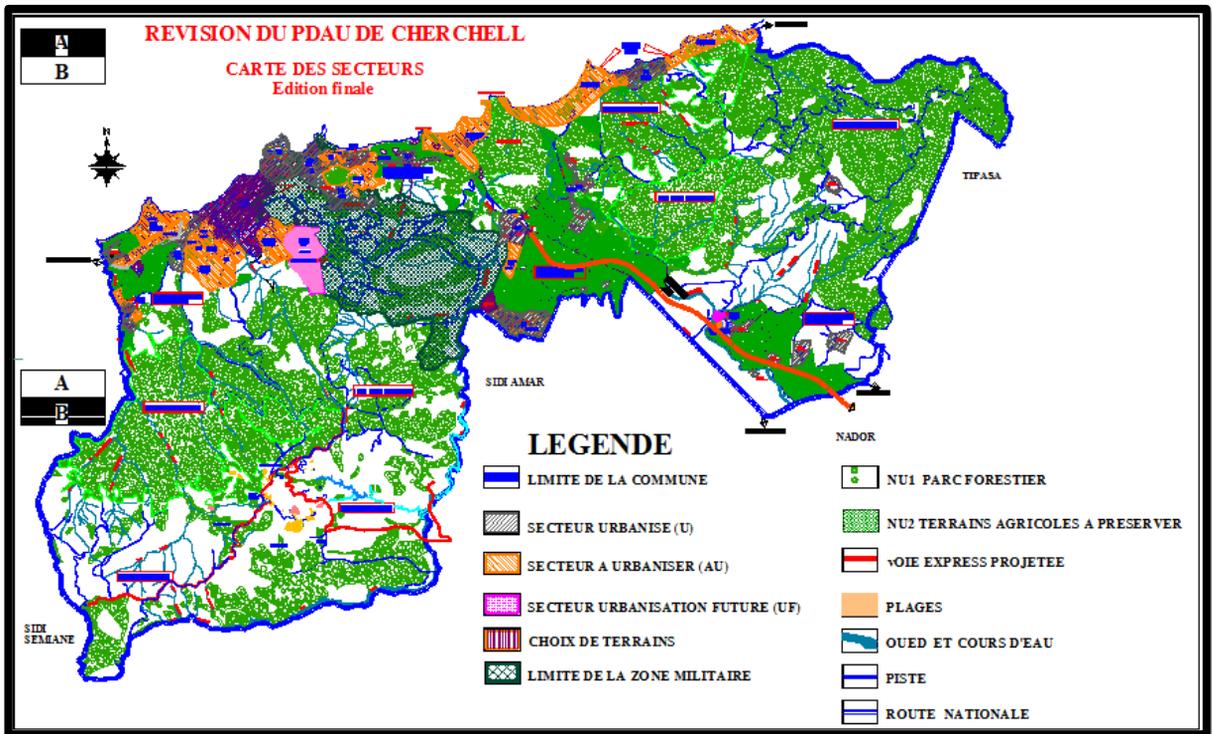


Fig 83. PDAU de Cherchell  
Source : Commune de Cherchell

#### Lecture critique du PDAU :

Le découpage du PDAU est réalisé d'une manière linéaire suivant la route nationale considérée comme un axe structurant de la ville résultant en un développement sur le long de cet axe, qui finit par saturer le trafic automobile. Par contre ce découpage permet d'avoir une bonne relation ville - la mer

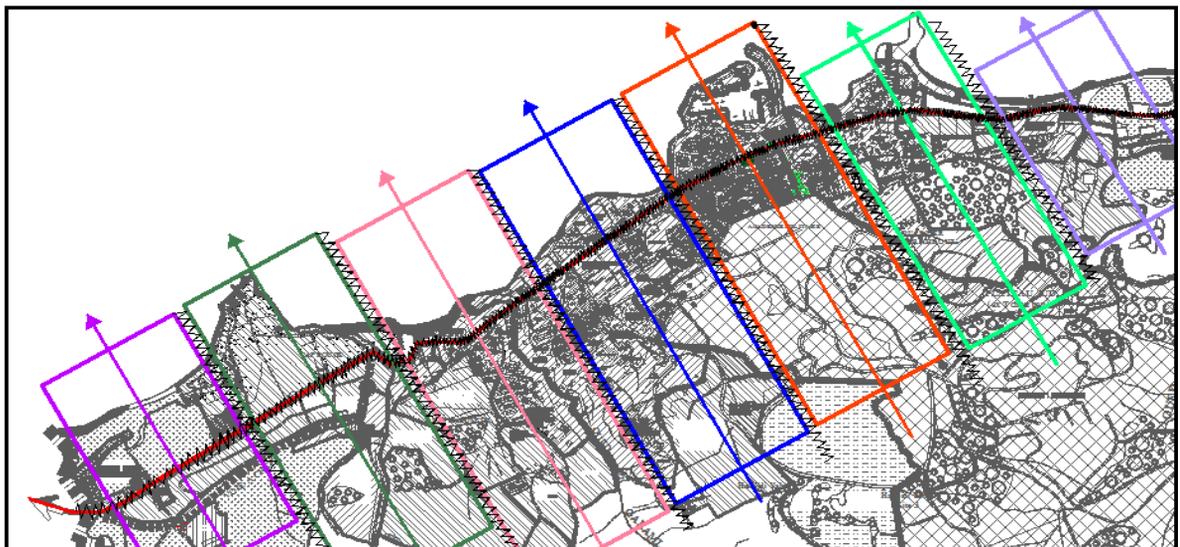


Fig 84. Schéma de découpage du PDAU  
Source : Auteurs



**D-Synthèse de la lecture :**

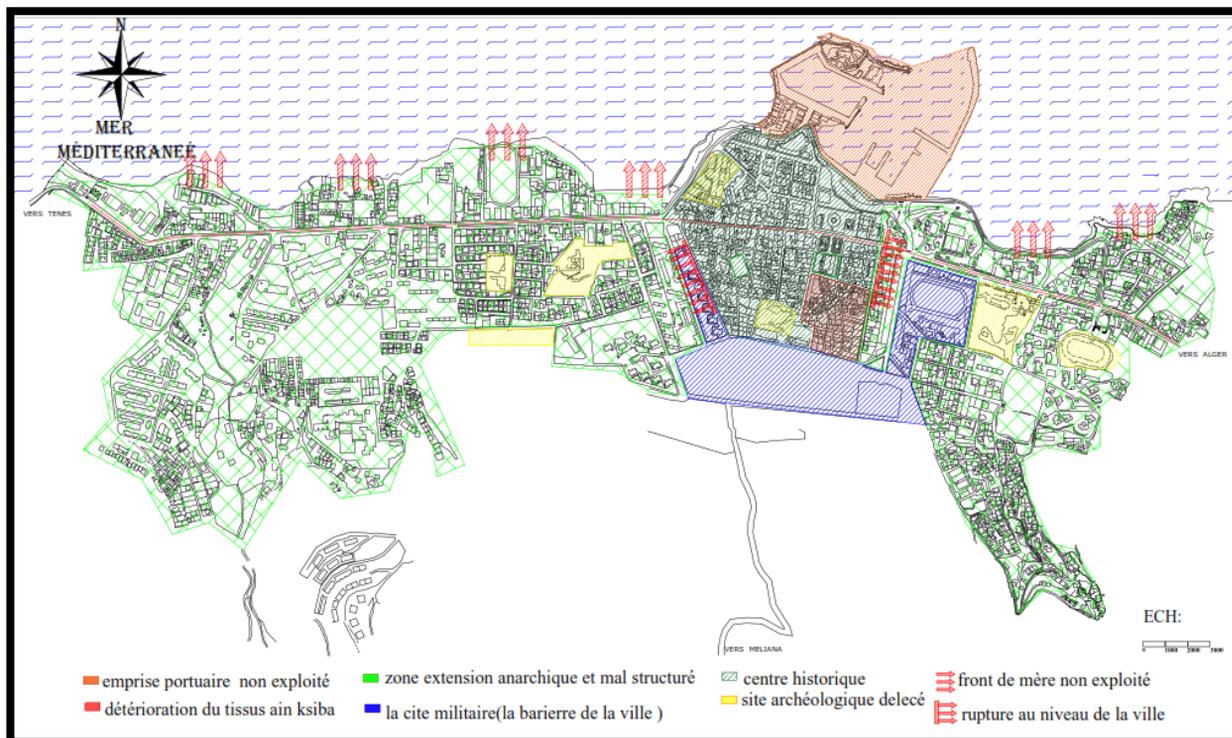
Après l'étude typo morphologique établit et la lecture des instruments d'urbanisme on a ressortie les points suivants

**diagnostic des problématiques :**

- 1-L'état de dégradation et de menace du patrimoine historique est très avancé
- 2-deterioration très avancée de l'ancien tissu « Ain-ksiba »
- 3-apparition de plusieurs constructions nouvelles qui dégrade fortement le caractère organique de la ville
- 4-l'existence d'une emprise portuaire, non exploitée « le front de mer »
- 5-absence de toute activité touristique dans la ville
- 6-manque d'activité qui favorise l'articulation entre le port et le centre- ville
- 7-absence d'infrastructure d'accueil (hébergement)
- 8- la cité militaire semble contenir le centre-ville et gêne par la même occasion le développement de la ville vers l'ouest et vers l'est
- 9- le non -entretien du bâti accentue ça dégradation
- 10-saturation et encombrement des voiries principalement par la pression exercé sur la RN11
- 11-mauvaise exploitation de l'espace urbain
- 12-fragmentation du tissu en plusieurs entité différente n'ayant aucune relation les unes avec les autres
- 13-les différents sites archéologiques non exploités
- 14- Absence d'articulation entre les différents sites archéologiques

Donc la ville a besoins des interventions suivantes:

-restructuration -renovation -reaménagement -requalification



**Fig 86. Carte de synthèse d'analyse**

Source : Auteur

### III 6- Schéma de structure urbaine proposé( voir l'annexe) :

- Création d'une voie d'évitement pour la revalorisation et la mise en valeurs des sites archéologiques.
- Lié la voie d'évitement et l'axe principale par des voies de liaison afin de faciliter la circulation à l'intérieur de la ville et accentué la relation ville mer
- Assuré l'alignement des façades sur l'axe principale afin de rendre l'ensemble cohérent et lisible
- Piétonisation de plusieurs voies au niveau du centre-ville pour diminué la pression exercée sur ce dernier et pour inciter les invités à découvrir les sites archéologiques
- la revalorisation des établissements historique par un parcours touristique
- Restauration de « Ain Ksiba » et des vestiges archéologiques afin de redonner à la ville son caractère architecturale
- Réaménagement du front de mer pour renforcer la relation ville mer et faire revivre l'activité touristique dans la ville
- Etablir la relation entre le centre historique et la périphérie par la requalification des zones d'articulations
- Réaménagement de la place des martyres

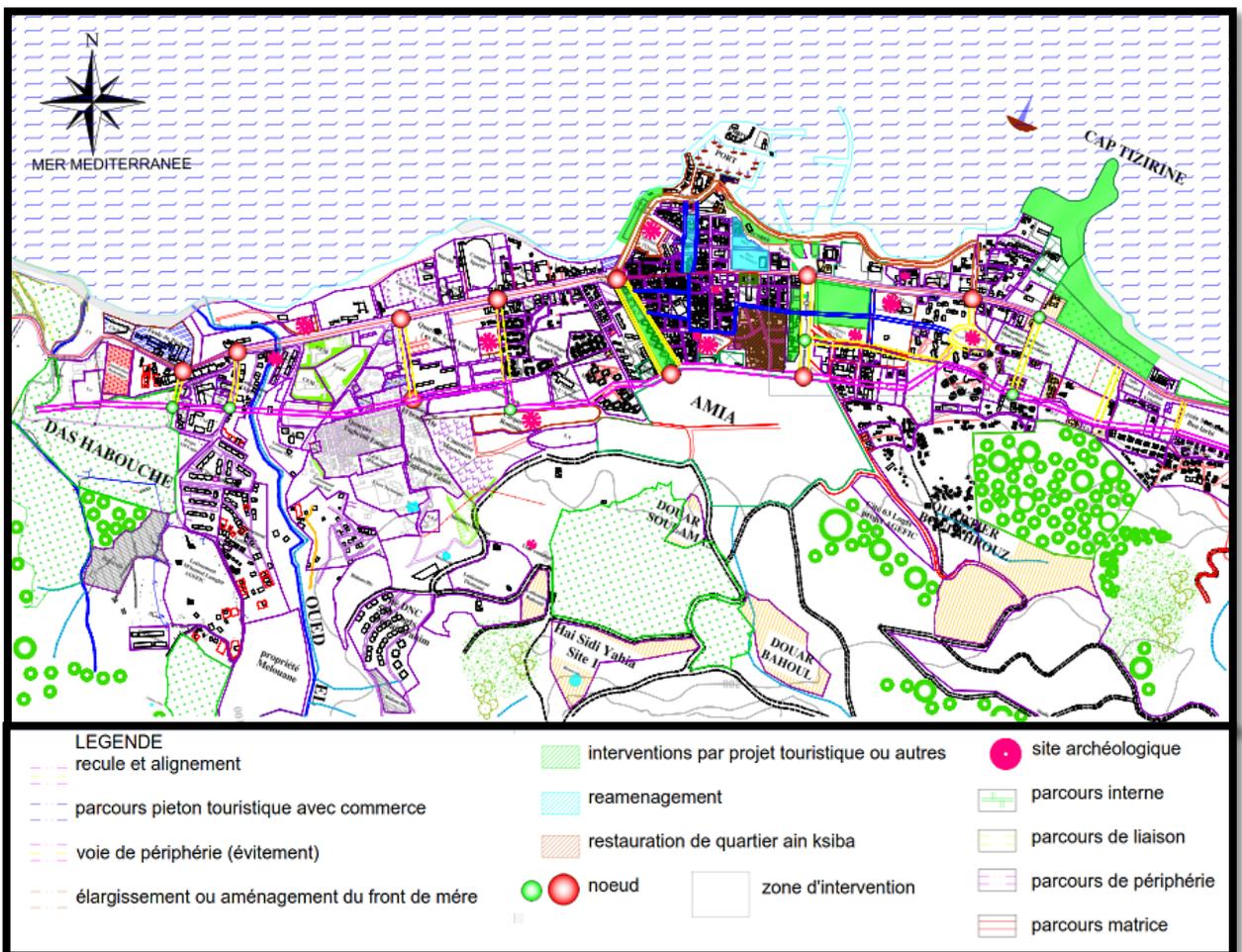
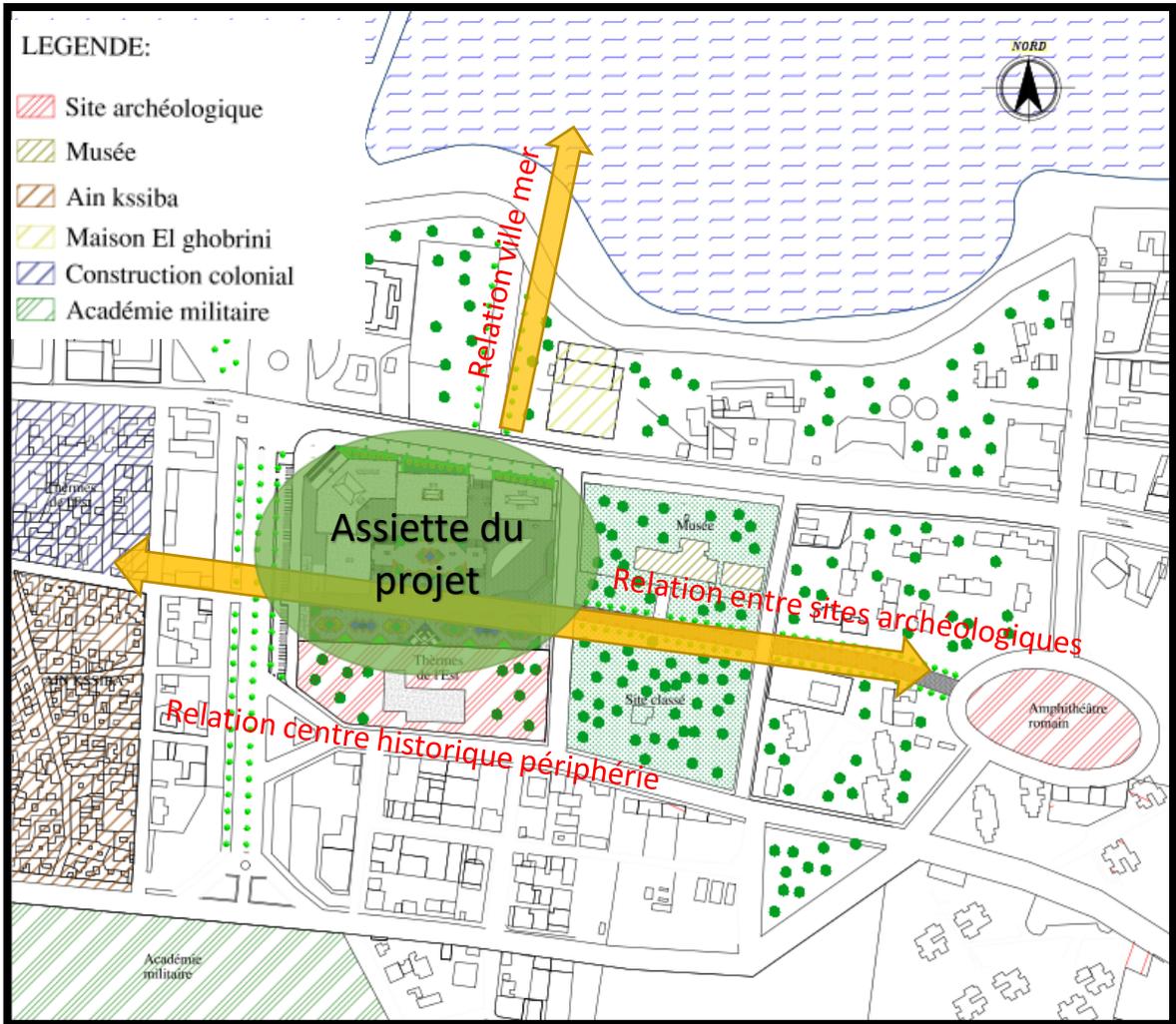


Fig 87. schéma de structure proposé

Source : auteur

**Proposition urbaine au niveau de l'aire d'intervention:**

Après avoir analysé l'aire d'intervention il en ressort que les éléments importants dans ce dernier sont les deux sites archéologique : le théâtre romain et les thermes de l'est. Aussi quelle est limitrophe au centre historique et que la présence de stade constitue une barrière de l'extension et engendre une rupture au niveau de la ville ainsi que la façade urbaine. Suite à ces paramètres la proposition consiste à déplacé le stade militaire et rétablir la continuité relationnelle du centre historique à l'extension de la ville avec le renforcement de la relation ville-mer



**Fig 88. Plan de proposition urbaine au niveau de l'aire d'intervention**

Source : auteur

### III 7.Requalification de l'articulation noyau historique – périphérie Est (Centre culturel – Hôtel)

#### Introduction :

L'analyse urbaine sera la condition même du projet d'architecture. Elle conditionnera l'énoncé, la méthode et le lieu théorique du projet, qui reste et qui doit rester en toute circonstance l'essentiel de notre pratique et de notre métier.

Le projet consiste à créer une relation entre la ville et la périphérie Est en premier lieu, et en second lieu de relier les sites archéologiques par un parcours touristique.

#### 1- thématique du projet :

##### 1.1 Choix du projet :

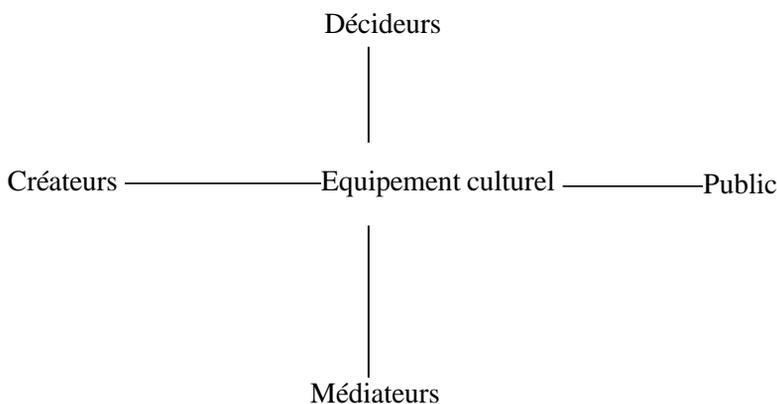
Le projet consiste en un centre culturel intégrant un hôtel, dans le but de représenter la culture de la ville et relier les sites archéologiques pour animer l'activité touristique avec la possibilité d'hébergement à la ville.

##### 1.2- DEFINITION DE L'EQUIPEMENT CULTUREL

L'équipement culturel est un établissement géré par l'état et la collectivité local dont il dépend il est place sous la tutelle des affaires culturelles qui est chargée d'assurer la plus vaste audience afin de favoriser la conservation du patrimoine et la diffusion des œuvres de l'art et la production de l'esprit

Un équipement culturel est un établissement chargée de promouvoir est de développer toutes les activités pouvant contribuer à l'épanouissement de la culture et à la formation et l'équipement culturel il a pour mission de :

- contribuer au développement d'une culture nationale populaire.
- promouvoir et de développer toutes les activités pouvant contribuer à l'épanouissement de la culture et à la formation.
- permettre aux gens de s'exprimer et de développer leurs créativité dans l'espace que l'équipement culturel peut offrir.



- Créateurs : artistes, écrivain poètes.
- Médiateurs : journalistes, intellectuels, critiques.
- Public : public professionnel, public amateur, usagers, abonnés.
- Décideurs : pouvoirs publics, Entreprises culturel, producteurs, établissements financiers.

## LES GRANDES ACTIVITES CULTURELLS :

### **La diffusion :**

Activités tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou de l'esprit dans des espaces ou par des médias appropriés.

### **L'animation :**

Animer un groupe ou un lieu. Activité tendant à créer ou à entretenir des relations entre des personnes au sein d'un groupe.

### **La formation :**

Activité pédagogique spécialisée, ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens des œuvres d'art ou de l'esprit  
Action d'éduquer, de façonner, d'instruire quelqu'un intellectuellement ou moralement.

### **La création :**

Action de placer sous le regard du public, des objets divers, des œuvres d'art. Action de faire connaître ou d'expliquer quelque chose à quelqu'un.

### **La communication :**

Contribue à la production de la formation intellectuelle, renforce le contact et les échanges entre les différents groupes sociaux.

En renforçant cohérence avec le développement des moyens et des modes de communication qui représentent un outil très important pour rompre l'isolation.

### **L'hébergement :**

C'est un logement temporaire dont a besoin toute personne en déplacement lorsqu'elle s'absente de son domicile pendant plus d'une journée.

### 1.3 Analyse d'exemple de centres culturels:

#### Institut du monde arabe :

##### A- Description du projet :

Ce bâtiment, construit en 1987, s'inscrit dans le cadre des grands projets du président français François Mitterrand.

Depuis les années 70, l'idée d'un institut français se retrouve dans les plans du gouvernement. Grâce à un partenariat entre la France et 22 pays arabes, concrétisation de ce projet. Jean Nouvel, en collaboration avec Gilbert Lézènes, Pierre Soria et Architecture Studio, a remporté ce concours<sup>1</sup>



Fig 89. Institut du monde arabe  
Source: [http://www.greatbuildings.com/buildings/L\\_Institut\\_du\\_Monde\\_Arabe.html](http://www.greatbuildings.com/buildings/L_Institut_du_Monde_Arabe.html)

##### B- Situation et implantation :

Le site se trouve en bordure de la Seine, à l'intersection de plusieurs rues importantes de Paris, dont le boulevard Saint-Germain.

Il se trouve à la frontière de deux tissus urbains bien distincts.

De plus, l'emplacement se trouve à côté de l'Université de Paris et du Jardin des Plantes.

L'implantation ce résume sur les figures si dessous

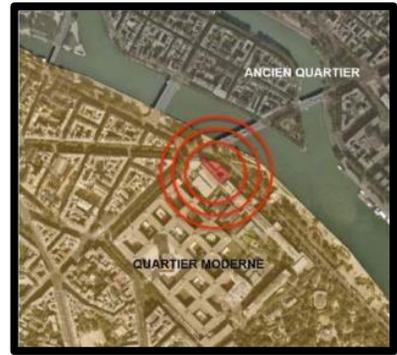


Fig 90. Les deux tissus urbain de paris (Google Map)

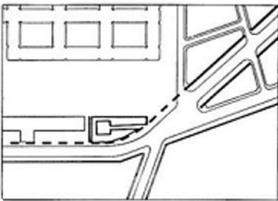


Fig 91. continué l'alignement du boulevard Saint Germain et des quais le long de la seine

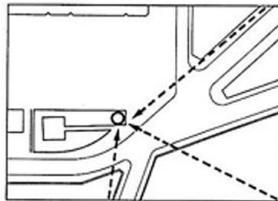


Fig 92. créé un signale symbolique inclus dans la proue du bâtiment repère depuis l'île saint louis le pont Sully et le boulevard SG

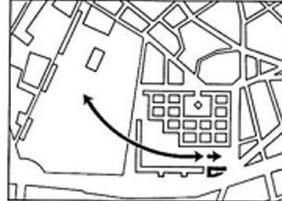


Fig 93. L'espace ouvert créé est une promenade menant au jardin des plantes



Fig94. l'institut est la résultante des contradictions du site

Source : LÉVESQUE, Luc. Cours architecture et postmodernité automne 2010 Université Laval.

<sup>1</sup> Institut du monde arabe. Connaitre l'IMA-architecture/historique. <http://www.imarabe.org/page•sous•section/historique•0>

C- Programme :

Quelques données <sup>2</sup>

- ✓ Investissement : 38 millions d'euro
- ✓ Superficie : 26 900 m<sup>2</sup>
- ✓ Terrain : 7250 m<sup>2</sup>
- ✓ Longueur : 77 m
- ✓ Largeur : 35 m
- ✓ Hauteur : 32 m
- ✓ Façade Sud : 2000 m<sup>2</sup>
- ✓ 240 moucharabiehs dont la moitié des diaphragmes le composant sont mobiles

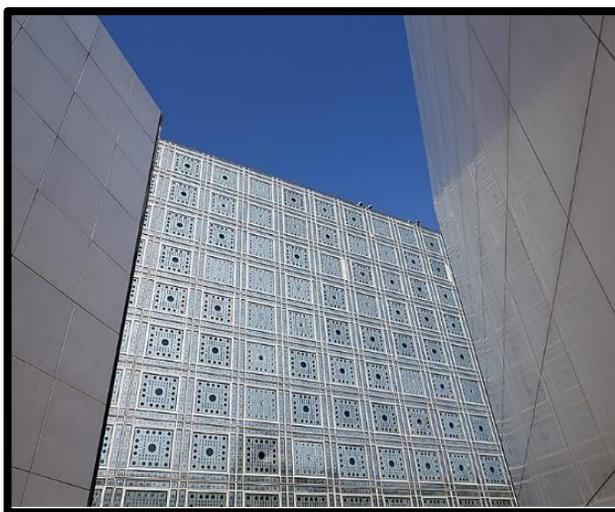


Fig 95. IMA / Fabrice Cateloy  
Source : <https://www.imarabe.org/fr/architecture>

L'institut abrite des fonctions telles qu'un musée d'art et d'ethnographie, des galeries d'expositions, une bibliothèque, une médiathèque ainsi qu'un auditorium

L'entrée principale au rez-de-chaussée se trouve du côté de la Seine.

Le bâtiment s'ouvre sur une salle d'exposition temporaire se trouve également à cet endroit.

Du côté de l'université, le rez-de-chaussée s'ouvre sur un immense parvis créant un espace extérieur agréable pour les occupants ainsi qu'une séparation des espaces avec l'université adjacente.<sup>3</sup>

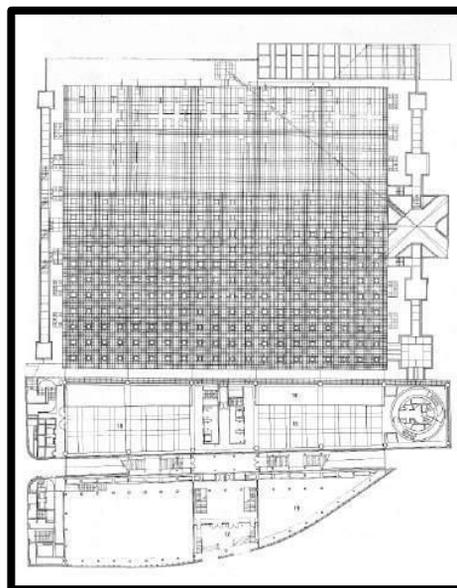


Fig96. **Plan du rez-de-chaussée**  
Source : TONKA, Hubert, 1998. *institut du monde arabe : une architecture de Jean Nouvel. G. Lezénès Architecture studio. Champs Vallon, Paris, 71p.*

<sup>2</sup> Site officiel de IIMA <https://www.imarabe.org/fr/architecture>

<sup>3</sup> Floornature. jean nouvel, l'institut du monde arabe à paris <http://www.floornature.eu/projets•culture/projet•jean•nouvel•l•institut•du•monde•arabe•a•paris•4865/>

Du hall central, les gens peuvent accéder au sous-sol qui contient l'auditorium de 350 places, une autre salle d'exposition temporaire et une salle hypostyle. À partir du rez-de-chaussée, les gens ont également le choix d'aller aux étages supérieurs. La montée peut se faire par les ascenseurs qui permettent aux occupants de se déplacer rapidement entre les différents étages.

Ces élévateurs sont exposés aux occupants grâce à des parois de verre laissant le mécanisme et l'intérieur de la cabine à la vue de tous. Cet atrium de verre permet également d'apercevoir les escaliers de métal, élément important du design.<sup>4</sup>

Une autre option s'offrant aux visiteurs pour gravir les différents niveaux du bâtiment est une grande rampe hélicoïdale se retrouvant dans une tour distincte et offrant à la fois une montée graduelle et une vue continue sur la ville.<sup>5</sup>

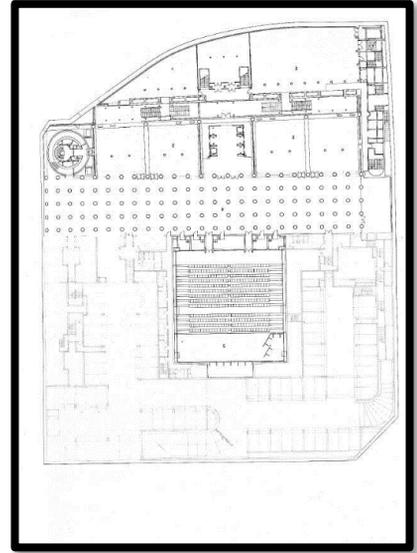


Fig 97. **Plan du 1<sup>er</sup> étage**

Source : TONKA, Hubert, 1998. Institut du monde arabe : une architecture de Jean Nouvel. G. Lezénés Architecture studio. Champs Vallon, Paris, 71p.

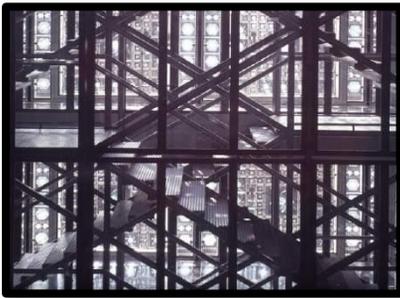


Fig 98. **Escaliers métalliques**

Source : <http://www.pbase.com/ericdeparis/image/94109047>

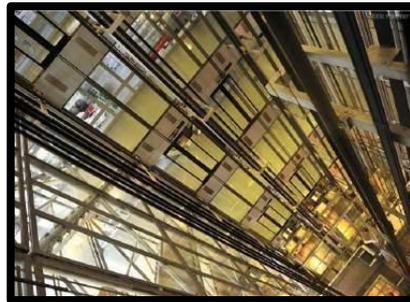


Fig 99. **Ascenseur**

Source : <http://www.pbase.com/ericdeparis/image/94109047>

Fig 100. **Salle hypostyle**

Source : [http://www.architecture-studio.fr/fr/projets/pastb1/institut\\_du\\_monde\\_arabe.html](http://www.architecture-studio.fr/fr/projets/pastb1/institut_du_monde_arabe.html)



<sup>4</sup> ArchDaily.ad classics ima / Jean Nouvel.

<http://www.archdaily.com/162101/adclassics•institut•du•monde•arabe•jean•nouvel/>,

<sup>5</sup> Floornature. •jean nouvel, l'institut du monde arabe à paris

<http://www.floornature.eu/projets•culture/projet•jean•nouvel•l•institut•du•monde•arabe•a•paris•4865/>

Sur les étages supérieurs du bâtiment, des coursives offrent une vue sur la bibliothèque qui s'ouvre sur deux étages. Elles permettent également d'avoir un aperçu des autres étages accueillant différentes salles d'exposition. Au sommet du bâtiment, les occupants arrivent au niveau d'un restaurant et d'une terrasse offrant un panorama imprenable sur la ville. Des salles polyvalentes sont également disponibles pour ceux et celles qui désirent effectuer des réceptions ou toutes autres activités.



**Fig 101. Bibliothèque**

Source : <http://www.credo.typepad.co.uk>



**Fig 102. Terrasse au dernier niveau**

Source : <http://www.jeannouvel.com/francais/preloader.html>



**Fig 103. Dernier étage**

Source : [http://www.architecture-studio.fr/fr/projets/pastb1/institut\\_du\\_monde\\_arabe.html](http://www.architecture-studio.fr/fr/projets/pastb1/institut_du_monde_arabe.html)

## Centre culturel Pompidou

A- Présentation :

Centre national d'art et de culture

Georges Pompidou se situe à Paris.

### B- FICHE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

-Projet : Centre culturel George Pompidou

Beaubourg Paris France

-Architecte : Renzo Piano et Richard Roger

-Concours : le Concours International d'architecture

en 1971 à Paris (681 équipe d'architectes participent)

-Surface de Projet : 65,000m<sup>2</sup> dans chaque étage

-Surface du terrain : 2 hectares,

-Superstructure : 7 niveaux,

-Hauteur : 42 m (côté rue Beaubourg), 45,5 m (côté piazza),

-Longueur : 166 m, largeur : 60 m

-Ossature métallique : 15 000 tonnes d'acier

-Façades, surfaces vitrées : 11 000 m<sup>2</sup>

-Surfaces opaques : 7 000 m<sup>2</sup>

-Durée de réalisation : 7ans (1971-1978)



**Fig 104. Façade principale**

sources : S.Leila mémoire fin d'étude 2013/2014 tourisme culturel université de Tiaret



**Fig 105. Façade secondaire**

sources : S.Leila mémoire fin d'étude 2013/2014 tourisme culturel université de Tiaret

- Coup de projet: 363,858,691\$
- Accueille plus de 25000 visiteurs par jour

C- L'accessibilité :

Le centre culturel a été doté de plusieurs entrées pour faciliter l'accessibilité à l'intérieur « Entrée principale, entrée bibliothèque, entrée parking, entrée de service ».

D- Les concepts et principes :

Le projet est régi par quelques principes ; Tout d'abord, la transparence, qui est intimement liée à la dynamique du bâtiment, elle crée un lien entre l'intérieur et l'extérieur, entre la ville et l'édifice grâce aux surfaces vitrées.

Ensuite, la flexibilité et la polyvalence des espaces sont assurées par des cloisons mobiles et des planchers démontables permettant de modifier l'espace au gré des expositions.



Fig 106. LA CIRCULATION INTERIEURS.

Sources : S.Leila mémoire fin d'étude 2013/2014 tourisme culturel université de Tiaret

E- Organisation spatio-fonctionnelle

**NIVEAU -1 :** (Espace spectacles)

- 1- Forum.
- 2- Foyer.
- 3- Billetterie spectacles.
- 4- Cinéma
- 5- Petite salle.
- 6- Grande salle.

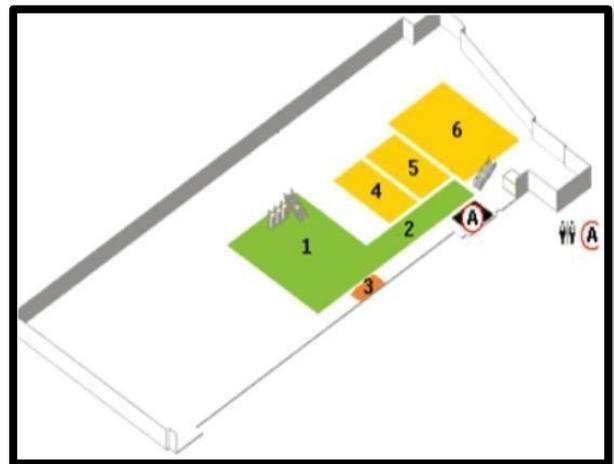


Fig 107. Schéma du Sous-sol  
source : auteur

**Niveau 0 (RDC) :** Forum

- 1-Forum.
- 2-Information générale.
- 3-Vente Laissez-passer.
- 4-Accueil des groupes.
- 5-Galerie des enfants.
- 6-Billetterie.
- 7-Vestiaire.
- 8-La Poste. / 9- Librairie Flammarion

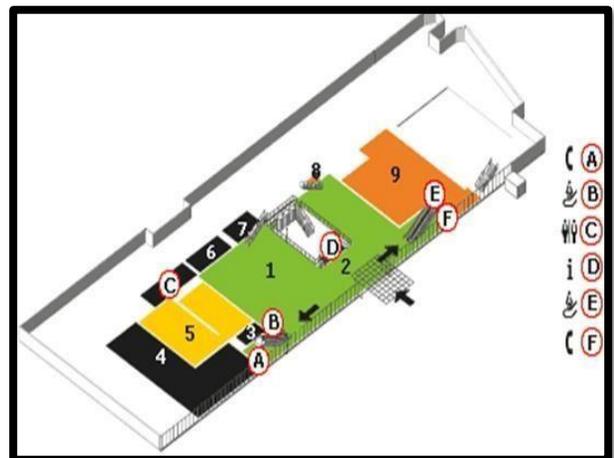


Fig 108. Schéma du rez-de-chaussée  
Sources : auteur

**Niveau 1 :**

1-Bibliothèque : espace de références, loges pour malvoyants.

2-Cinéma

3-Boutique Printemps Design.

4-Café "Le Mezzanine".

5-Espace 315.

6-Galerie Sud

**Niveau 2 :** Bibliothèque

1 -Fonds générale.

2 -Espace d'autoformation.

3 -Télévisions du monde.

4 -Salle de presse.

5 -Cafétéria.

**Niveau 3 :**

1-Espace son-vidéo.

2- Fonds général.

3- Bibliothèque et Cabinet d'art graphique

**Niveau 4 :** Musée

1-Collections de 1960 à nos jours.

2-Espace nouveaux médias.

3-Salon du Musée.

4-Galerie du Musée.

5-Galerie d'art graphique.

6-Entrée.

**Niveau 5 :** Musée

1-Collections de 1905 à 1960

2-Terrasse sculptures de Calder, Takis

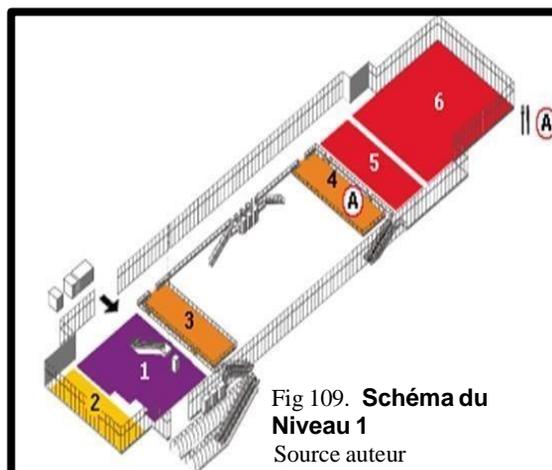


Fig 109. Schéma du Niveau 1  
Source auteur



Fig 110. Schéma du Niveau 2  
Source auteur

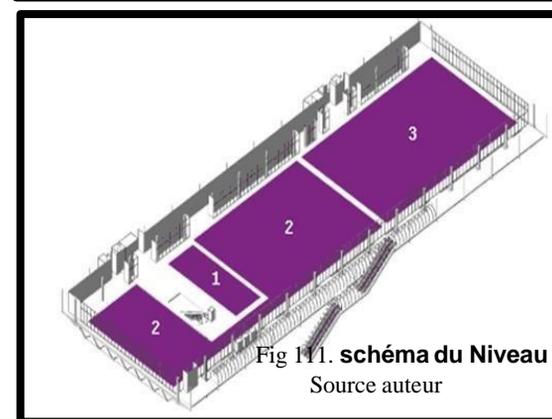


Fig 111. schéma du Niveau 3  
Source auteur

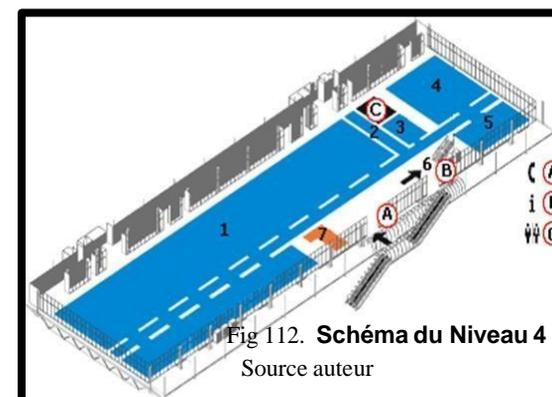
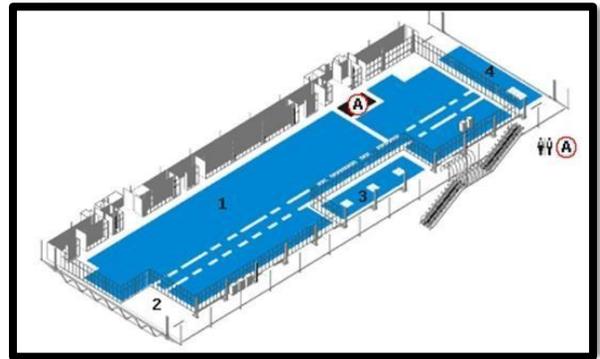


Fig 112. Schéma du Niveau 4  
Source auteur

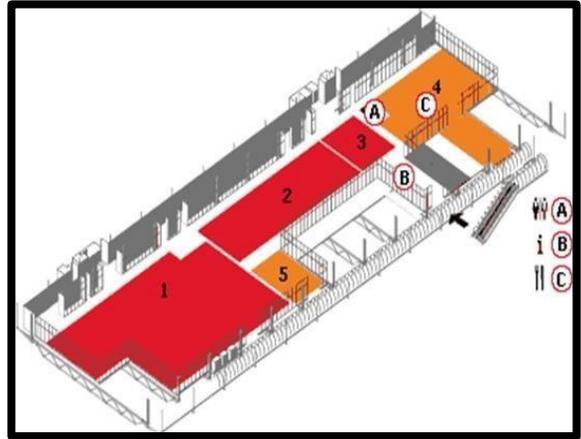
- 3-Terrasse sculptures de Richier, Miró
- 4-Terrasse sculptures de Laurens

**Niveau 6 :** Expositions.

- 1-Galerie 1.
- 2-Galerie 2.
- 3-Galerie 3.
- 4-Restaurant.
- 5-Librairie.



**Fig 113. schéma du Niveau 5**  
Source auteur



**Fig 114. schéma du Niveau 6**  
Source auteur

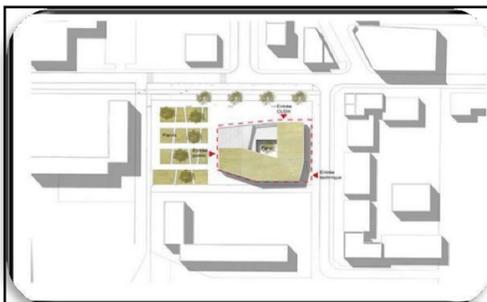
**Pôle culturel de Nevers**

**A- Présentation :**

Localisé à Nevers dans la Nièvre en Bourgogne (centre de France).  
Le bâtiment s'implante au cœur du quartier Grande Pâture



**Fig. 115 Façade secondaire**  
Source <https://www.kiiwan.com/portfolio-item/pole-culturel-nevers-o-s-architectes/>



**Fig 116. Plan de masse**  
Source <https://www.kiiwan.com/portfolio-item/pole-culturel-nevers-o-s-architectes/>

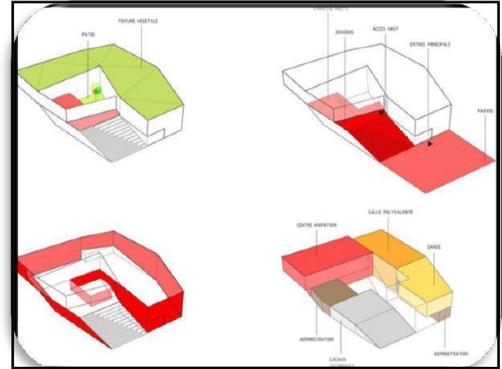


**Fig 117. Façade principale**  
Source <https://www.kiiwan.com/portfolio-item/pole-culturel-nevers-o-s-architectes/>

**B- Organisation spatio-fonctionnelle :**

Le bâtiment s'organise autour d'un patio accessible depuis l'espace d'entrée. Sa forme trapézoïdale conduit le visiteur vers l'auditorium de 220 places. La salle polyvalente traitée de manière sombre fait écho de sa peau extérieure avec un rappel des lamelles en partie basse.

Les locaux du centre de loisirs avec leurs salles de réunions complètent le premier niveau. Une salle de danse se pose à l'étage au-dessus des locaux de l'administration.



**Fig 118. Organisation spatial**  
Source  
Kiiwan.com/portfolioitem/pole-culturel-nevers-o-s-architectes/

**Hébergement :**

**Analyse de l'hôtel Frantz fanon à Sétif**

**A- Définition de l'hôtel :**

Un hôtel est un établissement commercial qui offre un service D'hébergement payant en chambre meublés à une clientèle de passage<sup>6</sup>

**B- Indications générales :**

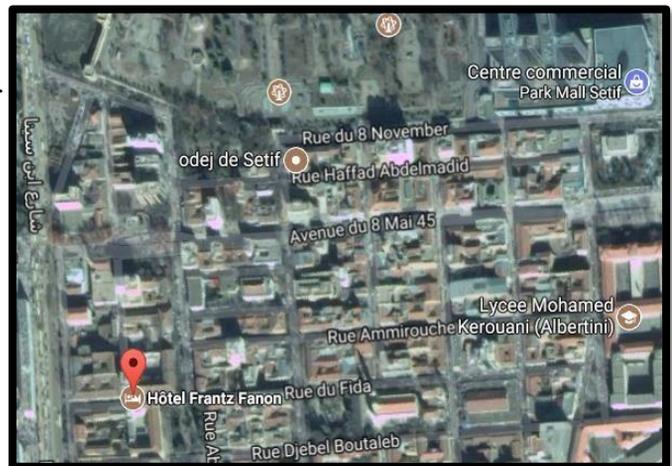
- Dénomination : hôtel Frantz FANON.
- Surface de terrain : 163m<sup>2</sup>.
- Nombre de niveaux : sous-sol + RDC + 6 étages + terrasse.
- Nombre de chambres : 42.
- Nombre de lits : 84
- Surface moyenne des chambres : 15m<sup>2</sup>.

**C- Situation et limites :**

Hôtel Frantz FANON situé au sud-ouest du centre-ville de Sétif délimité par la rue : Frantz FANON à l'ouest et par une rue au sud.



**Fig119. Façade de l'hôtel**  
Source : auteurs



**Fig 120. Situation de l'hôtel**  
Source Google Map

<sup>6</sup> Hôtel définition sur Larousse

**D- Orientation et ensoleillement :**

Une façade orientée vers le sud et l'autre vers l'ouest.  
 Les deux façades sont bien ensoleillées et éclairées.

**E- Les accès à l'hôtel :**

Les accès à l'hôtel se fait par deux rues : la rue qui donne sur l'entrée principale au sud et la rue Frantz FANON.



Fig 121. L'accès principal de l'hôtel  
 Source : auteurs

**F- Organisation spatio-fonctionnelle**

1. Le sous-sol:

Une entrée spéciale pour les groupes.  
 Un restaurant.  
 La cuisine principale.  
 Une bache à eau.



Fig 122. La cuisine  
 Source : auteurs

2. Le RDC:

L'entrée principale de l'hôtel.  
 Un restaurant.  
 Réception équipée d'un mobilier de bon état.  
 Un hall d'accueil.  
 Des toilettes publiques séparées, pour les femmes et pour les hommes.  
 L'escalier avec ascenseur pour 8 personnes.  
 Bureau des archives.

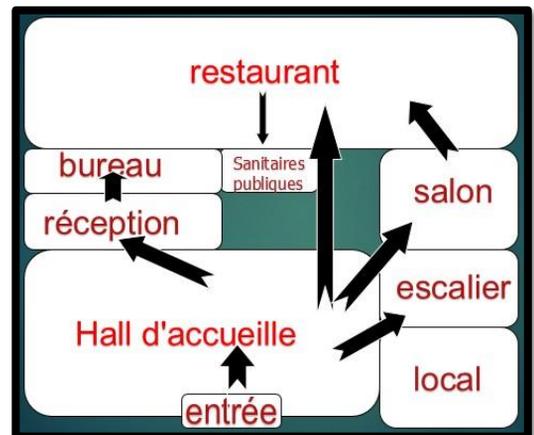


Fig 123. Schéma spatiale du RDC  
 Source : auteurs



Fig 124. **La réception**  
Source : auteurs



Fig 125. **Le restaurant**  
Source : auteurs

### 3. Les étages :

tous les étages sont identiques :

Un hall.

Les chambres (chaque chambre dotée d'un mobilier de bonne qualité).

Chaque étage abrite 7 chambres d'une surface moyenne de 18m<sup>2</sup>.

Toutes les chambres avec une salle de bain privée.

Toutes les chambres éclairées par des ouvertures qui donnent sur la rue ou bien sur un patio.

Equipée de :

- Chauffage /climatiseur.
- Une table et une chaise.
- Lit + 2 tables de nuit.

On distingue trois types de chambres :

- Chambres d'un seul lit (single).
- Chambres à grand lit.
- Chambres à deux lits.

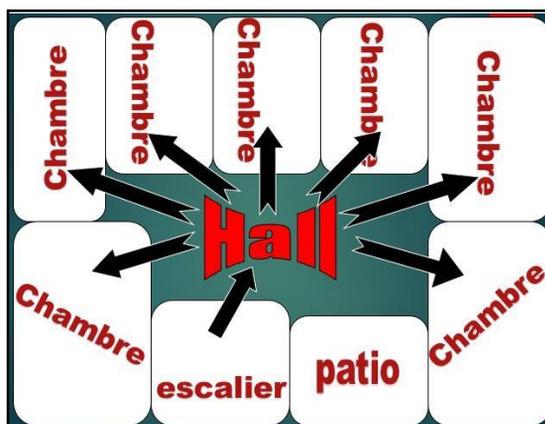


Fig 126. **Schéma spatiale de l'étage courant**  
Source : auteurs



Fig 127. **Chambre à deux lits**  
Source : auteurs

4. La terrasse:  
Buanderie.  
Chaufferie.  
Terrasse non aménagée.
  
5. Le programme:  
42 chambres.  
Restaurant de 40 couverts.  
toilette publique séparé H/F.  
cuisine.  
bureaux des archives.  
Ascenseur pour 8 personnes.  
Un hall d'accueil avec salon.  
Réception.  
buanderie  
chaufferie.  
Parking.



Fig 128. **Chambre à grand lit**  
Source : auteurs

#### **1.4. Conclusion de l'analyse des exemples :**

##### **les fonctions qu'abriteront l'équipement et le programme de base :**

###### **Accueil et orientation : (réception et bureaux d'information)**

Il constitue le seuil car celui-ci par définition est un lieu où le monde se renverse, on passe d'un dehors à un dedans.

« Les seuils sont des indices annonciateurs de la nature des lieux auxquels ils donnent accès ou qu'il tendent à représenter ».

C'est le premier espace que les visiteurs auront à franchir pour accéder à notre équipement c'est pour cette raison que l'espace accueil aura un traitement particulier, il contiendra une réception auprès de laquelle l'utilisateur pourra se renseigner, s'informer et s'orienter.

###### **Lieux de détente et de rencontres :**

Ils seront aménagés en espace de repos (salon de thé et restaurant), dans l'équipement, permettant d'échange instantané naturel.

- Salle de consommation. - Espace de préparation. - Stockage.

###### **Lieux d'affichage publicitaire :**

L'installation d'écrans et de panneaux publicitaire ou l'information dans les lieux de rencontres, sera perçue comme un moyen d'information, car cela donnera au public des notions précises sur les programmes, les spectacles et les expositions, qui lui seront proposés.

**Salle de spectacles (auditorium) :**

Abriter des activités diverses, il jouera le rôle de représentation (artistique, théâtrale) des conférences et débats (séminaires, colloques...) et encore de détente (manifestations distractives).

- réception. -Salle de répétition. -Gradins. -Stockage. -Scène. -Espace maintenance et traitement de sons et lumière. -gradins en plein air + scène. -WC. -foyer. -hall -salle de projection. -bureau de gestion.

**Exposition :**

Elle se présente sous de forme de deux formules : temporaires et permanentes.

- ✓ Exposition temporaire : elle est abritée par un espace libre aménageable (polyvalent), par un mobilier amovible tel que les panneaux accroches murales, socles...

C'est une exposition ouverte au grand public, son but est d'informer le public et activités culturelles qui se déroulent à l'intérieur de l'équipement et à l'extérieur. Elle a donc pour ambition de favoriser la création continue et de donner un aperçu sur les réalisations des nouveaux talents. Elle vise également à célébrer et faire connaître les journées nationales ou mondiales.

- ✓ Exposition permanente : Son rôle est de sensibiliser le public à l'art, aussi de sauvegarder et rentabiliser des objets pour des fins culturelles.

Elle se déroulera le long d'une rampe d'exposition, long de la quelle le visiteur découvrira l'histoire de la ville, elle va le mener à une galerie d'exposition ou il pourra retrouver une exposition, sur la culture, dans des vitrines retraçant l'histoire de la ville.

- Espace d'exposition. -Contrôle. -Dépôt.

**Bibliothèque publique :**

Elle sera destinée à des ouvrages sur la culture générale, artistique, littéraire, historique, du divertissement des lectures ainsi qu'à leurs études. Elle sera organisée pour le travail individuel ou en groupe, comme il y aura possibilité de prêt à domicile pour les adhérents.

-Salle de lecture. -Rayonnage et stockage. -Espace de travail en groupe. -Espace de travail individuel

**Médiathèque :**

Elle est considérée comme un outil de documentation par le son et l'image. Elle est complément de la documentation par la lecture. Elle comportera des documentaires, des films qui se rapportent surtout à la culture au sens large.

- Salle de projection. -Projection individuelle. -Salle d'internet.

**Atelier :**

Nous proposons pour cela des ateliers destinés à contenir des activités, culturelles et artistiques, où les usagers, vont s'enrichir tout en se détendant.

**Formation musicale :**

- Salle des instruments. -Salle des cours. -Espace documentation. -Stockage.

**Formation artistique et artisanale**

-Les ateliers de travail. -Stockage.

**Clubs :**

Il s'agit dans ce cas de cercles de regroupements, où les jeunes pourront se réunir à fin de ses cultiver, s'informer où de se divertir.

**Hébergement :**

On proposera des logements temporaires qui abriteront les organisateurs et participants des évènements de plus d'une journée

**gestion et logistique :**

La gestion est tout ce qui concerne la gestion administrative de l'équipement (Décision, exécution, coordination et organisation). La logistique c'est tous ce qui permet l'entretien des biens matériels ainsi que l'équipement lui-même (locaux techniques).

**Administration :**

- Accueil et réception. - Salle des réunions. -Bureau directeur. -Archive. - Bureau secrétaire. - Salle de travail collectif. Archive.

**Locaux technique**

- Groupe électrogène. -Climatisation. -Transformateur. -Atelier de maintenance et stockage

**Commerce**

Commerce de produits artisanaux, culturels et de souvenirs (Boutiques et librairies)

2- Aire d'intervention :

2.1 choix de l'aire du projet :

Le site représente la zone d'articulation entre le centre historique et l'extension et qui assure aussi la relation entre la partie basse de la ville avec la partie haute

la présence de plusieurs sites archéologiques classés

Le stade est mal placé par conséquent il est la cause de la création du problème de rupture au niveau de la ville, pour cela on a proposé de déplacer ce dernier a la périphérie de la ville en exploitant son assiette par un projet d'articulation entre le centre historique et l'extension qui aura un caractère culturel et historique. De plus que le site donne directement sur la route national 11 l'axe structurant de la ville

2.2- réglementation du pos :

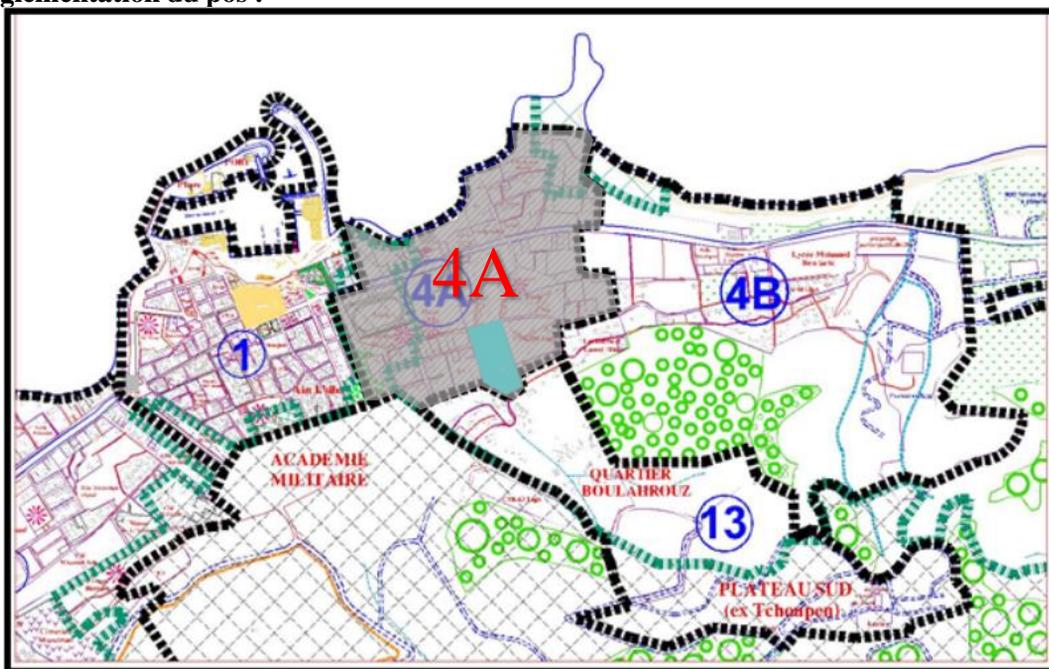


Fig 129. Situation du pos 4A  
Source : PDAU de Cherchell

- accès et voie

-La commodité des accès, la sécurité de la circulation ainsi que l'approche de matériel de lutte contre l'incendie, doivent notamment être assurées hors des voies publiques.

-Sur les voies piétonnes, aucun accès n'est permis.

Les chemins piétons doivent être conçus de telle façon à pouvoir supporter le passage des véhicules de la protection civile, ambulances et camions d'éboueurs.

-Ces cheminements piétons ne seront pas conçus sous forme linéaire mais doivent être ponctués par des aires de jeux et équipés de bancs et de corbeilles à papiers.

- Implantation du projet

Les constructions en front de rue sont recommandées. Avec un recul de 5m au minimum dans le cas d'une construction destiné au publique et que la marge de recul sera aménager par le maitre de l'ouvrage.

- Emprise au sol (CES)

Le CES indiqué par la réglementation et de : CES=85% au max et CES=35% au minimum et un gabarit de R+3

**- aspect extérieur :**

- Le parti architectural choisi pour les constructions devra s'harmoniser avec le contexte environnant et faciliter la lecture visuelle de leur fonction.
- L'ensemble des superstructures des plantations et des parties de terrains libres de chaque parcelle doit être aménagé et entretenu de telle sorte que L'aspect et la propreté de la zone n'en soient pas altérés.
- Les façades principales comporteront des éléments participant à la composition paysagère de l'environnement urbain.
- Toutes les façades d'un même bâtiment feront l'objet d'un traitement architectural.
- Lorsqu'une clôture s'impose pour des raisons de fonctionnement plusieurs cas se présentent :

**La clôture transparente**

Sera constituée d'un soubassement plein de 80 cm de hauteur au maximum, surmonté d'un élément ajouré de façon que la hauteur de l'ensemble n'excède pas 2,00 mètres.

**La clôture verte**

- Pour des raisons paysagères, elle est recommandée dans les cas suivants : Si la plante utilisée ne présente pas de danger ou gêne aux piétons ;
- Si elle offre un aspect égalisé sans aucun dépassement de tiges verticalement ou horizontalement ;
- Si le plan de façade extérieure ne déroge pas à plus de 20 à 30 cm sur la partie de l'espace public de circulation ;
- La hauteur de la clôture à son point le plus haut sera de 1,50 mètre.

**- stationnement :**

Le stationnement des véhicules correspondants aux besoins des constructions et installation doit être assuré en dehors des axes animés. Le nombre de places de stationnement de véhicules automobiles conforme au ratio minimum.

Pour les établissements commerciaux de plus de 150 m<sup>2</sup> (marchés, galeries marchandes et centres commerciaux) il est prévu 1 place pour 15 m<sup>2</sup> de surface vente.

Les parkings au sol devront être conçus de façon à participer à l'aménagement paysager urbain et à éviter l'impression de vastes espaces vides.

L'aménagement en linéaire des places de parking ne devra comprendre des séries de plus de 20 places.

Le traitement de sol des aires de circulation et des aires de stationnements devra être différencié.

Les plates-bandes devront être surélevées pour assurer une meilleure protection des plantations.

**- plantations des espaces libres :**

Les espaces libres ainsi que les délaissés des parcelles doivent être plantés et Entretien en espaces verts, aires de jeux et de détente. Des alignements d'arbres sont recommandés le long des voies importantes.

**- coefficient d'occupation du sol :**

COS maximum = 1.65

**2.3- Recommandations résultantes de la lecture urbaine :**

- Alignement sur la façade qui donne sur la RN11 dans le but d'éliminer la rupture au niveau de la ville
- Proposition d'une zone d'activité artisanale et de points de vente afin d'exhiber la culture de la ville
- Un recul au niveau des thermes dans le but de libérer l'espace pour lui donner plus de valeur
- Créer un parcours prolongé reliant le centre historique avec l'amphithéâtre romain et un autre reliant le port traversant le projet et prolongé jusqu'au thermes

## 2-4 Données du site :

1- situation et environnement immédiat :

- le site se situe dans le pos 4A, à l'est du centre historique (Ain Ksiba, séparé par un boulevard qui mène vers l'académie militaire) et à 300m au sud est du port
- il est délimité par les thermes romains au sud, le musée et un site classé a l'est et la RN11 au nord

2- Accessibilité:

- le site est accessible par deux voie mécaniques (la route national 11 au nord et le boulevard a l'ouest
- Et aussi une voie secondaire carrossable a l'est du terrain

3- géométrie du terrain :

Le terrain a une forme trapézoïdale d'où la bases longue donne sur la RN11 et la base courte donne sur les thermes romains



**Fig 130. Situation du site**

Source : Google Maps traiter par auteurs

2- topographie du site :

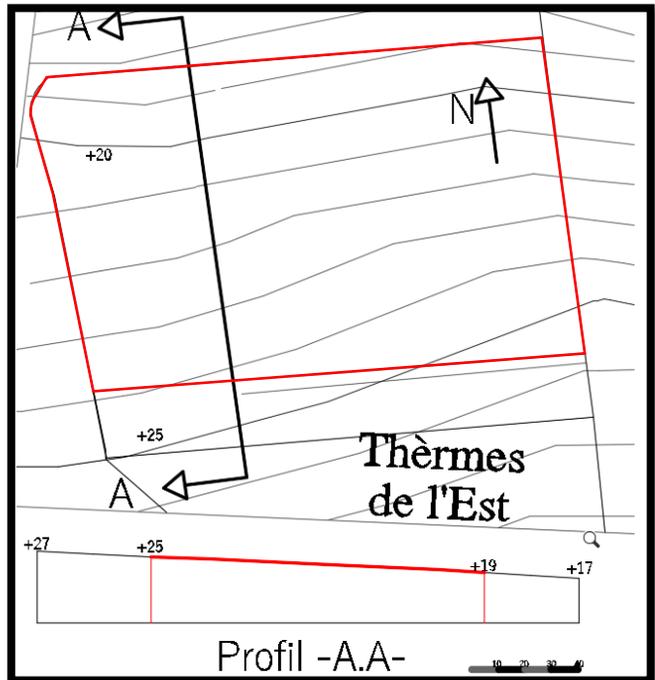
La pente est plus au moins régulière

Elle est de 5%

Le point haut est de 25m d'altitude et le

point bas est de 19m d'altitude

**Fig. Levé topographique de l'assiette du terrain**  
Source : Auteurs

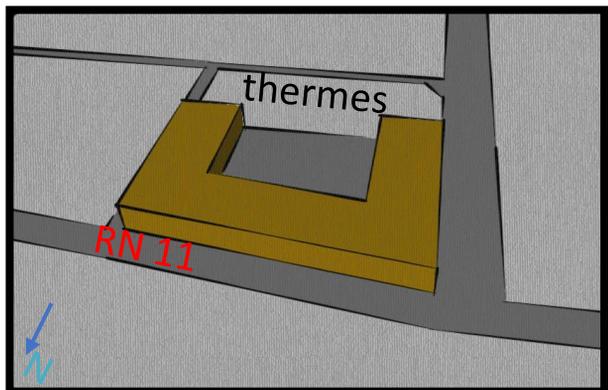


**Fig 131. Coupe morphologique du site**  
Source : auteurs

2-5. Projet d'architecture

1. Elaboration du plan de masse :

1- Alignement du bâti par rapport aux axes limitrophes en utilisant le principe du patio

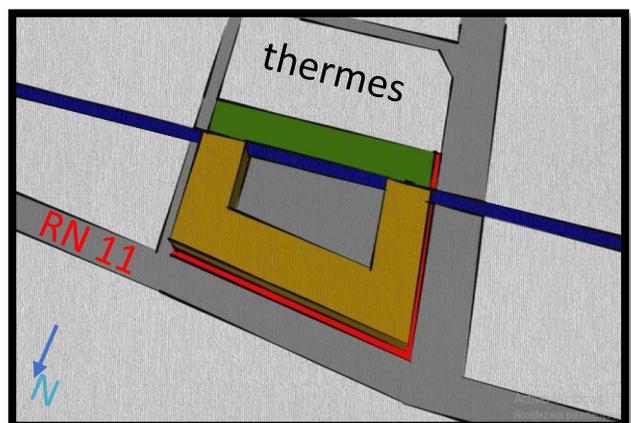


**Fig 132. Première étape d'élaboration du plan de masse**  
Source : auteurs

2 -Création d'un recule de 5m par rapport au voies mécanique

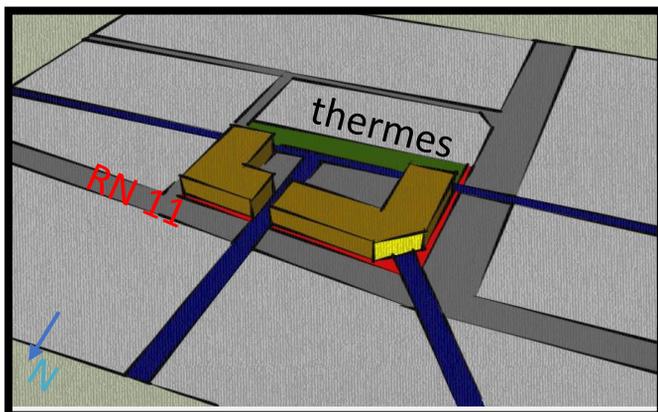
- Prolongement de la voie piétonne vers le projet avec la création d'un espace de transition entre les thermes et le bâti

- Espace extérieurs
- Bâti
- Le recule
- Espace de transition
- Prolongement des parcours



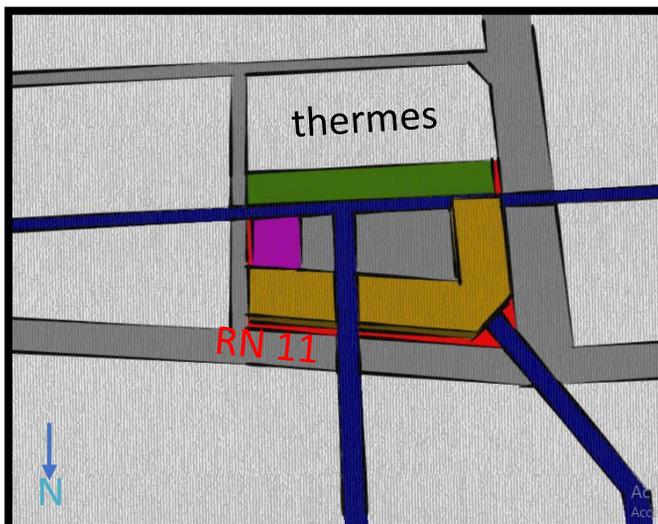
**Fig 133. deuxième étape d'élaboration du plan de masse**  
Source : auteurs

3- Création d'un axe qui vient de la mer vert la RN 11 a l'intérieur du projet  
 Traitement d'angle de 45° pour faire face au parcours port-ville



**Fig134. troisième étape d'élaboration du plan de masse**  
 Source : auteurs

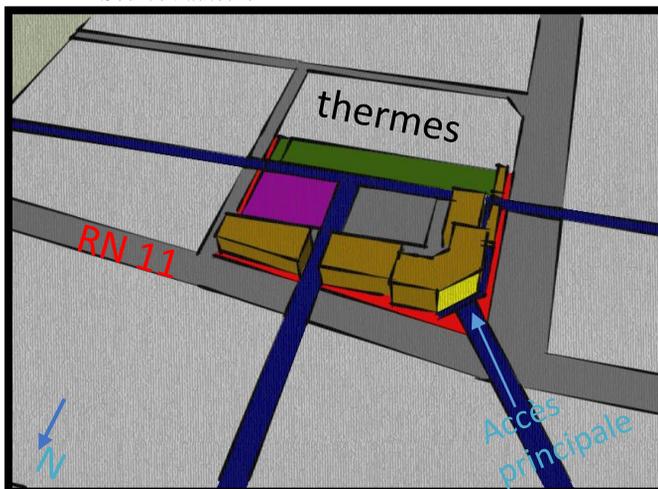
4- Libéré la communication visuel entre les différent sites archéologique et le bâtis du centre culturel



**Fig 135. quatrième étape d'élaboration du plan de masse**  
 Source : auteurs

5- faire un jeux de volumes afin d'animer la façade et créer un élément d'appel vers le centre culturel pour mettre en valeur l'entrée principale de ce dernier.

- Espace extérieurs
- Bâti
- Le recule
- Espace de transition
- Prolongement des parcours



**Fig 136. cinquième étape d'élaboration du plan de masse**  
 Source : auteurs

Etapes finale: le plan de masse (voir l'annexe)

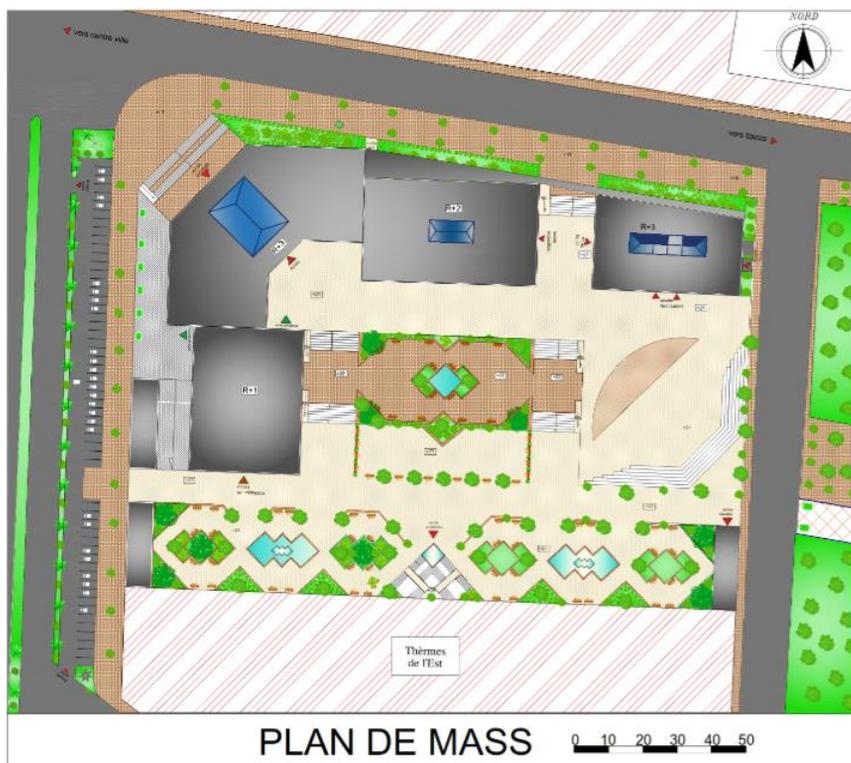


Fig 137. Plan de masse

Source: Auteurs

## 2. intégration au site

Le site d'implantation de notre projet est en pente d'où la différence entre le point haut et le point bas est de 6m. Pour gérer la pente on a divisé le terrain en 3 plates formes accueillante le bâti et une 4eme intermédiaire relie la 2eme est la 3eme plateforme a l'extérieurs (le non bâti)

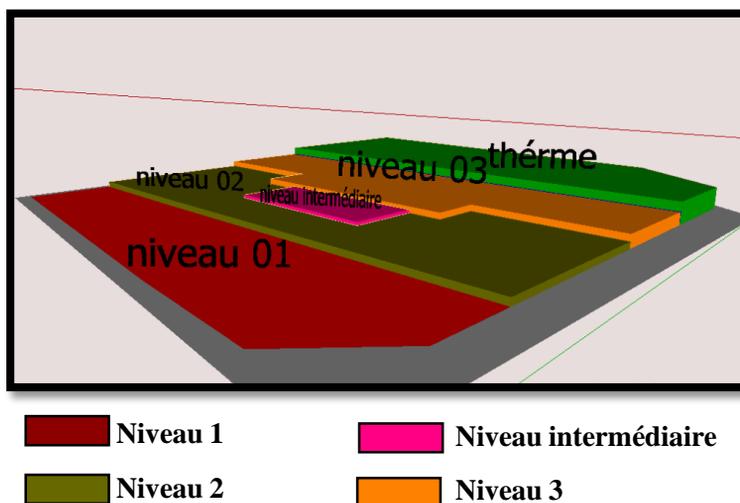
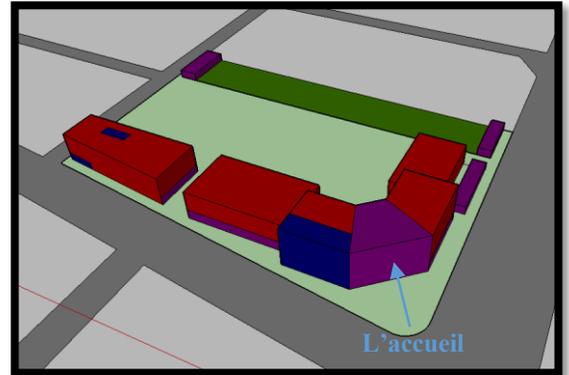
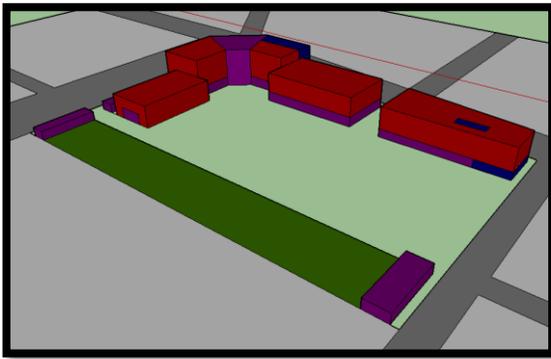


Fig 138. Schéma d'intégration au site

Source: Auteurs

### 3. Affectation fonctionnelle des espaces :

#### Affectation de l'espace en hauteur



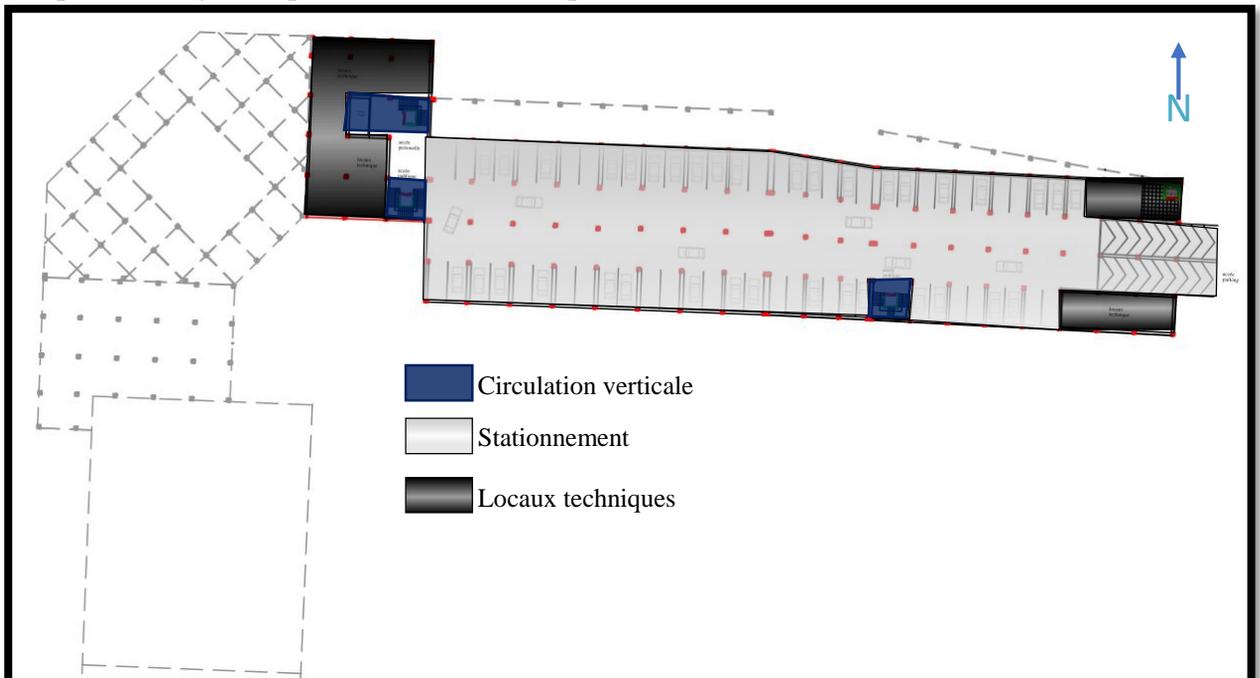
**Fig 139. Vue d'ensemble 3D**  
Source: Auteurs

Le rez de chaussé du centre est réservé au grand public, ajouté a cela l'espace d'accueil avec une galerie sur les 3 niveaux supérieurs contenant un espace d'exposition permanent dans le but de les inviter a découvrir le projet.

l'auditorium (polyvalent) et les étages sont réservés aux public abonné comme la bibliothèque, les ateliers et les chambres de l'auberge

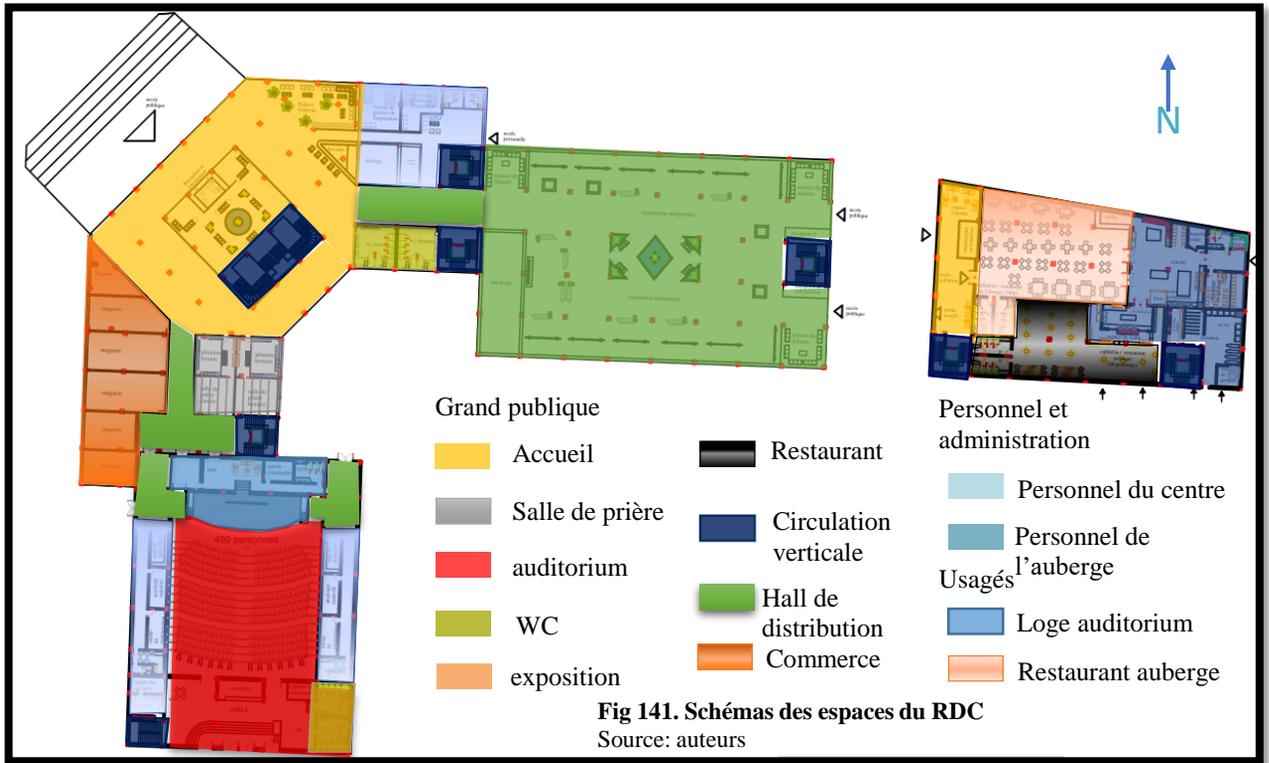
#### Affectation de l'espace sur plan

Le sous sol se compose d'un espace technique et d'un espace de stationnement l'espace réservé au public et toujours séparé de celui réservé au personnels

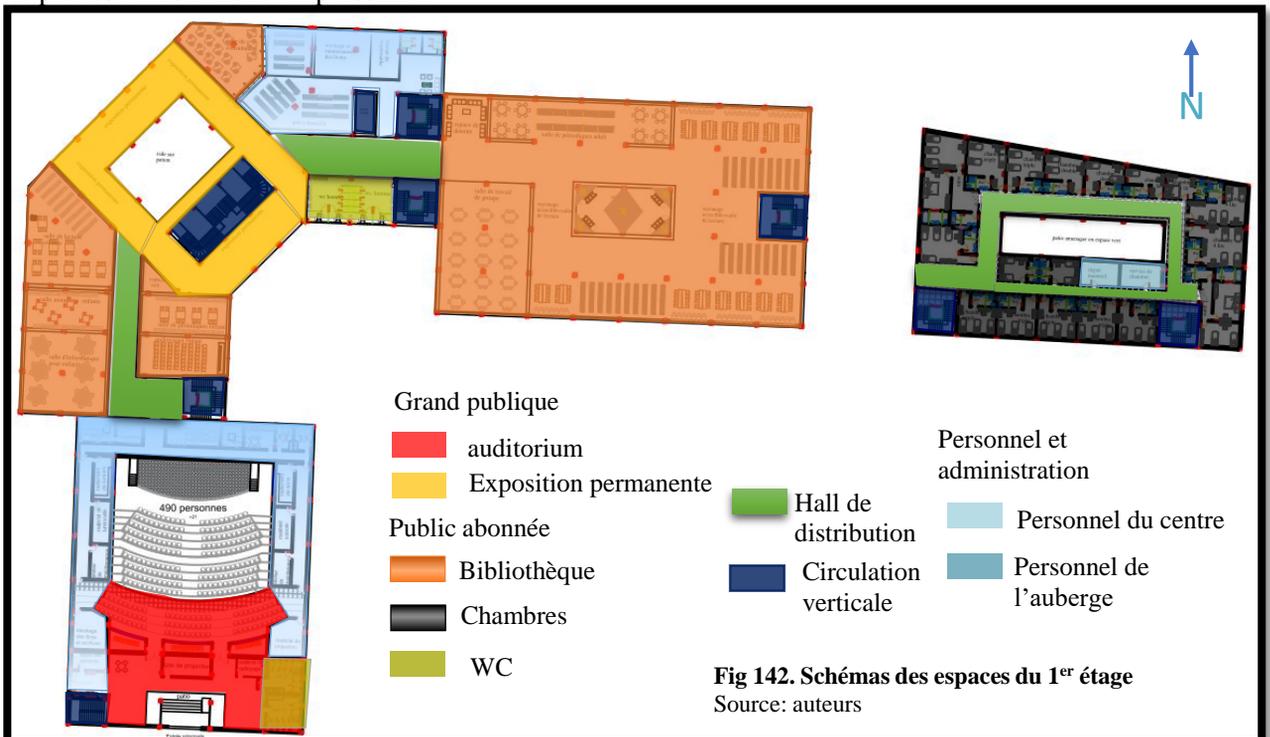


**Fig 140. Schémas des espaces du sous sol**  
Source: auteurs

Au niveau du centre culturel, l'espace d'accueil est destiné à tout public sauf la partie nord-est qui est réservée aux personnels sur tous les niveaux, l'espace d'exposition permet la continuité visuelle avec sa transparence

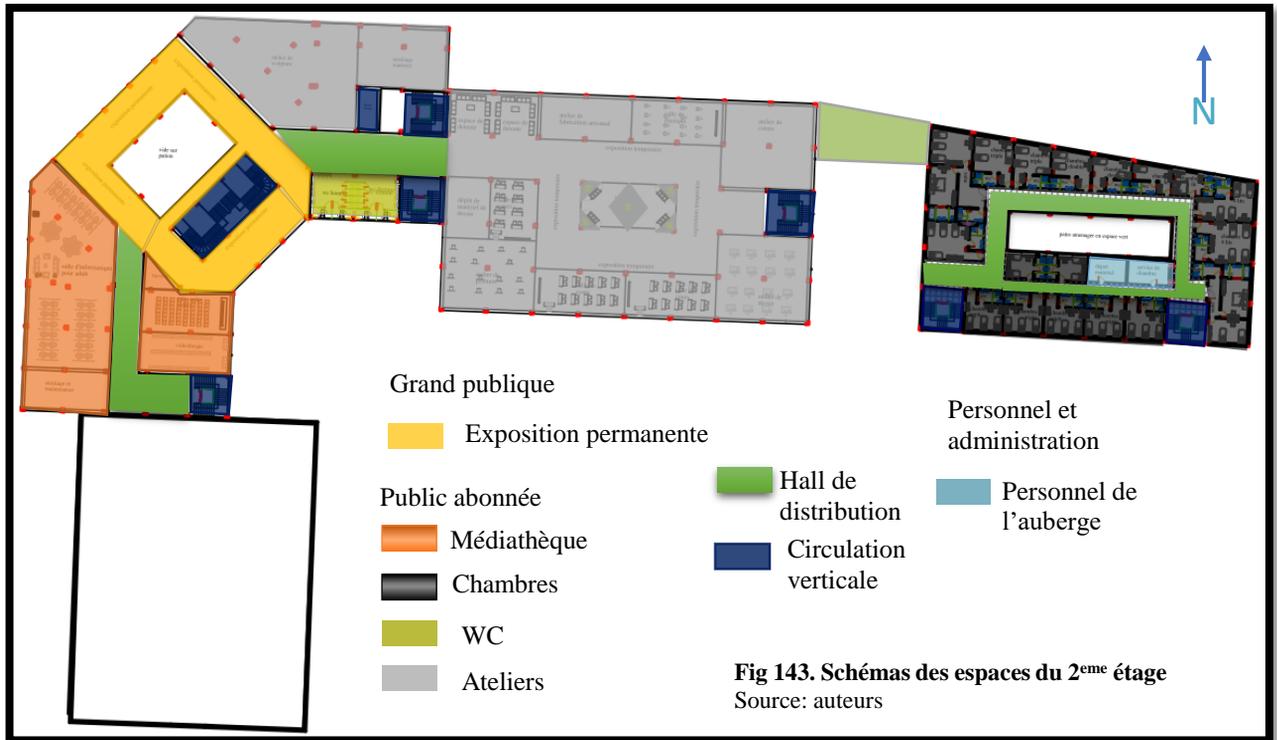


Au niveau de la bibliothèque la zone de travail de groupe donne sur l'axe principale au nord et la zone de travail individuel donne sur le cœur de l'îlot pour un bon éclairage et plus de confort sonore, la zone réservée aux enfants et séparée de celle réservée aux adultes -le prêt est dans la zone du personnel

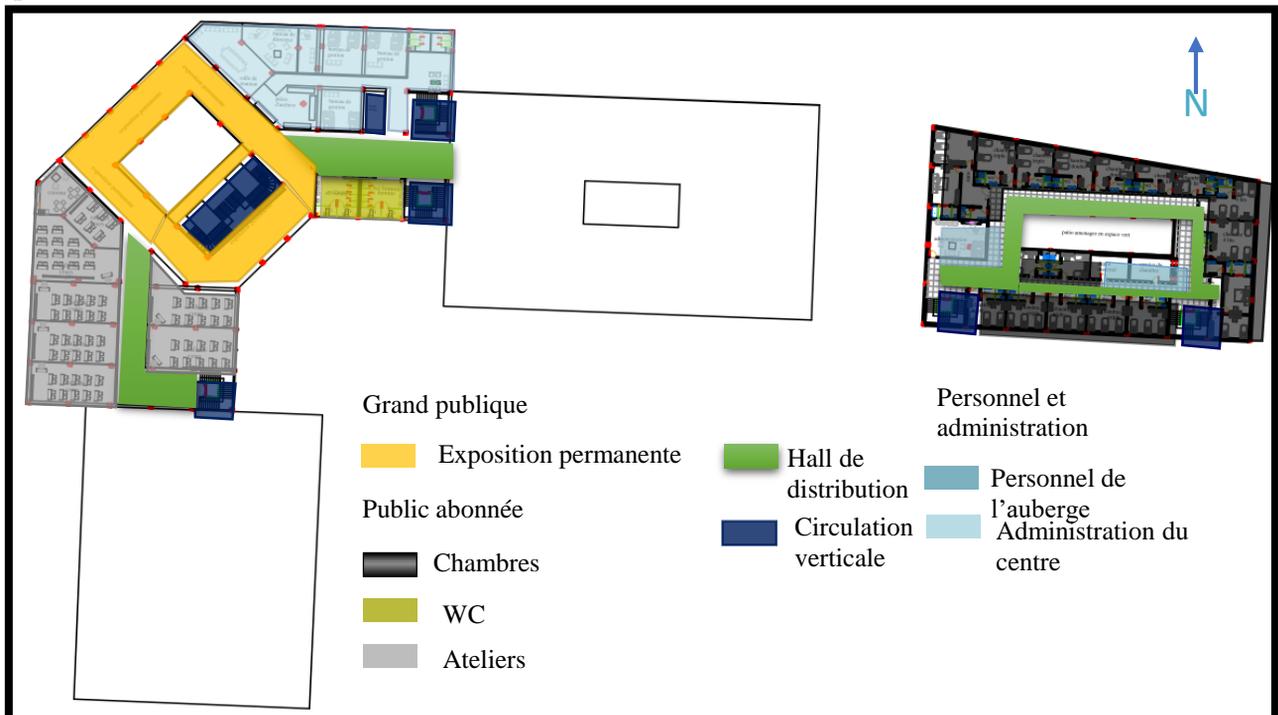


La médiathèque est séparé de la zone des ateliers

Les ateliers bruyants ( comme atelier de couture ou de musique) donnent sur la façade nord (l'axe principale RN11) et les ateliers de dessins donne sur le cœur de l'ilot (au sud) pour profiter d'un bon éclairage naturel

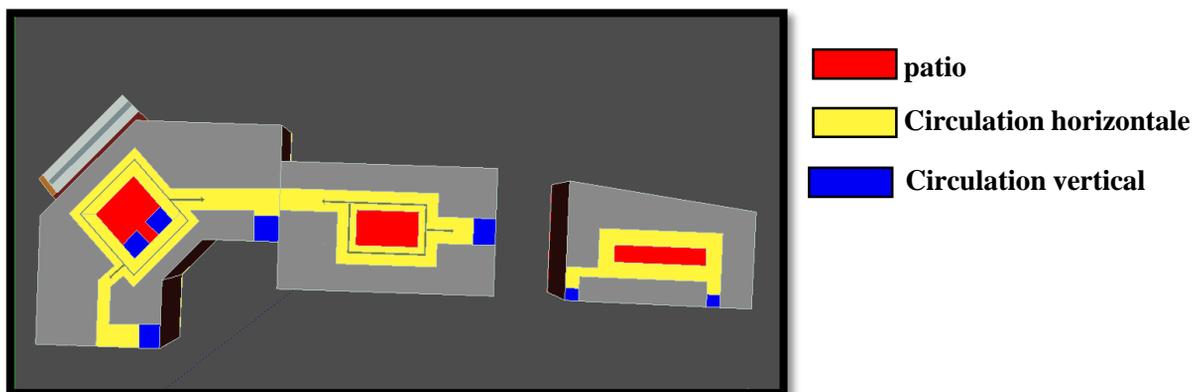


Le dernier étage contient l'administration du centre culturel et de l'auberge et des salles de cours de perfectionnement



#### 4. La circulation horizontal

sur tout le projet suis le même principe ; une circulation autour d'un patio reliait par des couloirs afin d'assurer le lien entre les différents espaces aussi qu'une circulation vertical assurée par des escaliers judicieusement répartis sur le projet pour qu'elle soit proche du patio

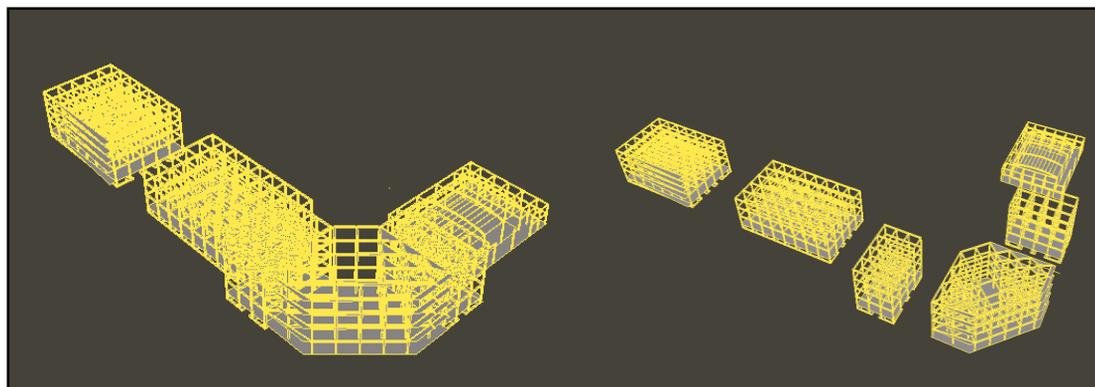


**Fig 145. Schémas de la circulation horizontale**  
Source: auteurs

#### 5. système structurel :

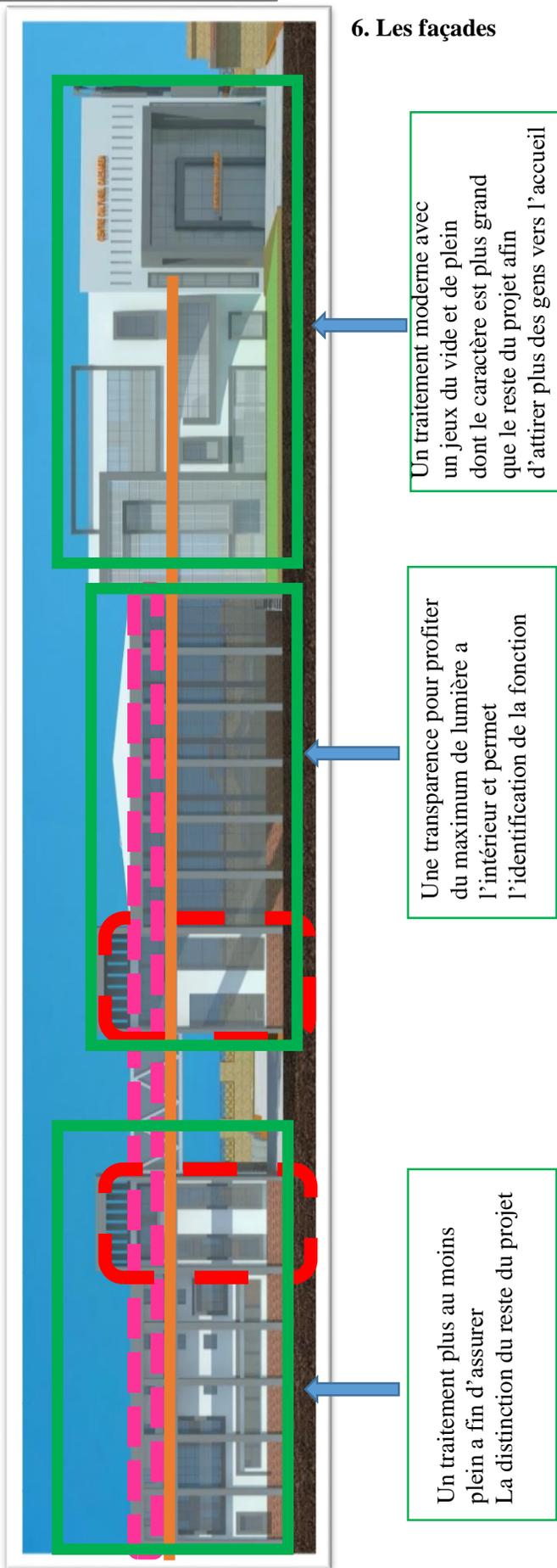
Un système porteur en poteaux poutres contreventé par des voiles. La construction s'organise sur des blocks, chaque block a sa structure indépendante dans le but d'assurer un maximum de sécurité contre le séisme. On suivant la réglementation parasismique indiquée par le RPA une 2ème structure mixte a été ajoutée dont la nécessité de libérer l'espace intérieur, elle se compose des poteaux en béton armé et des poutres en treillis en forme d'arc avec une portée de 18m de longueur

Dans l'assemblage les blocks sont séparés entre eux par des joints parasismiques afin d'absorber le mouvement entre ces derniers



**Fig 146. Schémas de composition de la structure**  
Source: auteurs

## 6. Les façades



**Fig 147. Concept de la façade principale**

Source: auteurs

-  Deux éléments verticaux qui marque l'entrée vers intérieurs du projet
-  Un couronnement sur le long de la façade qui marque la limite supérieur du projet

 Élément horizontal continue sur tout le long de la façade

La façade est composé d'un couronnement qui marque la limite supérieur de la construction, et des éléments verticaux ajouté au niveau de la façade afin d'assurer un alignement et donner un aspect d'horizontalité et de verticalité. Une architecture qui donne rappelle au style antique. On le voit à travers une certaine symétrie, des portiques donnant l'aspect des colonnes romaines, des fontes d'éclairage et de l'architecture monumentale au niveau de la façade principal

Un aspect extérieur qui permet la distinction des différents fonctions des blocks (hôtel, centre culturel amphithéâtre) un élément horizontal qui marque la continuité sur tout le long de la façade

### 7. Les normes de sécurité :

Les sorties et les dégagements intérieurs qui y conduisent doivent être aménagés et répartis de telle façon qu'ils permettent l'évacuation rapide et sûre des personnes.

Leur nombre et leur largeur doivent être proportionnés au nombre de personnes appelées à les utiliser. La distance à parcourir entre deux cages d'escaliers ne doit pas dépasser les 40m

**REGLEMENT DE SECURITE CONTRE L'INCENDIE RELATIF AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC** ( Arrêté du 25/06/1980 modifié )

-article CO 036 relative au unité de passage

-article CO 038 relative au nombres de sortie

#### **FORMULE POUR CALCULER LE NOMBRE DE SORTIES NORMALES**

#### **NECESSAIRES LORSQUE L 'EFFECTIF EST > 19 PERSONNES**

$$N_s = \frac{\text{Effectif arrondi à la tranche des 500 immédiatement supérieure}}{500} + 1 \quad N_{up} = \frac{\text{Effectif arrondi à la tranche des 500 immédiatement supérieure}}{100} + 1$$

Par exemple la capacité de l'auditorium est de 440 on arrondi a 500p  
 500/500+1= 2 sorties minimum    500/100+1=6 unités de passage minimum.

On a prévu 6 up a l'entrée et deux sorties de secours de 2up chaqu'une.

Pour le centre culturel qui est de capacité de 1053 personnes on arrondi a 1500p

1500/500+1= 4 sorties minimum    1500/100+1=16 unités de passage minimum.

On a prévu 4 sorties (2 de 3 unités de passage une de 8 up et une de 4 up)

100  
 Up=90cm  
 2up=140cm

#### **La protection incendie:**

Le feu doit être détecté au plus tôt pour être combattu efficacement, et aussi pour permettre l'évacuation des personnes.

#### **Les détecteurs:**

Au plafonds des escalier, parking sous sol ,services et commerce avec installation des détecteurs d'incendie

Ils réagissent à la fumée, à la chaleurs et aux flammes déclenchant ainsi une alarme sonore et la mise en action d'autres dispositifs (déblocage des issus de secours, désenfumage, balisage de secours).

Les consignes de sécurité et le balisage: Favorisant l'évacuation des occupants et l'intervention des secours.



**Fig 148. détecteur e fumé**  
 Source: <https://www.gira.com>

#### **La trainasse**

une tôle galvanisé pour extraction gaz brulé ou la fumé en cas d'incendie.

La trainasse est une conduite horizontal circulaire ou rectangulaire fixer au plafond qui permettre le passage et l'évacuation de la fumée vers l'extérieur.

Un réseau du trainasse est prévu pour le commerce et le parking sous sol.



**Fig 149. trainasse**  
 Source: <http://www.ssiap.com>

#### **Le Robinet d'incendie et l'extincteur:**

Un extincteur est un appareil de lutte contre l'incendie capable de projeter ou de répandre une substance appropriée appelée « agent extincteur » afin d'éteindre un début d'incendie. On distingue les extincteurs exclusivement destinés aux sapeurs-pompiers de ceux destinés aux espaces publics. Ces derniers se partagent en trois catégories : portatifs, mobiles et fixes



**Fig 150. robinet d'incendie**  
 Source: <http://www.seton.fr>



**Fig 151. Extincteur**  
 Source: <http://www.seton.fr>

# IV Conclusion

## IV Conclusion

Dans cette lecture de formation et transformation de Cherchell, nous avons réalisé un projet de requalification de l'articulation du noyau historique avec sa périphérie immédiate. L'intervention est passée par trois échelles : la ville, le quartier, et le site répondant à la problématique des centres historiques par rapport à leur entretien, les travaux d'extension et la relation ville mer de la vile littorale

Le résultat et la concrétisation d'une réalisation d'un projet intégré à son environnement, reliant les entités morphologiques du centre historique avec son extension contemporaine.

Notre objectif était de définir les permanences qui ont permis la cohérence de différentes typologies pour répondre à la problématique de relation noyau- extension et vile-mer par la création d'un parcours reliant les sites archéologiques et un projet expriment son patrimoine architectural et culturel afin de contribuer à la régénération de la ville, qu'on a atteint à travers la conception d'un centre culturel avec hôtel.

Au cours de la réalisation de ce mémoire, nous avons confronté plusieurs contraintes, tel que :

- Le thème de recherche est trop long pour le traiter en une année ;
- une grève de quatre mois qui a perturbé le programme de l'atelier ;
- Le grand nombre d'étudiants en atelier et l'insuffisance de séances causant un minimum de suivis et de correction

Enfin, la recherche traite un sujet d'actualité, en Algérie, les travaux d'extension sont dépourvues de caractère typologiques propres à l'aire de construction qui cause la marginalité du centre historique, l'étude de la stratification urbaine et de la typologie morphologique sont des outils permettant la compréhension du fonctionnement d'une ville, qui résulte à des solutions à la problématique, pour cela nous avons proposé les pistes de recherche suivantes :

L'intégration des sites archéologiques à l'urbain

La relation entre les entités morphologique de la ville

## Références Bibliographique :

### Les ouvrages :

Abdelquafi, Jallal *La dimension patrimoniale de la ville historique et le cadre institutionnel de la sauvegarde*, rapport UNESCO : Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain : enjeux, diagnostics et recommandations, rapport final de la rencontre « Fès 2003 », coordination scientifique D. Pini, Rabat : Bureau de l'UNESCO à Rabat, 2004

Cervellati Pier Luigi, Scannavini Roberto e De Angelis Carlo, *La nuova cultura delle Città*, Mondadori, Relazione Illustrativa P.R.G.'85 sventramenti, 1977

Gianfranco CANIGGIA et Gian Luigi MAFFEI. *Composition architecturale et typologie du bâti, Lecture du bâti de base*. Trad. Pierre LAROCHELLE. Ville recherche diffusion. Paris. 2000

Leveau Philippe, *Cesarea de Maurétanie*, collection école Française de Rome, 1984

NORBERG SCHULZ, *L'Art du lieu. Architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, Le Moniteur, *construire dans un environnement ancien : un problème de lie*, 1997

P. Merlin et F. Choay « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Presses Universitaires de France, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, (1996).

Sylvain .MALFROY et CANIGGIA. Gianfranco. *L'approche morphologique de la ville et du territoire*. Repro-Zentrale der ETH-Z. Zurich. 1986

### Les thèses :

Chaouch Salah Département d'Architecture et d'Urbanisme Université Constantine 3 Algérie, *L'impact de l'urbanisme colonial sur la fabrique de la ville algérienne*, Sciences & Technologie D - N°37, pp.39-50, Juin (2013).

Chennaoui Youcef mémoire de magister 1993

LÉVESQUE, Luc. Cours architecture et postmodernité automne. Université Laval. 2010

M.Saro. PFE *Projet de restauration du centre historique de Bologne* 2009/2010

Ouachem Assia. Ben Melouka houciné. Hamza Tarek. Bouguerra Zahr Eddine. *Requalification des sites archéologiques dans la ville de Cherchell dans le cadre d'un parc culturel urbain*. Université Saad Dahleb Blida. 2008

S.Leila mémoire fin d'étude *tourisme culturel* université de Tiaret. 2013/2014

Teller Jacques. *L'intégration architecturale et urbaine des vestiges archéologiques* et Sophie Lefert, LEMA Université de Liège .2005

### Les articles :

Carlo Monti. *Dal progetto al governo della città*. CLUEB. 2008

DUCRUET C. *Typologie mondiale des relations ville-port*, Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, document 417. 2008

G Laizé *vers une restauration du centre historique* 2013

MORELLI Jacques. *La recherche et la formation pour aider à mieux concilier développement*

*socio-économique des zones côtière et protection de la méditerranée*.2008Pétrone Elvira.Centres Historiques et Systèmes Territoriaux : département de planification et science du territoire université de Napoli « *frédérico 2* » Italie. 2010.

Prelorenzo Claude. *Le retour de la ville portuaire. Cahiers de la Méditerranée*. 80, 157-167. 2010.

TONKA. Hubert. *Institut du monde arabe : une architecture de Jean Nouvel*. G.Lezénés. Champs Vallon, Paris. 1998

### **Séminaires :**

séminaire international Saida. Liban28 -31Mai 2001

### **Site web :**

[http://www.architecture•studio.fr/fr/projets/pastbinstitut\\_du\\_monde\\_arabe.html](http://www.architecture•studio.fr/fr/projets/pastbinstitut_du_monde_arabe.html)

<http://www.bellitalie.org/bologne.html>

<http://www.floorma-ture.eu/projets-culture/projet-jean-nouvel-l-institut-du-monde-arabe-a-paris-4865/ArchDaily>. ad classics ima / Jean nouvel

<https://www.google.dz/maps>

<https://www.gira.com>

[http://www.greatbuildings.com/buildings/L\\_Institut\\_du\\_Monde\\_Arabe.html](http://www.greatbuildings.com/buildings/L_Institut_du_Monde_Arabe.html)

<https://www.imarabe.org/fr/architecture>

<http://www.pbase.com/ericdeparis>

<http://www.ssiap.com>

<http://www.seton.fr>

### **Logiciels :**

Google earth

Encarta 2007

ERMES

### **Autres sources et documents :**

Cartes administratif de la wilaya de Tipaza

carte d'état majors de Cherchell

Centre National d'Etudes et de Recherche appliquée en Urbanisme (documents)

Musée de Cherchell

Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de Cherchell

Plan d'occupation du sol 4A de Cherchell

Plan de protection et de mise en valeur des sites archeologiques de Cherchell papeterie V

Kimmel

Règlement algérien de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public

RPA 2003